5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

45e ANNEE – No 15.597

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

MARDI 16 MARS 1915

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir): Bordeaux, Paris et l'étranger.
2e Édition: Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.
3e Édition: Charente-Inférieure.
4e Édition: Charente.
5e Édition: Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault.
6e Édition: Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition: Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition: Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition: Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin): Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arr de Bergerac.
11e Édition (Matin): Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin): Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 32 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

		La ligne		La ligne
Annonces dernière page (dix col., en 6)		1f 7)	Faits Divers... (sept col. en 7)	7f
Réclames d° d° (sept col. en 7)		3 50	Chronique Locale (sept col. en 7)	11
S'adresser pour les annonces	A Bordeaux	Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. Agence Havas, parlstyle du Grand-Théâtre. Agence Havas, 3, place de la Bourse.		
	A Paris	Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.		

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après: — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f »	11f »	22f »
Autres départements et Colonies	6 50	12 »	24 »
Etranger (Union Postale)	9 »	18 »	36 »
Abonnements d'un mois pour la France	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

Prêtre belge en tenue de campagne

Photo ROL.

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE COMMERCE

LA FAILLITE ECONOMIQUE DE L'ALLEMAGNE

II. — Quelques exemples du « bluff » commercial allemand

Nous disions ces jours derniers que le développement « kolossal » du commerce allemand sous le règne de Guillaume II était le résultat d'un bluff tout aussi «kolossal» et pour lequel tous les moyens malhonnêtes, déloyaux avaient été mis en œuvre. L'échec de ce bluff, qui devait ruiner les adversaires et avait seulement entravé leur développement, avait conduit l'empire germanique à la guerre pour éviter la faillite.

De nombreux exemples peuvent être cités; prenons les plus caractéristiques :

D'abord, le marché international du seigle était tombé depuis longtemps entre les mains des Allemands : cette céréale profitait d'une prime d'exportation de 6 fr. par 100 kilos, tandis que le droit de douane français était de 3 fr., le droit russe très inférieur et le droit anglais inexistant. Il en résultait qu'en pratiquant cependant de hauts prix à l'intérieur des frontières de l'empire germanique, on vendait 2, 3 et 5 fr. moins cher dans les pays de la Triple-Entente, et nos cultivateurs se voyaient forcés de restreindre la culture de ce grain, qui ne payait plus les frais.

On peut noter en passant que la Russie avait voté en mai dernier un surdroit compensateur de la prime et que la tension russo-allemande de 1914, devant aboutir à la guerre, avait été le résultat de cette décision très justifiée, qui menaçait les intérêts des hobereaux prussiens si puissants près de leur empereur.

Pour le blé, la prime était égale à notre droit de douane français, et il faut se rappeler quelles masses énormes de blés saxons (ou naturalisés saxons pour toucher la prime grâce à un petit jeu de faux en écritures en douanes, jeu protégé par le gouvernement) quelles masses de blés saxons nous sont arrivés toutes ces années passées, bien que l'Allemagne fût importatrice de blés !

Et ce jeu de primes sur le seigle, sur le blé, l'avoine, qui faisait déjà par son application la fortune des seigneurs terriens de Saxe, Prusse et Silésie avait pour conséquence de fournir une prime indirecte à la culture de la betterave à sucre, par laquelle l'Allemagne était devenue la plus grosse exportatrice de sucre de l'Europe.

On peut encore évoquer le souvenir des difficultés germano-suisses de 1907, en raison du système de primes accordées aux farines allemandes, système qui avait eu pour résultat de ruiner « tous » les moulins helvétiques, malgré un droit protecteur à l'entrée.

L'examen rapide du système des primes allemandes révèle des anomalies phénoménales; notre ennemi était devenu maître du marché du linoléum et des utilisations diverses du liège bien que venant chercher son liège en Algérie et en Espagne, son huile de lin en Russie et aux Indes; les industriels de Crefeld s'étaient dressés peu à peu comme des rivaux dangereux pour nos soyeux de Lyon auxquels ils achetaient même des produits pour les vendre meilleur marché que le prix payé à l'origine. Et l'on ferait une liste « kolossalement » longue des industries, des commerces allemands qui s'étaient développés *artificiellement* par un jeu d'avantages divers dont le gouvernement impérial faisait tous les frais, courant sciemment au-devant d'une faillite et pensant l'éviter parce qu'ils croyaient ainsi ruiner leurs adversaires et supprimer pour l'avenir toute concurrence.

Car les primes n'intervenaient pas toujours sous forme de remboursements de taxes douanières ou de primes directes, elles consistaient aussi en détaxes de transport sur les voies ferrées, toutes entre les mains de l'Etat, en avantages compliqués sur les transports maritimes et fluviaux, contrôlés encore par l'Etat, en réductions d'impositions, en missions gouvernementales payées à des représentants voyageant ainsi sans frais, enfin en lois de fraude hautement proclamée comme ce texte qui qualifiait Bordeaux ou Cognac tout produit similaire contenant officiellement (et l'on comprend ce que cet « officiellement » a d'ironique en l'occasion) 51 % de Bordeaux ou de Cognac d'origine.

Un de nos amis, parlementaire très versé en matière financière, n'avait-il pas remarqué que l'Etat prussien n'amortissait que peu ou pas son réseau ferré, tandis qu'en France, avec des voies moins denses, la charge d'amortissement s'élève annuellement à plus d'un milliard; encore une prime indirecte aux commerçants !

On ne saurait chiffrer exactement le nombre de milliards que le gouvernement allemand a ainsi engloutis sous des apparences variables dans les primes directes ou indirectes. Un de nos confrères fixait que pour les seules céréales (blé, seigle, avoine) les primes *directes* avaient ces deux dernières années dépassé le milliard. Mais n'oublions pas que les Allemands considéraient cet argent comme une mise de fonds de publicité pour ruiner les autres pays, et que, s'ils y avaient réussi, le sacrifice pécuniaire aurait été minime relativement aux résultats obtenus.

La guerre doit libérer le monde de ce système d'improbité systématique. Comment devons-nous envisager la transformation à imposer aux Allemands ? C'est ce que nous examinerons dans un prochain article.

Jean PAUL.

A la Française !...

Nous recevons de Niort, en communication, la lettre suivante, qui donne une belle idée de l'humour héroïque de nos « poilus » :

« Ce n'est pas une blague à faire à des voisins ! Mais pourquoi nous avaient-ils défiés, ces affreux voisins ? Moi, dès que j'ai vu leur drapeau planté dans l'arbre, tout près de leurs habitations, j'ai pensé leur montrer que nous avions autant de sang qu'eux, — plus même, — et hier soir, après de nombreuses difficultés, — j'ai même sacrifié ma cravate, — je faisais flotter sous leurs yeux un drapeau français, un peu rustique peut-être.

» Nos « habitations » sont séparées par une crête, et un réseau de fils de fer en marque leur propriété. Les Boches ont là de petits pavillons où ils viennent le jour prendre l'air et converser avec nous, et par quels moyens ! C'est là que j'avais résolu d'aller planter mon fanion, et cette nuit, avec un bon copain, tous les deux rampant, nous allâmes piquer en leur territoire les trois couleurs pour qui nous combattons. Je passai le reste de la nuit en avant, à veiller sur elles. Ce matin, au petit jour, des deux côtés de la crête, on regardait avec une surprise plus ou moins agréable — suivant le côté — le drapeau français qui flottait fièrement au vent. Il se dressait là-bas, coquet, plein de défi, à la française !...

» Il représentait ceux qui, à côté, souffrent et se sacrifient pour lui, pour son honneur; il disait qu'eux aussi viendront là, comme lui, invincibles, lorsque le moment sera venu. Car il dit bien la victoire, mon petit drapeau français.

» Ce matin, mon officier est venu le voir : « C'est toi, le porte-fanion ? » m'a-t-il demandé. — Oui, mon lieutenant. — C'est très bien ! Y a-t-il du champagne, au patelin ? — Je ne crois pas, mon lieutenant. — Enfin, tu ne perdras rien pour attendre ! »

Nous avons su depuis que notre héros — un cuirassier du 12e, descendu dans la tranchée — a eu son champagne, et que, de plus, il a été cité à l'ordre du régiment.

Fable (d'après La Fontaine)

Les Boches, ayant bien mangé
Tout l'été,
Se trouvèrent dépourvus
Quand la bise fut venue.
Ils allèrent crier famine
Chez Albion, leur voisine,
Priant de laisser passer
Quelques grains pour subsister
Jusqu'à la saison prochaine.
En échange, plus de chaîne
De mines, de sous-marins,
Qui vous frappent dans les reins.
Albion est fiante;
C'est là son moindre défaut.
— Que faisiez-vous au temps chaud ?
Dit-elle à cette intrigante.
— Nuit et jour, à tout venant,
Je pillais, ne vous déplaise.
— Vous pilliez... J'en suis fort aise.
Eh bien, jeûnez maintenant...

Dr B..., ambulance 2 marocaine.

L'Humour « Made in Germany »

Voici, d'après un journal allemand, l'aspect de Paris quand les nouvelles ne sont pas bonnes

CONTRE LES TURCS

FANTASSIN DE L'ARMEE BRITANNIQUE D'EGYPTE
Photo CHUSSEAU-FLAVIENS

La Politique de la Grèce

Pourquoi la Grèce n'intervient-elle pas dans le conflit européen ? Le *Petit Marseillais* a posé la question à une personnalité très avertie de la colonie hellène de Marseille, qui lui a ainsi répondu :

« Pourquoi la Grèce n'intervient pas ? D'abord parce que la Roumanie, officiellement pressentie par la Grèce sur la question de savoir si la Roumanie ferait une diversion armée en Bulgarie dans le cas où celle-ci attaquerait la Grèce, a déclaré qu'elle désire garder son indépendance d'action pleine et entière, et que sa conduite ne sera dictée que par les intérêts roumains seuls.

» L'autre raison découle du danger d'une attaque brusquée bulgare.

» La Grèce a à défendre non seulement la frontière gréco-bulgare, mais aussi, comme elle l'a fait jusqu'à présent, la frontière bulgaro-serbe. Les Serbes ayant dégarni leur frontière bulgare pour concentrer tous leurs efforts contre les Austro-Hongrois, il est très important que les Bulgares ne puissent pas arriver à Monastir, de façon à isoler Salonique du Nord et empêcher les secours que la Grèce fournit aux Serbes depuis le commencement de la guerre.

» Je peux encore ajouter que la Grèce doit aussi tenir compte du danger possible du côté des frontières épiro-albanaises, car les intrigues autrichiennes, qui ont réussi tout dernièrement à prononcer un mouvement du côté monténégrin et serbe, auraient pu avoir leur répercussion sur la frontière sud de l'Albanie. »

On ne peut pas dire, au sentiment de la personnalité grecque interviewée par notre confrère, que le roi Constantin ait pris une attitude pour ou contre la Triple Entente, et il n'est pas exact de considérer le maintien de la neutralité de la Grèce comme un échec moral pour ce groupement. Quatre des ministres du nouveau cabinet, d'ailleurs, sont francophiles, et la Grèce n'a pas oublié la collaboration franco-anglaise à l'œuvre de l'émancipation grecque de 1882. Elle l'a prouvé déjà :

« La Grèce a donné et donne encore des preuves de ses sympathies et de son bon vouloir à l'alliance franco-anglaise en permettant et en facilitant le ravitaillement de la Serbie, en protégeant la frontière bulgare de cette dernière contre une agression toujours possible de la Bulgarie contre la Macédoine serbe, et, enfin, en évitant de susciter des difficultés à la flotte franco-anglaise, qui désirait avoir pour base d'opérations l'île grecque de Lemnos. A l'heure actuelle, malgré les protestations des austro-germains, l'île de Lemnos rend des services signalés à l'action offensive des flottes alliées dans la mer Egée. »

Dès que la politique équivoque de la Bulgarie se sera éclaircie, et que la Roumanie prendra les décisions attendues, — a conclu la personnalité en question, — la neutralité expectante de la Grèce « se transformera en une participation active. »

Honneur au Lebel !

Le Lebel tirant la balle D, initiale du nom de son inventeur le commandant Daudeteau, dit *l'Actualité scientifique*, est entre les mains de nos fantassins ce qu'est, entre les mains de nos artilleurs, le 75; l'un complète l'autre, et alors que l'un est à l'honneur, l'autre doit y être aussi.

La balle française a l'avantage sur la balle allemande, et malgré ce qu'en dit le manuel de tir de l'infanterie allemande (*Schliessvorschrift für die Infanterie*), la poudre allemande est trop brisante, détériore rapidement le canon du fusil, et cette balle S est trop légère; à partir de 700 mètres, elle commence à se renverser, pour achever par faire tête à queue, et se déforme, s'arrête sur le moindre obstacle; tandis que notre balle D poursuit immuablement son chemin, continuant à tourner sur elle-même, la pointe en avant.

En résumé, notre Lebel, avec la balle D, les huit cartouches de son magasin, qui permettent de tirer rapidement, mais dont le maniement du levier oblige à le faire posément, avec la solidité de son canon, la poudre employée, est supérieur au fusil allemand, comme le canon de 75 est supérieur au canon allemand.

Un Admirable Testament

C'est celui d'un brave poilu tué par une balle au cœur dans l'attaque de... Le document fut trouvé dans sa poche :

« Cela est mon testament, écrit par moi, Pierre M..., de Châteauroux. Si je suis mort un jour à la guerre, je n'ai pas grand'chose, mais j'ai ma malle à l'hôtel de la Boule-d'Or, à Bourges, qu'il faut écrire à ma sœur qu'elle aille la chercher. Ce que j'ai sur moi, il ne faudra pas l'envoyer : ça ne vaudrait pas la peine. Je donne ma pipe à mon cousin Albert J..., de la 6e compagnie, que les camarades lui donneront quand ils le rencontreront, ça ne presse pas. Mon portefeuille, qui est tout neuf, car je l'ai acheté juste à la guerre, ça sera pour J..., qui est un savant, et qui écrira à ma sœur comment ça sera arrivé et que je suis mort en brave, j'espère bien, car je ferai ce qu'il faut pour ça. Le linge de mon sac, qu'est bien garni, ça sera pour les camarades qui en auront besoin, mais ça sera L... qui commencera à choisir, car il en a guère. Ma blague, ça sera pour T... Avec la pipe à mon cousin Albert J..., faudra également donner l'étui comme de bien entendu. Mon porte-monnaie avec l'argent, ça sera pour le capitaine, qui le donnera à l'aumônier pour des messes pour moi et pour les camarades de la compagnie qui sont morts aussi. Ma photographie qu'est dans le portefeuille, ça sera pour le capitaine, qui la gardera en souvenir de Pierre M..., parce que je l'aime bien, parce qu'il a toujours été bon avec nous, et s'il la garde ça me fera plaisir. »

C'est d'une simplicité, d'une beauté antiques. On n'a trouvé dans les poches du pauvre garçon ni montres ni bijoux volés. C'était un soldat français.

Les Boches ont passé par là !

Photo PETITE GIRONDE.

Lettres Parisiennes

Paris, 13 mars.

La préfecture de police, qui n'ignore point les efforts tentés en faveur de la reprise du travail, croit devoir entraver les affaires des somnambules, des chiromanciennes et des tireuses de cartes dont la guerre accroît, paraît-il, la clientèle. On va sévir.

La police a appelé l'attention du parquet sur le développement d'une industrie dont les circonstances anormales d'à présent favorisent l'activité. Il paraîtrait que parmi nos devins il en est qui garantissent à prix fixe des renseignements surnaturels en ce qui concerne le sort individuel réservé à nos soldats. On assure même que la précision des oracles se manifeste en raison directe de l'importance des honoraires.

J'ai sous les yeux le prospectus d'une somnambule extra-lucide (extra-lucides, elles le sont toutes), dont l'extra-lucidité a plongé, paraît-il, dans un étonnement voisin de la stupéfaction les membres de plusieurs Sociétés savantes. Cette femme extraordinaire affirme qu'elle est en mesure de faire connaître avec leur date les grands événements qui se préparent, et elle garantit l'exactitude de ses révélations. Elle ne croit pas devoir ajouter qu'elle les garantit par le dépôt d'un cautionnement.

Qu'il se trouve, et en bon nombre, des gens assez crédules pour aller chez les spécialistes de cette nature chercher à deviner ce que le Destin dissimule dans les plis de son manteau, — on voudra bien me pardonner ce trope hardi, — ce n'est pas douteux.

De toutes les facultés de l'homme, a dit Jean-Jacques, la raison est celle qui se développe le plus lentement et le plus tard.

Il aurait pu ajouter qu'en des cas très nombreux, elle ne se développe jamais.

En ce qui concerne les poursuites annoncées, voici, me semble-t-il, comment la question se pose. Une loi du 28 avril 1832 punit les devins, cartomanciens, chiromanciens, somnambules qui prétendent connaître l'avenir, c'est-à-dire des choses qui n'existent pas encore; elle interdit aussi l'interprétation des songes. Comment donc se fait-il qu'en 1915 on se rappelle brusquement cette vénérable loi pour en faire quelques applications calmantes, comme celle d'un cataplasme ? Il faudrait interdire une fois pour toutes l'exploitation de la crédulité publique ou se résigner à laisser tranquilles les devins et leurs clients, les uns se montrant enchantés de donner leur argent aux autres en échange d'un peu de tromperie.

✣

J'ai déjà eu l'occasion de dire ici qu'à Paris on meurt comme en temps normal, mais qu'on y met beaucoup de discrétion et même une sorte de pudeur.

Les morts qui passent en un très simple appareil semblent s'excuser de ne pas être allés succomber devant l'ennemi.

Le moment est mal choisi pour ceux des non-mobilisés qui ont le goût des honneurs funéraires. Il ne vaut pas mieux pour ceux qui, comme M. Elémir Bourges, tiennent à ce que l'on ne s'occupe pas de leur personne. On vient d'annoncer par erreur la mort de cet écrivain de haute valeur, et il a eu à subir des articles nécrologiques qui, d'ailleurs, ne sont pas mesurés à sa taille. Quand il lui adviendra de quitter ce monde pour tout de bon, il conviendra de le mieux traiter, ne fût-ce que pour signaler en lui un cas de modestie. M. Elémir Bourges, qui collabora avec talent au *Parlement* de M. Ribot, au *Journal des Débats*, à la *Revue des Deux-Mondes*, est, en outre, l'auteur de plusieurs ouvrages qui, faute de réclame, échappèrent au grand public, mais furent vivement goûtés des lettrés : le *Crépuscule des Dieux*, *Sous la Hache* et un autre encore, dont le titre s'est effacé de ma mémoire. Si M. Elémir Bourges est l'un des Dix de l'Académie Goncourt, il ne s'y poussa point par intrigues; il met son soin à vivre à l'écart, dans une pénombre propice aux rêveries. En apprenant qu'on venait de le mettre à mort, il a envoyé à un journal une note très brève, dont il résulte qu'il est encore en nombre des vivants.

Le cas du modeste M. Bourges pourrait être rapproché de celui de feu Jean Dolent, que le public ne connaît guère, mais qui, dans sa maison de Belleville, où il avait assemblé d'intéressantes œuvres d'art, aimait à discourir au milieu de quelques amis de choix. Il écrivit le *Roman de la Chair*, le *Livre d'Art des Femmes* (dans lequel il fait dire à une femme que l'amour est la politesse des hommes), *Une Volée de Merles, Monstres, Amoureux d'Art*. Dans ce dernier ouvrage, il a noté ce mot que Bouguereau avait dit devant la *Joconde* : « Je suis bien revenu de ça ! »

Jean Dolent, dont le nom véritable était Charles Fournier, fut un critique d'art de grande valeur. Comme M. Elémir Bourges, il se plut dans le calme d'une discrète vie. Je crois me rappeler qu'il fut, lui aussi, victime d'une inhumation précipitée. Les journaux annoncèrent sa mort, qu'il ne dut pas prendre la peine de démentir.

Sans doute il pensa que ce n'était là qu'une erreur de date et que, par conséquent, cela n'avait point une grande importance.

Les faux départs de cette sorte se reproduisent fréquemment.

L'essentiel, c'est que tout le monde est sûr d'atteindre le même point d'arrivée.

ALBERT ROBERT.

Le Sud des Vosges et la Haute-Alsace

Voici une région où, depuis le début de la guerre, nos troupes ont chassé l'ennemi de ses positions, et où elle sont toujours établies, malgré les efforts incessants des Allemands, de l'autre côté de la frontière.

Le 7 août au soir, une brigade française d'avant-garde bousculait les Allemands devant Altkirch, et entrait dans cette vieille ville alsacienne. Le 8, elle occupait Mulhouse. Attaquée ensuite par le 14e corps d'armée allemand et par une division du 15e corps, elle se repliait; mais entre le 15 et le 20 août, nos troupes, commandées par le général Pau, reprenaient successivement Thann, Guebwiller et Mulhouse. Seuls, les événemens du Nord et de Lorraine nous obligèrent à abandonner de nouveau, vers le 25 août, la plaine d'Alsace et les basses vallées.

Depuis lors, on n'a pas cessé de se battre dans les Vosges et dans le Sundgau (partie de la plaine alsacienne située au sud et au sud-est des montagnes). Sur la Doller, notre front se maintient depuis le 8 janvier aux environs de Burnhaupt-le-Haut. La vallée de la Thur est fermée à l'ennemi depuis l'occupation de Steinbach et des hauteurs voisines (25 décembre - 3 janvier).

Entre Thur et Lauch, le massif de l'Hartmannsweilerkopf a été le théâtre de luttes violentes, notamment du 20 au 24 janvier, et du 28 février au 7 mars. Dans la vallée de la Lauch, les Allemands ont tenté, le 13 février, une offensive qui a été rapidement arrêtée; et, dans la vallée de la Fecht, ils ont commencé vers le 19 février une série d'attaques qui se poursuivaient encore ces jours derniers. Elles portent particulièrement sur l'éperon situé à l'ouest de Munster, entre la vallée de Metzeral et celle de Stosswihr (Reichackerkopf). La possession des hautes vallées alsaciennes nous met en mesure de refaire, quand il nous conviendra, un effort définitif dans la plaine.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE DU 16 MARS 1915

(28)

Z. 212, ESPION

GRAND ROMAN D'ACTUALITÉ

Par Paul d'IVOI

DEUXIEME PARTIE

Autour du Musée de l'Armeria

IV

I am « engaged »

(Suite)

— Tantôt encore, Mademoiselle, j'écoutais une vieille gipsy, comme nous nommons les bohémiennes, en Angleterre, chanter le romancero du Puits du Maure... Vous ne connaissez pas... Alors, écoutez d'où s'évada la belle fille. L'histoire ne dit pas son nom patronymique, mais cela vous est indifférent.

» Ravie par un Maure mauricaud, jaloux et cruel, comme tous ceux de cette race antipathique, elle fut enfermée dans un boudoir souterrain, au fond d'un puits. Vous pensez que ce devait être humide. L'histoire n'en dit rien. Supposons que les pierres, cimentées avec soin, s'opposaient à l'irruption indiscrète de l'eau.

On le voit, j'adoptais le mode enjoué, et les traits de la mignonne, reflétant sans doute le voile plaisant que j'appelais sur les miens, se rassérénaient. Ah ! la gaîté ! quel julep moral !

— A ce cachot, continuai-je, il y avait une porte, laquelle porte devait être une trappe, car au-dessus, l'eau du puits interdisait toute communication avec l'extérieur. Seul, le Maure, avec un mot magique, balayait ou ramenait l'eau à son gré... Ces mots-là sont très difficiles à retenir et impossibles à prononcer, si l'on n'a pas donné son âme au diable. C'était, à cette époque, un petit cadeau qui se faisait beaucoup... Les marrons glacés ont remplacé cela.

Ici, la figure de Mlle de Leufen s'éclaira... Ce ne fut pas un sourire, mais c'en était sûrement la semence. La résultante d'un mouvement de l'intellect vers la joie, mouvement trop faible pour entraîner les muscles enregistreurs du rire, mais assez fort cependant pour les impressionner.

Rien ne renforce la verve comme être écouté !... Or, j'avais conscience que toute la chère petite âme de ma compagne était suspendue à mes lèvres. Cela lui apparaissait doux d'échapper à l'obsession de la pensée qui la torturait depuis la veille.

Je m'assis auprès d'elle, sans marquer une importance quelconque à cette action, et je poursuivis :

— Vous croyez la Belle Fille captive à jamais, car vous l'avez bien jugée... Elle est incapable de s'adresser au diable en vue d'apprendre le fameux mot magique. Ce mot, pour une raison analogue, je ne vous l'enseignerai pas non plus.

» Mais il est quelqu'un qui distrait son éternité à corriger le démon... C'est la Bonne Dame de Tout-Secours. Après avoir écrasé la tête du Dragon, elle se complaît à lui dérober ses formules magiques... Elle est en quelque sorte le saint Pickpocket de l'humanité orthodoxe.

» La Belle Fille implora la Bonne Dame. Et la Bonne Dame dégagea la porte du cachot de l'eau qui en assurait la fermeture hermétique. Le problème hydraulique aussi heureusement résolu, la Belle Fille reparut au soleil, libre, heureuse de vivre; tandis que le Maure, auquel naturellement on avait caché l'aventure, venait se faire prendre comme dans une souricière.

» En effet, la Bonne Dame lui réservait une dernière plaisanterie. Dès qu'il fut de retour dans la prison vide de sa captive, la Dame jeta la formule magique dans les abîmes de l'infini, si bien que le diable lui-même ne put la retrouver, et que le Maure changea d'orthographe en devenant mort.

Je regardai Lisbe bien en face, pour faire pénétrer ma conviction, ou du moins celle que j'affectais, dans son esprit, et je conclus :

— Vous le voyez, Mademoiselle, sous la fantaisie du récit, on retrouve l'indestructible certitude des peuples, à savoir que l'on doit toujours espérer l'évasion... de la prison, de la douleur, de la misère, des mille choses qui font souffrir les êtres.

On eût cru que ma conclusion ramenait un voile d'ombre sur le doux visage de Lisbe.

— On ne s'évade pas de la honte, prononça-t-elle.

— La honte ne frappe que les coupables...

— Et ceux qui portent leur nom, acheva-t-elle d'un ton encore plus faible.

— Oh ! un nom, lançai-je sans réfléchir, je l'affirme, un nom, on en change.

Elle eut une négation obstinée de tout son être.

— Le puis-je ?... Ne serait-ce pas le condamner, lui ? Une fille ne condamne pas...

— Oh ! une fille change de nom sans condamner personne. Toutes les ladies sont des filles qui ont changé de nom, et aucun papa ne s'en est senti insulté.

Une rougeur intense envahit son visage, qui se contracta péniblement, et d'un accent à peine perceptible, déchirant comme une plainte d'agonie, elle murmura :

— Votre bon cœur vous égare. Qui donc m'offrirait le refuge de son nom ?

— Moi !

La réponse était partie avant que j'eusse songé à la faire.

Nous restions muets, les yeux dans les yeux, comme anéantis... De fait, j'avais l'impression que quelque chose s'était arrêté en moi.

Et tout à coup, ce quelque chose se remit en marche, précipitant son allure, tel un retardataire désireux de rattraper le temps perdu.

Mon cœur battait des ra et des fla, à l'instar du petit tambour du 1er fusiliers (1).

Ce fut mademoiselle de Leufen qui retrouva la première l'usage de la voix.

— Vous n'avez pas songé...

Du coup, cela me rendit la faculté d'exprimer ma pensée, et dans un rush, ainsi qu'on monte à l'assaut, je laissai déborder ma tendresse.

— J'ai songé à la seule question importante : la seule, entendez-vous, Lisbe ? la seule... J'insiste afin que nous n'ayons plus à revenir là-dessus. Et la question dont il s'agit, la voici : Consentirez-vous, vous accoutumée au grand luxe, à vivre modestement des 20 ou 25,000 francs que, bon an mal an, Ned Allam, du *Dailly Mail*, tire honorablement de son encrier ?

Elle prit la mine hésitante d'un clerc à qui l'on offrirait la barette cardinalice.

— Puis-je croire ? balbutia-t-elle...

Je saisis sa main, je la pressai éperdument dans les miennes... J'étais affolé, j'étais ivre... L'amour me montait à la tête; on l'eût jugé né sur les coteaux de Bourgogne.

— Ce que vous déciderez sera, je vous en donne ma parole.

Alors, elle laissa tendrement tomber son front sur mon épaule et se mit à pleurer doucement, doucement, tandis que mes lèvres baisaient pieusement ses cheveux d'or pâle.

Notre silence était plus éloquent que les discours. Ses pleurs n'avaient rien de douloureux; ils me disaient affection, confiance, reconnaissance.

Pauvre mignonne, comme si l'on méritait la couronne civique (chêne et laurier entrelacés) quand on arrache un trésor ou une âme pure au naufrage !

Nous étions engagés. A présent, à voix basse, nous prononcions des mots séparés par de longs silences.

— Oh ! ma vie de dévouement pour ce rachat de moi-même que vous m'offrez.

— Que parlez-vous de dévouement, Lisbe, chère Lisbe, petite fleur bleue du jardin de mon cœur ?... Je vous ignorais hier... aujourd'hui, je suis à vous jusqu'à la mort... Comment cela s'est-il fait ? Une pureté prenante émane de vous; vous rayonnez ce que l'on aime dès l'âge de sentiment, ce que l'on aime sans le connaître, avec la crainte de ne le rencontrer jamais. Et une foule d'autres choses aussi jolies.

Assuncion avait disparu. La brave fille montrait décidément toutes les qualités. Elle se rendait même compte qu'elle pouvait être de trop entre deux fiancés.

Tout bas je ne pus m'empêcher de l'appeler « belle-maman », car, vraiment, elle avait agi comme une mère soucieuse de marier sa fille... Elle nous avait en quelque sorte aiguillés l'un sur l'autre, Lisbe et moi.

Pauvre petite camériste, ton souvenir m'apportera toujours un attendrissement. Tu avais cru, humble servante, ignorante de l'envie haineuse si fréquente chez tes pareilles, tu avais cru nous engager à jamais sur la passerelle du bonheur.

Ce n'est pas toi qui fus coupable, mais bien le destin brutal qui trompa les vœux formés par ton cœur dévoué !

(A suivre.)

(1) Dicton du Pays de Galles.

DERNIÈRE ÉDITION

Les Marchandages austro-italiens

L'Autriche se refuse à toutes Concessions territoriales

François-Joseph refuse de céder ce qu'a offert le Kaiser

Rome, 15 mars. — L'empereur François-Joseph a reçu samedi en audience le baron Burian. Le baron Burian a communiqué à l'empereur les propositions du prince de Bülow destinées à détourner l'intervention italienne par l'offre de la cession immédiate du Trentin et d'une rectification de la frontière austro-italienne.

En dépit des sollicitations pressantes du kaiser, François-Joseph a formellement refusé de sanctionner aucune cession territoriale à l'Italie et il a insisté pour que les négociations du prince de Bülow avec le gouvernement italien soient immédiatement interrompues.

Le baron Burian, après son audience avec l'empereur, a présidé un conseil de cabinet. La décision de l'empereur, qui est irrévocable, est approuvée par tous les ministres.

Un envoyé spécial du ministère des affaires étrangères est parti pour Rome, porteur du refus impérial.

Les Italiens acclament à la fois la Belgique et l'Intervention

Rome, 14 mars. — Hier soir, devant une affluence considérable, M. Maeterlinck a fait une conférence sur la Belgique.

L'orateur, chaleureusement applaudi, a tracé un tableau émouvant des misères, des calamités qui se sont abattues sur ce malheureux pays et a invoqué, en terminant, l'intervention italienne qui, plus même qu'un droit, est aujourd'hui un devoir.

Après lui, le député belge M. Destrée a fait le procès de la politique allemande qui a violé ses engagements solennels.

Les deux orateurs ont été à la fin de la conférence et à la sortie l'objet de manifestations enthousiastes.

A la Chambre italienne

Rome, 15 mars. — Un intéressant et significatif débat a eu lieu à la Chambre, à qui était soumis le projet de défense économique et militaire.

M. Orlando, garde des sceaux, a justifié le projet au point de vue juridique. Il a contesté qu'il ait un caractère exceptionnel.

« Tous les pays, a-t-il dit, ont en effet dans leurs lois des dispositions analogues à celles que le gouvernement propose, et même avec des sanctions plus rigoureuses. Le projet ne porte aucune atteinte soit à la liberté de la presse, soit à la libre discussion. Les libertés individuelles ne sont pas menacées parce qu'elles ne peuvent pas comprendre le droit à l'espionnage. » (Approbation.)

Le garde des sceaux est convaincu qu'il est possible de concilier la liberté avec **la force dont l'Etat a besoin pour soutenir la formidable lutte pour l'existence dans la lice internationale.** Cependant, s'il était contraint de choisir entre la liberté et la sûreté du pays, ce jour-là il sacrifierait, avec angoisse mais sans hésitation, la liberté à la sûreté nationale. (Applaudissements prolongés.)

M. Orlando, en regagnant son banc, a reçu les félicitations de nombreux députés.

M. Salandra, président du conseil, est monté à la tribune. Il a déclaré qu'il ne lui paraissait pas nécessaire de répondre aux observations faites par divers orateurs sur les questions internationales, parce que l'intérêt du pays impose au gouvernement le devoir d'être réservé. Le président du conseil s'est donc borné à confirmer ses précédentes déclarations, sans les modifier, sans rien en retrancher, sans rien y ajouter. Le cabinet, a ajouté M. Salandra, n'a pas besoin que la Chambre lui renouvelle le vote de confiance qu'elle lui a accordé à plusieurs reprises.

Le président du conseil a terminé en demandant à la Chambre d'adopter le projet qui lui était soumis pour assurer la sauvegarde des intérêts suprêmes du pays. (Vive approbation.)

Quelques orateurs ont fait de brèves déclarations pour motiver leur vote.

M. Barzilaï a déclaré voter en faveur du projet. « Ce projet, a-t-il dit, implique la confiance dans le gouvernement. Or, le cabinet a affirmé solennellement les aspirations sacrées que l'Italie doit réaliser. (Approbations.) Le député a exprimé sa confiance que l'action du gouvernement tendra à la réalisation de ces aspirations sans limitation ni décapitation (vives approbations), et la conviction que M. Salandra saura se souvenir dans ses décisions de la confiance que l'orateur et ses amis lui accordent en cette heure grave. » (Vives approbations; félicitations; mouvements prolongés.)

M. Dari a déclaré que les libéraux de droite se rendent compte de la gravité exceptionnelle du moment. Le pays a le devoir de se serrer en pleine concorde et en pleine confiance autour du gouvernement, gardien vigilant en cette heure grave de l'image radieuse de la patrie, personnifiée par l'aigle romaine qui attend depuis des siècles l'heure d'enlever sa proie aux rapaces corbeaux. L'orateur votera le projet de loi avec le souhait qu'une meilleure fortune assiste le gouvernement dans la réalisation des hautes destinées de l'Italie, attendues passionnément par le pays tout entier. (Vifs applaudissements et approbations.)

M. Girardini a déclaré que puisque le gouvernement considère comme nécessaires les pouvoirs qu'il demande, les radicaux n'hésitent pas à les accorder, afin que le gouvernement, avec un esprit élevé à la hauteur des événements présents, puisse remplir la belle tâche qui lui incombe pour la grandeur de la patrie. (Vives approbations.)

La Chambre, à l'appel nominal, a décidé, par 334 voix contre 33 voix de députés socialistes, de passer à la discussion des articles. Le résultat du scrutin a été accueilli par des applaudissements.

Manœuvres allemandes

Rome, 15 mars. — Les journaux viennois reproduisent un article de la « Gazette de Francfort », où il est déclaré, à propos des négociations austro-germano-italiennes relatives à des concessions territoriales, que, sans se laisser illusionner par un optimisme exagéré, on éprouve à suivre les pourparlers l'espérance d'un accord.

Le « Neues-Wiener-Tageblatt » constate sans commentaire que cet article est inspiré.

Les Propositions qui ont été repoussées

Rome, 15 mars. — D'après l'« Avanti », organe des socialistes officiels et journal neutraliste, les concessions que l'Autriche offrirait à l'Italie par l'entremise de l'Allemagne seraient les suivantes :

1° Cession immédiate à l'Italie du Trentin ainsi que des territoires-frontières qui complètent le bassin de l'Isonzo, y compris le nouveau chemin de fer;

2° Concession immédiate à Trieste et à son hinterland d'un statut analogue à celui qui existait à Fiume avant la fameuse ordonnance du gouvernement hongrois. Ce gouvernement rétablirait le statut de Fiume;

3° Renonciation par l'Autriche à toute ingérence dans les mesures d'organisation prises par l'Italie en Albanie : « (Nella Sistemazione dell' Italia in Albania) »;

4° Stipulation d'un protocole qui serait ajouté au traité de la Triple Alliance et qui concernerait : un accord entre l'Autriche et l'Italie pour leurs influences respectives dans l'Adriatique; une coopération plus effective des deux forces navales; une opposition commune à l'expansion serbe vers la côte d'Albanie.

L'« Avanti », qui affirme l'authenticité des conditions qu'on vient de lire, ajoute :

« Nous avons encore eu vent d'une clause spéciale qui, en cas de partage de la Turquie, reconnaîtrait à l'Italie sa liberté d'action en Orient et promettrait à notre pays des appuis. (nous ne savons de quelle nature) de la part de l'Allemagne et de l'Autriche, mais ce que nous avons appris à ce propos est trop vague et trop incertain pour qu'on puisse se permettre d'y attribuer la valeur d'une information. »

Il ne faut accepter que sous bénéfice d'inventaire les révélations de l'« Avanti ». Ce journal neutraliste peut reproduire, même de bonne foi, des informations que les Allemands ont intérêt à répandre dans l'opinion italienne pour la tâter. L'« Avanti » indique d'ailleurs que les propositions du prince de Bülow auraient été faites à M. Salandra par l'intermédiaire de M. Giolitti et de M. Bertolini, ce qui leur enlève un peu de leur fraîcheur, mais il n'en résulte pas moins de l'article publié par l'« Avanti » que l'Allemagne mène à Rome, par tous les moyens de la diplomatie et même de la politique intérieure, une très active campagne pour faire accepter au gouvernement italien certaines concessions et lui faire prendre certains engagements qui ne sont peut-être pas tous conciliables avec l'idée de neutralité.

Parmi les offres attribuées au prince de Bülow, il n'y en a qu'une peut-être dont l'importance risque d'échapper à la première lecture : c'est celle qui concerne le bassin de l'Isonzo, y compris le nouveau chemin de fer de l'Isonzo, prolongement de la ligne des Tauern, et qui met en communication directe le Tyrol autrichien et Trieste. Il constitue une sorte de chemin de ronde de la plus haute valeur stratégique. Il faut que l'Allemagne soit en bien mauvaise passe pour faire faire par ses alliés autrichiens un sacrifice aussi lourd.

L'Affaire des Tonneaux de Bière

Venise, 15 mars. — L'enquête ouverte sur l'affaire des tonneaux de bière saisis à Venise et contenant des fusils français destinés à la Tripolitaine, a révélé que la maison expéditrice était la brasserie Patzenhofer, de Berlin.

Les autorités cherchent à découvrir les destinataires de Tripoli.

Méprisables Procédés allemands

Pétrograd, 15 mars (officiel). — Il a été maintes fois constaté que les Allemands, dans le but d'obtenir un succès, ne négligent rien dans le choix des moyens et méprisent les usages de la guerre.

Un de leurs procédés favoris, dont les Autrichiens avaient déjà usé, et que les Allemands mettent actuellement en œuvre, consiste en la distribution de proclamations de la plus révoltante teneur. Ne se bornant pas à défigurer les faits et à publier des chiffres fantastiques sur nos pertes, les Allemands tâchent d'ébranler la vaillance immuable des troupes russes en cherchant à semer parmi les soldats de la méfiance à l'égard de leurs chefs.

Ces temps derniers, leurs inventions malveillantes, qui se basent probablement sur leur propre état d'esprit, vont jusqu'à des promesses de donner de l'argent, de l'alcool et du tabac à ceux qui se constitueront prisonniers.

C'est avec un sentiment profond de dégoût que la vaillante armée russe continue de traiter par le mépris cette nouvelle ignominie des ennemis de l'empire, ne voyant dans cet indigne procédé que la preuve du manque de confiance qu'ont les Allemands d'obtenir le succès par une lutte honnête.

Pour empêcher les Désertions autrichiennes

Pétrograd, 14 mars. — Pour empêcher les soldats autrichiens de se sauver dans le camp russe, on a institué dans l'armée autrichienne le grade de feldfalke, — faucon de campagne, — dont le titulaire a pour mission spéciale d'épier ceux que l'on soupçonne d'avoir l'intention de se rendre à l'ennemi. Ce gradé a, paraît-il, le droit de tirer non seulement sur les soldats si leur conduite lui paraît suspecte, mais aussi sur les officiers.

LA GUERRE DE PIRATES

Les Vaisseaux allemands s'ils s'échappent seront coulés par les Américains

Comment fut coulé l'« Auguste-Conseil »

Londres, 15 mars. — Le capitaine Gouin, qui se trouvait comme passager sur l'« Auguste-Conseil », a fait le récit suivant :

« Je me trouvais sur la passerelle avec le capitaine, quand nous remarquâmes un petit objet à une distance d'un quart de mille environ. Le capitaine, pensant que ce pouvait être un sous-marin allemand, ordonna de forcer la vitesse. Peu après le sous-marin s'approcha de notre arrière et nous dit d'arborer notre pavillon, ce que nous fîmes. Alors le commandant allemand nous donna dix minutes pour quitter le bâtiment. Nous lançâmes deux canots et nous nous rendîmes à bord du sous-marin qui était l'« U-29 ». Le capitaine allemand nous exprima ses regrets, mais, ajouta-t-il, c'est la guerre. Trois matelots allemands se rendirent à bord de l'« Auguste-Conseil » avec trois bombes, mais ils désiraient que tout d'abord le chef mécanicien retournât à bord pour ouvrir les valves. Celui-ci s'y refusant, ils placèrent les bombes dans la chambre des machines. Elles n'éclatèrent pas. Les Allemands furent obligés de placer d'autres bombes qui cette fois firent explosion avec un bruit formidable. Le vapeur se brisa en deux parties et disparut.

» Un peu plus tard, le vapeur danois « Excellence-Pliske » apparut à l'horizon. Le capitaine allemand nous dit de regagner nos canots, qu'il remorqua jusqu'à une certaine distance du vapeur danois. Il disparut ensuite dans les ténèbres.

» Le capitaine du sous-marin s'est montré très courtois. Il nous a dit qu'il avait quitté Cuxhaven six jours auparavant et qu'il allait y retourner pour prendre un repos de six jours, tandis qu'un autre sous-marin le remplacerait. Le temps était beau, mais la mer assez forte. Les marins ne mirent que cinq minutes pour quitter le vapeur et furent obligés de laisser à bord tout ce qui leur appartenait. »

Le capitaine a dit avoir vu le sous-marin dresser un appareil de T. S. F. et s'en servir. »

Une Réponse cavalière allemande à la Norvège

Christiania, 15 mars. — Le ministère des affaires étrangères allemand a envoyé une courte réponse à la Norvège sur le torpillage du bateau norvégien « Belridge ». La réponse allemande se contente d'affirmer qu'un navire norvégien n'a pu être torpillé par un sous-marin allemand.

Les journaux norvégiens signalent le ton cavalier de cette réponse, qui a l'air d'ignorer qu'à bord du navire frappé on a retrouvé des fragments de torpille portant l'estampille allemande.

Le « Gascogne » arrive à New-York

New-York, 15 mars. — Le transatlantique français « Gascogne » est arrivé, venant de Bordeaux, après une traversée excessivement pénible. Une de ses cheminées a été enlevée par la tempête, et le navire porte en divers endroits les témoignages de la furie des vagues et du vent.

Importante Décision du Président Wilson

New-York, 15 mars. — Le président Wilson a découvert, par l'étude des textes, que, dans le cas où les navires allemands internés à New-York réussiraient à s'échapper et à détruire des navires de commerce, les Etats-Unis seraient responsables des dommages.

En conséquence, si des navires allemands internés cherchaient à s'échapper, le président a donné l'ordre de les couler.

Les Conditions des Etats-Unis et l'Allemagne

New-York, 15 mars. — L'opinion américaine est unanime à exiger de l'Allemagne satisfaction pleine et entière pour la destruction du « William-P.-Frye » par le « Prinz-Eitel-Friedrich ». Les demandes qui seront faites à l'Allemagne seraient les suivantes :

1° L'Allemagne désavouera sans restriction aucune les actes du capitaine du « Prinz-Eitel-Friedrich » et son interprétation du droit des gens;

2° L'Allemagne exprimera officiellement et sans réserve tous ses regrets pour la violation de la neutralité, que constituent cette agression contre un navire neutre et la confiscation d'un chargement de navire neutre;

3° L'Allemagne fera des excuses pour sa violation de la neutralité américaine, pour l'emprisonnement de citoyens américains et pour la destruction de propriétés appartenant à des citoyens américains;

4° L'Allemagne indemnisera les propriétaires des navires américains jusqu'à concurrence de la valeur marchande de chaque bateau;

5° L'Allemagne indemnisera les officiers et matelots américains de leur détention forcée et de la perte de leurs salaires.

La douane de Newport-News a demandé aux autorités de Washington d'examiner le cas de deux matelots du « William-P.-Frye » qui se trouvent encore détenus à bord du « Prinz-Eitel-Friedrich ». Il est avéré que, loin d'avoir sollicité leur enrôlement dans la marine allemande, ils ont été retenus par le capitaine Thierichsen, sous prétexte qu'étant de nationalité allemande, ils relèvent de l'autorité militaire de leur pays.

Von der Goltz a-t-il été assassiné ?

Athènes, 15 mars. — Von der Goltz a quitté Constantinople il y a quelques jours, accompagné d'un nombreux état-major, pour Smyrne, où il devait séjourner deux mois, évidemment dans le but d'organiser la défense de la ville. Or, vingt-quatre heures après, il serait reparti par train spécial pour une destination inconnue. Depuis lors, on n'a plus eu de ses nouvelles, ce qui a donné naissance au bruit qu'il avait été assassiné.

COMMUNIQUES OFFICIELS

Du 15 Mars (15 h.)

L'armée belge a continué à progresser dans la boucle de l'YSER et au sud de Dixmude.

Les troupes britanniques, très violemment attaquées dans la soirée d'hier à Saint-Eloi — SUD D'YPRES, — se sont d'abord légèrement repliées, puis ont contre-attaqué et repris une partie du terrain cédé. Le combat continue.

Dans la région de NEUVE-CHAPELLE, pas de modification.

EN ARGONNE, l'ennemi a tenté, à la fin de l'après-midi du 14, une troisième et très violente contre-attaque pour reprendre les tranchées conquises par nous entre le Four-de-Paris et Bolante; comme les précédentes, cette contre-attaque a été repoussée.

Du 15 Mars (23 h.)

La journée a été marquée par de nombreuses actions favorables pour nous.

Dans la région de LOMBAERTZYDE, notre artillerie a très efficacement bombardé les ouvrages ennemis. Les Allemands ont essayé de reprendre le fortin que nous leur avons enlevé dans la nuit du 11 au 12. Ils ont été repoussés, laissant une cinquantaine de morts sur le terrain. Nos pertes sont insignifiantes.

AU SUD D'YPRES, l'armée britannique, que l'attaque allemande d'hier avait obligée de se replier au delà de Saint-Eloi, a repris le village et la presque totalité des tranchées voisines malgré plusieurs contre-attaques de l'ennemi.

AU NORD D'ARRAS, une attaque très brillante de notre infanterie nous a permis d'enlever d'un seul bond trois lignes de tranchées sur l'éperon de Notre-dame-de-Lorette et d'atteindre le rebord du plateau. Nous avons fait une centaine de prisonniers, parmi lesquels plusieurs officiers et sous-officiers, détruit deux mitrailleuses et fait exploser un dépôt de munitions.

Plus au sud, dans la région d'Ecurie-Roclincourt, près de la route de Lille, nous avons fait sauter plusieurs tranchées allemandes et empêché l'ennemi de les reconstruire.

Dans la RÉGION D'ALBERT, près de Carnoy, les Allemands ont fait sauter une mine sous une de nos tranchées et ont occupé l'entonnoir. Nous les en avons chassés. Ils s'y sont réinstallés, mais une nouvelle contre-attaque nous a permis de reconquérir la position. Nons nous y sommes maintenus depuis lors et nous avons réussi à remettre en état toute notre organisation défensive.

Dans LA VALLÉE DE L'AISNE, près de Vassens, nord-ouest de Nouvron, nous avons pris sous notre feu deux compagnies allemandes qui ont subi de très fortes pertes.

EN CHAMPAGNE, nous avons réalisé de nouveaux progrès. Nous avons gagné du terrain dans les bois au nord-est de Souain et au nord-ouest de Perthes. Nous avons repoussé deux contre-attaques en avant de la croupe 196, au nord-est de Mesnil et élargi dans ce secteur nos positions. Nous avons fait des prisonniers et pris un lance-bombes.

EN ARGONNE, l'activité a été très grande depuis hier. Dans la région de Bagatelle, deux contre-attaques ennemies ont été repoussées. Nous avons démoli un blockhaus; nous en avons occupé l'emplacement et nous nous y sommes maintenus.

Entre le Four-de-Paris et Bolante, l'ennemi a tenté deux contre-attaques qui ont échoué comme les trois premières.

A Vauquois, notre infanterie aprononcé une attaque qui l'a rendue maîtresse de la partie ouest du village. Nous avons fait de nombreux prisonniers.

Au bois Le Prêtre, NORD-OUEST DE PONT-A-MOUSSON, les Allemands ont fait sauter à la mine quatre de nos tranchées avancées qui ont été complètement détruites. Ils y ont pris pied après l'explosion. Nous avons reconquis les deux premières et la moitié de la troisième.

Entre le bois Le Prêtre et Pont-à-Mousson, au haut de Rieupt, l'ennemi a prononcé une attaque qui a été repoussée.

Après la Victoire de Neuve-Chapelle

Les Allemands semblent démoralisés

Les Anglais tiennent bon

Londres, 15 mars (officiel). — *Une violente contre-attaque des Allemands a été repoussée samedi après-midi. Plusieurs contre-attaques moins fortes ont été repoussées également dimanche matin. D'après les observations recueillies sur plusieurs points du champ de bataille comme d'après les déclarations des prisonniers dont le nombre atteint maintenant 1,720, les pertes de l'ennemi ont été très lourdes. Elles doivent être évaluées à tout près de 10,000 hommes en trois jours. Nos avions ont fait sauter un train en gare de Don.*

Le Grand Quartier-Général allemand recule

Nord de la France, 15 mars. — Vendredi soir, le grand quartier général allemand a quitté Lille pour Courtrai, à 25 kilomètres plus au nord et à 10 kilomètres de la frontière, en Belgique.

Cette décision a été prise au cours d'un conseil de guerre, auquel le kaiser assistait.

Une Déroute allemande

Amsterdam, 15 mars. — L'offensive soudaine des alliés, de la Champagne à la mer, semble avoir causé une vive surprise aux Allemands. Un neutre, qui a été témoin du passage à Bruges de troupes échappées de la déroute de La Bassée, a été fortement frappé par leur état pitoyable. Beaucoup n'avaient ni casques ni fusils; les uns boitaient, les autres n'avaient pas de chaussures; certains étaient couverts de boue et formaient un contraste étrange avec les troupes qui s'acheminent toujours, sans enthousiasme d'ailleurs, vers le champ de bataille.

Selon le récit des soldats allemands, le feu de l'artillerie alliée a été terrible. On signale, comme un indice de démoralisation partielle de l'ennemi, l'arrivée à Gand et à Bruxelles de groupes de soldats qui sont passés en conseil de guerre pour s'être soustraits à l'ordre donné de faire contre-attaque ou, tout au moins, de ne pas y avoir répondu avec un enthousiasme suffisant.

L'Escadre anglaise bombarde Nieuport

Dunkerque, 15 mars. — On a entendu ce matin le bruit d'une violente canonnade venant de la direction du nord-est. L'escadre anglaise canonne, croit-on, les dunes de Nieuport.

Hommage anglais à l'Artillerie française

Londres, 15 mars. — Le « Daily Express » écrit : « La victoire de Neuve-Chapelle a été rendue possible dans une large mesure par l'excellence de l'artillerie française. Dès le début de la guerre, les artilleurs français ont été admirables, mais aujourd'hui leur supériorité sur les Allemands est incontestable. »

Ils rattachent Maubeuge à la Belgique

Amsterdam, 15 mars. — Par ordre du baron von Bissing, Maubeuge est rattachée à la Belgique, ainsi que soixante-sept communes des environs immédiats de cette ville.

Les députés Harmignies et Masson se sont entretenus avec le maire de Maubeuge au sujet de la distribution des vivres, le comité d'alimentation belge devant pourvoir dorénavant aux besoins de cette fraction de la population française.

Par contre, Tournai, qui est considéré comme étant sur la ligne de feu, fait actuellement partie, pour les Allemands, de la France. C'est ainsi que les douanes allemandes ont été placées à Leuze, à Frasnes-lez-Buissenal et à Renaix.

Les Opérations des Armées russes

Partout, du Niémen aux Carpathes, les Russes repoussent l'Ennemi

Pétrograd, 15 mars. (Communiqué du grand état-major). — Entre le Niémen et la Vistule, les combats se poursuivent seulement dans les vallées de l'Omoulevo et de l'Orzice, ainsi que dans la direction de Prasnysch, sur un front d'une étendue de cinquante verstes. Les tentatives effectuées par l'ennemi pour progresser ont été partout repoussées.

Le 13 mars, nos troupes ont fait une contre-attaque au cours de laquelle elles se sont emparées de plusieurs villages. Dans les autres régions de la rive droite de la Bobr et de la Narew et sur la rive gauche de la Vistule, on signale des combats d'artillerie et de mousqueterie.

Dans les Carpathes, une violente tempête de neige persiste.

Dans la région du col de Loupkow, nous avons progressé et nous avons fait plus de six cents prisonniers, dont quatorze officiers. Nous avons pris six mitrailleuses. Sur le front Rabbe-Rastzieff-Studenne, les Autrichiens continuent leurs tentatives pour enfoncer notre front, mais ils essuyent de grosses pertes.

Dans les régions de Koziouwka et Rosenka, les Allemands ont renouvelé sans interruption de violentes attaques contre nos troupes. Ces attaques ont pourtant partout été repoussées avec des pertes considérables pour l'ennemi. Dans une contre-attaque, nous avons fait plusieurs centaines de prisonniers.

En Galicie orientale, nous avons repoussé facilement des attaques répétées de l'ennemi près du village de Nezwiska, sur le Dniester. Au cours de cette affaire, un bataillon autrichien a été complètement mis en déroute par une contre-attaque de nos troupes.

Un assaut livré inopinément nous a rendus maîtres des positions ennemies près du village de Malkowice, dans la région de Przemysl. Un bataillon autrichien qui occupait ces positions a été fait prisonnier.

Nouvelles du Front

(Officiel)

Les Effets de l'Artillerie française

On a trouvé récemment sur un soldat bavarois une lettre que celui-ci n'avait pas eu le temps d'expédier :

« Aujourd'hui seulement je trouve le temps de t'écrire. Le 17 et le 18 de ce mois (février) nous avons subi un feu d'artillerie tel que nous n'en avions jamais vu. D'après l'estimation de nos officiers d'artillerie, environ 8,000 coups ont été tirés pendant ces deux journées par l'artillerie française. Des prisonniers ont dit que soixante-quatre canons étaient en action. Les frais se montent environ à 4 millions de marks.

» Malheureusement, je ne suis pas sorti tout à fait indemne, car je suis sourd de l'oreille gauche. Peut-être pourrai-je de nouveau entendre; je n'en sais rien.

» Comme pertes, nous avons dans le régiment à peu près trois cents morts et quatre cents hommes grièvement blessés. Il est probable que ce fut là la plus forte canonnade qui ait eu lieu durant cette guerre. Je dois à un hasard incroyable d'être encore en vie, car notre section, forte de quatre-vingts hommes, occupa, à 2 heures 30 du matin, la tranchée, et quinze hommes seulement en sont revenus. Les autres sont presque tous morts. Quelques rares échappés sont grièvement blessés. Les morts gisaient parfois dix ou douze les uns sur les autres, ou bien côte à côte. Tableau terrible.

» Je remercie Dieu qu'il ne me soit rien arrivé d'autre part. J'ai perdu l'ouïe au moment où un obus de 28 centimètres tomba tout près derrière moi. »

Pour le Corps expéditionnaire d'Orient

CORRESPONDANCE ET COLIS POSTAUX

La correspondance pour le corps expéditionnaire, dont la formation a été annoncée récemment, devra porter l'adresse : **Corps expéditionnaire d'Orient par Marseille.**

En ce qui concerne les colis postaux, indiquer pour l'expéditeur le nom et l'adresse; pour le destinataire, le nom, le prénom, le grade, l'arme, l'état-major ou le service, le corps de troupe et l'unité.

Ajouter enfin : **Corps expéditionnaire d'Orient par la commission de port de Marseille.**

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LES NEUTRES

L'Italie dans l'Expectative

Dans l'Attente

Rome, 15 mars. — Au sujet des démarches du prince de Bulow il n'y a rien de nouveau à signaler à Rome. L'intérêt est actuellement à Vienne. En Italie, on continue à garder une attitude d'attente.

Une Loi de Sécurité générale

Rome, 15 mars. — Le vote par la Chambre de la loi donnant à l'Etat pleins pouvoirs pour assurer la sécurité fait une grande et forte impression. La loi va entrer sans retard en application, permettant au gouvernement de surveiller et de réprimer certains agissements qui ressemblent beaucoup à ce que fut notre avant-guerre.

En vertu de cette loi, on pourra interrompre l'action de certains agents de trouble et d'espionnage dont les actes sont connus de tous et sont restés jusqu'à maintenant à l'abri des lois. Enfin, le ministère pourra empêcher la propagation de nouvelles tendancieuses, destinées à inquiéter et à tromper l'opinion publique.

Mesures de Précautions

Rome, 15 mars. — On annonce qu'une décision ministérielle suspend dès aujourd'hui l'échange de mandats télégraphiques entre l'Italie et l'Autriche. Le système en vigueur actuellement, qui prévoit le règlement des comptes à la fin de chaque semestre seulement, permet à l'une des deux nations de devenir créditrice de l'autre.

Selon le même journal, l'Italie a jugé opportun d'empêcher une telle éventualité de se réaliser vis-à-vis de l'Autriche, car il est difficile de préciser la valeur du change de l'or, qui tous les jours subit en Autriche des oscillations importantes.

Les Préparatifs militaires

Rome, 14 mars. — La préparation militaire se poursuit fiévreusement dans toute l'Italie. Plusieurs indices que le gouvernement cherche à tenir secrets le plus possible montrent clairement l'état d'esprit qui règne dans la Péninsule.

Après avoir décidé la mobilisation immédiate de tous les officiers de complément, la Chambre s'est trouvée d'accord avec le ministre de la guerre pour rappeler les quatre classes de sous-officiers de 1885 à 1888, pour faire soi-disant une période de soixante jours.

Aujourd'hui, ce sont les professeurs de la Faculté des lettres de l'Université de Messine qui décident de se mettre à la disposition du ministre de la guerre en cas de mobilisation, et M. Zupelli leur télégraphie pour les remercier de leur geste patriotique, et leur annonce que le commandant de l'état-major les appellera en temps voulu.

Un jeune soldat, à qui on demandait dans un ministère s'il était survenu quelque chose de nouveau en caserne, répondit que la troupe venait de recevoir l'ordre d'affiler sans tarder les baïonnettes.

Au début de l'année, le gouvernement italien avait fait de grandes commandes de sérum à l'Institut Pasteur de Paris. Il paraît qu'il n'a pas jugé la mesure suffisante, puisqu'aujourd'hui les Instituts sanitaires de Rome, de Turin et de Sienne sont très affairés à la fabrication de vaccin antityphique destiné à l'armée. On entreprendra celle des vaccins antitétanique et anticholérique le plus tôt possible, car les autorités militaires exigent que leurs commandes soient exécutées avant la fin du mois courant.

La Déloyauté allemande

Rome, 15 mars. — A la suite de la découverte à Venise des 90 barils contenant des fusils pour les rebelles de Libye, les autorités ont donné l'ordre de ne plus laisser passer pour cette destination aucun colis allemand sans avoir été préalablement examiné.

Le même traitement sera appliqué aux marchandises autrichiennes.

L'opinion publique italienne est vivement indignée contre la déloyauté allemande.

Rome, 15 mars. — Le travail allemand pour semer des malentendus entre la France et l'Italie est confirmé par de nombreuses enquêtes italiennes. On apprend en effet que des agents allemands tentent d'influencer quelques Garibaldiens de retour en Italie pour les faire parler contre la France et provoquer ainsi une mauvaise humeur réciproque dans les deux pays. Cette manœuvre, éventée, aura moins de chance de réussir. Les déclarations de Peppino Garibaldi suffiraient d'ailleurs à mettre dans leur vrai jour les sentiments et la conduite du gouvernement français à l'égard des Garibaldiens dont beaucoup du reste étaient dans le cas de répondre au dernier appel de leur classe en Italie.

L'Achat d'un Dreadnought

Buenos-Ayres, 15 mars. — La Compagnie américaine qui construit le dreadnought « Moreno » refuse de livrer ce navire à la République Argentine. On croit qu'elle est en pourparlers pour le céder à l'Italie, à un prix plus avantageux.

Le « Moreno » est un dreadnought de 28,000 tonnes, en construction dans les chantiers de la New-York Ship Building Company. Il a été mis en chantier en juillet 1910.

Une Bombe au Consulat d'Autriche de Livourne

Milan, 15 mars. — Une bombe a été jetée dans les locaux du consulat d'Autriche-Hongrie à Livourne. Un républicain, Gino Colonna, a été arrêté.

La Grèce attend aussi

Athènes, 15 mars. — La Grèce est parfaitement calme. Il est difficile de prévoir quelle sera la marche des événements dans un avenir immédiat. Il paraît certain, cependant, que le nouveau cabinet, convaincu de la sagesse de la politique de M. Venizelos, marchera sur les traces de celui-ci. Dans ce cas, M. Venizelos lui a promis son appui. Il y a tout lieu de croire qu'aucune divergence de principe ne subsistera entre la couronne et l'ancien président du conseil.

Une divergence de vues s'est produite à cet égard au moment où la Grèce devait intervenir, mais on peut dire en somme que l'attitude de la nation est une attitude d'attente.

A la Chambre hellène

Amsterdam, 15 mars. — D'après la « Gazette de Voss », la composition de la Chambre grecque serait la suivante : partisans de M. Venizelos, 140; de M. Theotokis, 8; de M. Rallis, 10; de M. Mavromichaïs, 7; de M. Zaïmis, 3; indépendants, 9.

Le Ministre de la Guerre rend visite aux Généraux Maunoury et de Villaret

Il remet à ce dernier la Croix de Commandeur

Paris, 15 mars. — *Le ministre de la guerre a fait hier lundi visite au général Maunoury, avec qui il a pu causer quelques instants.*

Il s'est ensuite rendu auprès du général de Villaret, auquel il a remis, au nom du Président de la République, la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

SUR LE FRONT

Le Drapeau sur l'Arbre

(OFFICIEL)

Paris, 15 mars. — *Il y a quelques semaines, les Allemands avaient, près d'Apremont (est de Saint-Mihiel), placé au sommet d'un arbre devant nos lignes leur drapeau national. Un maréchal des logis et un brigadier de chasseurs à cheval résolurent de faire disparaître cet emblème. Dans la nuit du 9 au 10, ils se glissèrent à travers le réseau de fil de fer ennemi jusqu'au pied de l'arbre sans être entendus d'un poste allemand, voisin seulement de quelques mètres. Au moyen de pétards explosifs, ils abattirent l'arbre et revinrent, sains et saufs, dans nos lignes, en rapportant le fanion allemand.*

Progrès belges dans la Boucle de l'Yser

Amsterdam, 15 mars. — Les troupes du roi Albert poursuivent leur mouvement dans la boucle de l'Yser, c'est-à-dire entre Nieuport et Stuyvehansherke, au nord de Dixmude. L'artillerie des alliés a réussi à détruire le point d'appui organisé par les Allemands dans le cimetière de Dixmude. On sait que l'ennemi a pu, il y a plusieurs mois, enlever Dixmude, mais que sa position dans la ville même était si précaire qu'il n'a occupé effectivement que les abords, la cité même, couverte de ruines, étant intenable pour les deux parties aux prises.

Le Bombardement d'Ypres

Amsterdam, 15 mars. Les Allemands ont procédé à un nouveau bombardement à grande distance de la ville d'Ypres. C'est leur système. Ils se vengent à coups d'obus sur les villes ouvertes de tout échec que subissent leurs troupes. Le nouveau bombardement d'Ypres est la réplique à l'avance des troupes belges dans la direction de Schoorbakke. Précédemment, Ypres avait beaucoup souffert déjà, car en dehors de ses célèbres halles, les principaux quartiers de la ville avaient été atteints. Néanmoins, la plus grande partie de la population civile y est restée, et c'est parmi elle que le bombardement de samedi a surtout fait des victimes.

DU COTÉ RUSSE

Le Communiqué autrichien

Amsterdam, 15 mars. — Voici le communiqué officiel autrichien :

Aucun changement sur le front de la Pologne et de la Galicie occidentale.

Une attaque de l'ennemi sur la Nida inférieure, au sud de Gorlitz, a été repoussée après un bref combat. Dans de nombreux secteurs des Carpathes, de violentes attaques des Russes ont échoué, notamment sur le front, entre la crête de Lupkow et le col d'Uszkow.

De violents engagements de nuit ont eu lieu dans la vallée de l'Opor, et près de Wyszkow; beaucoup de Russes y ont été tués, et plus de 400 se sont rendus après un combat corps à corps.

La lutte s'est également développée sur nos positions, au sud du Dniester. Des forces considérables russes qui prononçaient une attaque ont été assaillies par notre feu et promptement arrêtées; l'attaque a complètement échoué et l'ennemi a subi de lourdes pertes. Des détachements de cavalerie russe transformés en fantassins se sont avancés plus avant dans l'est mais ont été repoussés.

Et les mensonges continuent.

Le Crime de l'Autriche

New-York, 15 mars. — Le « New-York Times » commentant la publication du Livre Rouge austro-hongrois, écrit :

On ne peut concevoir, dit-il, l'objet d'une telle publication; au lieu de justifier, elle incrimine. Par ces documents, l'Autriche se trouve convaincue d'avoir plongé l'Europe dans la plus sanglante guerre de l'histoire, non par inadvertance, et sans le vouloir, mais délibérément, bien avertie et prévoyant parfaitement les inévitables conséquences de son entrée en guerre avec la Serbie.

Le Livre Rouge austro-hongrois est un aveu, non une défense. Quels que puissent avoir jamais été les torts de la Serbie, elle n'a rien fait en aucun temps qui approche comme noirceur et énormité du crime de l'Autriche, démontré par son propre Livre Rouge.

L'auteur de l'article analyse les correspondances et conclut ainsi :

La Serbie n'a été qu'un prétexte pour une guerre dont les préparatifs étaient faits depuis longtemps et pour laquelle l'Allemagne se tenait prête au moyen des énormes crédits de guerre autorisés des mois avant le crime de Serajevo.

Von Hindenburg change son Plan

Petrograd, 15 mars. — Le maréchal von Hindenburg a évidemment changé ses plans. Il y a de clairs indices qu'il est sur le point d'abandonner son raid audacieux sur la Narew, et l'on croit qu'il a trouvé l'accueil que lui réservait les Russes bien plus chaleureux qu'il ne l'attendait; d'autre part, il se montre assez déçu par la qualité de ses hommes.

Armée du Caucase

Pétrograd, 15 mars. — Communiqué de l'armée du Caucase, 13 mars :

Dans la région au delà du Tchorok, nos troupes, ayant occupé fortement l'usine du col de Dzansul et les routes menant de cette route vers Khopa, avancent vigoureusement en délogeant les Turcs de leurs positions.

Les tentatives des Turcs dans certaines directions pour prendre l'offensive partiellement ont été repoussées par nos troupes.

Autour de Przemysl et autour de Prasnysch

Pétrograd, 15 mars. — Dans les milieux militaires on estime que la prise par les Russes de la position de Malkowice, sous Przemysl, en Galicie, a une grande importance, car elle permet aux Russes d'approcher tout près des ouvrages de la forteresse.

Dans le Nord, sur le front Omuleff-Orjitz-Prasnysch, où les adversaires gardent une attitude expectante, les Russes et les Allemands sont tellement rapprochés les uns des autres que de grandes masses de troupes ne peuvent se mouvoir librement.

SUR MER

La Fin du « Dresden »

Il fut vaincu et coulé en cinq minutes

Londres, 15 mars. — **L'Amirauté annonce que les croiseurs « Glasgow » et « Kent » et l'auxiliaire « Orana » attaquèrent le croiseur allemand « Dresden », près de l'île Juan Fernandez.**

Après cinq minutes de combat seulement, le « Dresden » abaissa son pavillon. Il avait subi de graves dégâts et le feu s'était déclaré à bord. Peu après, la soute aux poudres explosait et le « Dresden » coulait.

L'équipage fut sauvé.

Les navires anglais n'éprouvèrent ni perte ni dommage.

N. B. — Le petit archipel de Juan-Fernandez est situé à 600 kilomètres à l'ouest de la côte du Chili.

La Guerre de Pirates

LA FIN HEROIQUE DU CAPITAINE DU « BAYANO »

Londres, 15 mars. — Les survivants de l'équipage du « Bayano », torpillé jeudi matin par un sous-marin allemand dans le Firth of Clyde, ne tarissent pas d'éloges sur la conduite héroïque de leur capitaine, le commandant Carr, qui demeura debout sur le pont de son bâtiment tandis qu'il sombrait.

Tandis que le navire retentissait du bruit de plusieurs explosions intérieures, un nuage de fumée s'échappant de la chambre des machines enveloppa tout le bâtiment. On s'efforça de descendre les canots et les radeaux en même temps qu'on distribuait des ceintures de sauvetage et des cols pneumatiques.

Jusqu'à la dernière minute, le télégraphiste de T. S. F. envoya le message de détresse S. O. S. Il fut bientôt avéré qu'il n'y avait plus d'espoir de salut qu'en sautant à l'eau. Un mousse aux cheveux blonds distribuait les ceintures de sauvetage.

« Brave petit, fit le commandant en lui donnant une tape amicale sur l'épaule, il faut songer à vous sauver vous aussi. » Il en dit autant à un autre et lui serra la main.

Puis, on le vit debout sur le pont, stoïque, les yeux au ciel, tandis que son navire s'enfonçait. La mer était calme, mais l'atmosphère obscure, et nul des survivants n'aperçut le sous-marin qui venait de couler leur navire.

Le Cas du « Prinz-Eitel-Friedrich »

CYNISME ALLEMAND

New-York, 15 mars. — C'est le comble de l'impudence, écrit l'« Evening Sun », que le capitaine du « Prinz-Eitel-Friedrich » ait osé se réfugier dans un port américain avec des Américains captifs à bord afin de nous annoncer glorieusement qu'il a coulé notre pavillon au fond de la mer et qu'il mette froidement à la charge de notre charité ses prisonniers de guerre qui l'encombrent.

Les Noms exacts des derniers Vapeurs anglais coulés

L'amirauté confirme que les vapeurs attaqués et coulés par des sous-marins allemands, les 11, 12 et 13 mars, sont : le « Forazan », l'« Headlands » et le « Haradale ».

L'Entente anglo-française CONTRE le Commerce allemand

DE GRAVES MESURES SONT ÉDICTÉES

Paris, 15 mars. — Le « Journal officiel » publiera demain un décret relatif aux mesures prises par les gouvernements français et anglais contre le commerce allemand. Le décret est précédé du rapport suivant adressé au Président de la République par les ministres des affaires étrangères, des finances, de la guerre et de la marine :

Paris, 12 mars 1915.

Monsieur le Président,

Le gouvernement allemand a édicté certaines mesures qui, en violation des usages de la guerre, tendent à déclarer les eaux qui entourent la France septentrionale et le Royaume-Uni, zone militaire, dans laquelle tous les navires marchands alliés seraient détruits sans égard pour la vie des équipages et des passagers non combattants, et dans laquelle la navigation neutre serait exposée aux mêmes dangers.

Dans un mémorandum accompagnant la publication des dites mesures, les neutres sont avertis de ne pas embarquer de marins, de passagers ou de cargaisons sur des navires alliés.

De semblables prétentions de la part de l'ennemi donnent aux gouvernements alliés le droit d'y répondre en empêchant toutes espèces de marchandises d'atteindre ou de quitter l'Allemagne. Toutefois, les gouvernements alliés n'entendront jamais suivre leur ennemi dans la voie cruelle et barbare qui lui est habituelle, et les mesures auxquelles ils se voient forcés d'avoir recours ne doivent, dans leur intention, comporter aucun risque pour les navires neutres ou pour la vie des personnes neutres ou non combattantes, et doivent être appliquées, en stricte conformité, avec les lois de l'humanité.

C'est dans ces conditions et dans cet esprit qu'a été conçue la déclaration conjointe ci-après annexée, notifiée par les gouvernements alliés le 1er mars 1915, et qu'est rédigé le projet de décret que nous avons l'honneur de soumettre ci-après à votre haute appréciation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre profond respect.

Le ministre des affaires étrangères,
DELCASSÉ.
Le ministre des finances,
A. RIBOT.
Le ministre de la guerre,
A. MILLERAND.
Le ministre de la marine,
Victor AUGAGNEUR.

Le Décret français

Voici le texte du décret dont les dispositions rigoureuses et équitables sont hautement légitimées par la piraterie allemande, son insolent mépris du droit des gens et ses intolérables excès contre l'humanité :

Le Président de la République, sur le rapport du ministre des affaires étrangères, du ministre des finances, du ministre de la guerre et du ministre de la marine, décrète :

Article premier. — Toutes les marchandises appartenant à des sujets de l'empire d'Allemagne et venant d'Allemagne ou expédiées sur l'Allemagne et ayant pris la mer postérieurement à la promulgation du décret, seront arrêtées par les croiseurs de la République. Le territoire occupé par les forces armées allemandes est assimilé au territoire allemand.

Art. 2. — Seront considérés comme marchandises venant d'Allemagne, tous articles et marchandises de marque ou fabrication allemande, ou fabriqués en Allemagne, les produits du sol allemand, ainsi que tous les articles et marchandises de quelque nature que ce soit, dont le lieu d'expédition directe, ou par voie de transit, est en territoire allemand.

Toutefois, la présente disposition ne s'appliquera pas aux marchandises qu'un national d'un pays neutre justifiera avoir fait entrer de bonne foi en pays neutre avant la promulgation du présent décret ou dont il justifiera avoir la propriété régulière et de bonne foi antérieurement à la dite promulgation.

Art. 3. — Seront considérées comme marchandises expédiées sur l'Allemagne tous articles et marchandises de quelque nature que ce soit expédiés directement ou par voie de transit sur l'Allemagne lorsque les documents qui accompagnent les dits articles ou marchandises ne fournissent pas la preuve d'une destination finale et sincère en pays neutre.

Art. 4. — Les navires neutres à bord desquels seront trouvées les marchandises visées à l'article 1er seront déroutés sur un port français ou allié. Lorsque le navire sera conduit dans un port français, les marchandises seront débarquées s'il n'en est statué autrement à leur égard, comme il est dit ci-après. Le navire sera ensuite laissé libre. Les marchandises qui auront été reconnues appartenant à des sujets allemands seront mises sous séquestre ou vendues pour le prix en être déposé à la Caisse des dépôts et consignations jusqu'à la signature de la paix, pour le compte de qui de droit.

Les marchandises appartenant à des neutres et venant d'Allemagne seront laissées à la disposition des propriétaires neutres pour être renvoyées à leur port de départ qui sera fixé. Passé ce délai, les dites marchandises seront sujettes à réquisition ou vendues pour le compte et aux frais et risques des propriétaires.

Les marchandises appartenant à des neutres expédiées sur l'Allemagne seront laissées à la disposition des propriétaires neutres pour être soit renvoyées à leur port de départ, soit dirigées sur tel autre port français, alliés ou neutre, qui sera autorisé. Dans l'un ou l'autre cas, un délai sera fixé, passé lequel les marchandises seront sujettes à réquisition ou vendues pour le compte et aux frais et risques du propriétaire.

Art. 5. — Exceptionnellement, sur la proposition du ministre des affaires étrangères et sur avis conforme du ministre de la guerre, le ministre de la marine pourra accorder des autorisations de passer soit à une cargaison déterminée, soit à une certaine catégorie spéciale de marchandises à destination ou en provenance d'un pays neutre déterminé. Toute marchandise venant d'Allemagne ne pourra bénéficier d'une autorisation de passer que si elle a été embarquée en port neutre après avoir acquitté les droits de douane du pays neutre.

Art. 6. — Le présent décret ne porte pas atteinte aux dispositions édictées au regard des marchandises déclarées contrebandes de guerre absolue ou conditionnelle.

Art. 7. — La question de savoir si la marchandise déroutée est une marchandise appartenant à des sujets allemands ou venant d'Allemagne ou expédiée sur l'Allemagne est portée devant le conseil des prises statuant comme il est dit ci-après, dans les deux jours de l'arrivée du navire dérouté. Les papiers de bord et autres documents justifiant le déroutement sont envoyés par le service des prises du port et sous couvert du service de la marine au commissaire du gouvernement près le conseil des prises qui en saisit d'urgence le président du conseil.

Le président convoque le conseil, qui statue sur pièces dans la huitaine de l'enregistrement du dossier au conseil. Nonobstant le dit délai, il appartiendra toujours au conseil d'ordonner les mesures qui lui paraîtraient nécessaires et d'accorder, s'il y a lieu, aux parties qui le demanderaient, le délai suffisant pour faire valoir leurs droits.

La décision du conseil des prises est transmise au ministre de la marine, chargé d'en assurer l'exécution.

Art. 8. — Le ministre des affaires étrangères, le ministre des finances, le ministre de la guerre et le ministre de la marine seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris le 13 mars 1915.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :
Le ministre des affaires étrangères,
DELCASSÉ
Le ministre des finances,
A. RIBOT.
Le ministre de la guerre,
A. MILLERAND.
Le ministre de la marine,
Victor AUGAGNEUR.

Le Barrage anglais

Londres, 15 mars. — Les mesures prises pour éviter l'arrivage des marchandises en Allemagne sont les suivantes :

Aucun bâtiment se dirigeant vers l'Allemagne ne pourra continuer vers sa destination après une date déterminée. Les bâtiments susdits auront la faculté de gagner des ports neutres ou alliés mais seulement sur autorisation; sinon ils devront opérer le déchargement de leurs marchandises dans des ports anglais. Si leur cargaison, constituée par d'autres marchandises que de la contrebande de guerre, n'est pas réquisitionnée par le gouvernement anglais, ces marchandises seront restituées conformément aux décisions des tribunaux de prises.

Les bâtiments venant d'Allemagne ou de ports non allemands et transportant des marchandises dont l'origine ou le propriétaire sont ennemis seront l'objet d'un traitement similaire. Mais le prix des marchandises réquisitionnées ou vendues ne sera pas remboursé avant la fin de la guerre.

Les bâtiments se rendant dans les ports non allemands et transportant des marchandises destinées à l'ennemi pourront être requis d'en effectuer le déchargement dans des ports anglais ou alliés, sous les conditions précédemment mentionnées.

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

La Grèce et l'Intervention

L'Opinion de M. Venizelos

Athènes, 15 mars. — M. Venizelos a déclaré, dans une interview, qu'il était convaincu que le nouveau cabinet grec serait très prochainement contraint par les événements de participer aux opérations des alliés contre Constantinople et Smyrne.

Les dessous de la Crise grecque

Paris, 15 mars. — Il est possible maintenant de préciser dans quelles conditions se produisit la crise qui devait aboutir à la non participation de la Grèce aux côtés des alliés et à la démission de M. Venizelos, président du conseil.

Le jeudi soir 4 mars, M. Venizelos avisait les gouvernements de la Triple Entente qu'il pourrait mettre à leur disposition pour l'entreprise des Dardanelles, environ 9,000 hommes.

L'état-major grec formulait des objections très nettes, en évoquant le danger qui pouvait se produire du côté de la Bulgarie. Mais M. Venizelos n'y croyait pas. Il estimait que la Bulgarie imiterait plutôt l'exemple de la Grèce et marcherait contre la Turquie.

Son plan personnel ne comportait, en tout état de cause, que le déplacement de 9,000 hommes qui seraient remplacés aussitôt par 9,000 réservistes. Les gouvernements français et anglais exprimèrent au gouvernement russe leur désir de le voir approuver la coopération de la Grèce.

Dans l'intervalle du jeudi au samedi, on était informé que la Bulgarie se préoccupait vivement de l'attitude de la Grèce. Le gouvernement bulgare se demandait si l'heure n'était pas venue d'opérer contre la Turquie et la constitution d'un grand cabinet de concentration nationale fut envisagée à Sofia. L'on y était d'autant plus porté à sortir de la neutralité et à rompre avec la Turquie, qu'Enver-Pacha avait rappelé toutes les troupes turques disponibles d'Andrinople pour les rassembler du côté de la presqu'île de Gallipoli.

Selon toute apparence, la Bulgarie serait entrée en campagne comme auxiliaire de la Triple Entente. Mais le dimanche, on apprenait que M. Venizelos avait démissionné, et l'on recevait en même temps l'adhésion formelle du gouvernement russe à l'accord projeté entre les grandes puissances alliées et la Grèce.

La Bulgarie, depuis ce momnet, reste dans l'expectative, mais elle sait que la Triple Entente ne fera aucune opposition à une offensive qu'elle prendrait éventuellement en Thrace, et qui la porterait jusqu'à la ligne Enos-Midia. Il semble d'ailleurs que la Turquie a envisagé cette possibilité, car elle a envoyé à Tchachaldja et en avant vers Andrinople, une partie des 140,000 hommes dont elle dispose au maximum dans ses districts d'Europe. La Bulgarie n'aurait, en tout cas, en face d'elle, que des forces très numériquement inférieures aux siennes.

L'Entente balkanique

Des Délégués grecs à Sofia

Genève, 15 mars. — *Un télégramme de Bucarest annonce que plusieurs personnalités de l'entourage de M. Venizelos sont arrivés à Sofia et ont eu un entretien avec M. Danef, ancien ministre, et plusieurs députés, au sujet de la reconstitution de l'entente balkanique.*

Les Bulgares ont accueilli chaleureusement les Grecs. La mission est attendue à Bucarest le 15 et sera reçue par M. Take Ionesco.

Un Hommage de la Bulgarie à la Russie

Pétrograd, 14 mars. — A l'occasion de l'anniversaire de la mort de l'empereur Alexandre II, le ministre de Bulgarie a déposé sur son tombeau une couronne avec cette inscription : « Au tsar libérateur du tsar de Bulgarie, la Bulgarie à jamais reconnaissante. »

La Disette en Allemagne

Qu'ils se régalent!!!

Racines de Jonc et Orties fraîches!

Amsterdam, 15 mars. — Le docteur Graebner, directeur du musée botanique, a décidé de créer pour le printemps prochain une section de lé..ımes de disette dans le Jardin botanique municipal. Le docteur Graebner affirme avoir trou..é une nouvelle source de farine : les racines de jonc, ou chiendent marin, qui se trouvent abondamment dans les environs de la capitale. Le savant allemand estime que la technique allemande trouvera certainement le moyen de tirer profit de cette découverte. Trois kilos de cette racine donnent deux kilos d'une excellente farine très blanche et agréable. Le peuple allemand ne laissera pas perdre cette nouvelle source d'alimentation, qui est à la portée de toutes les mains et de toutes les bourses.

Dans le même ordre d'idées, le « Berliner Tageblatt » écrit :

« En dehors de l'oseille sauvage, dont chacun connaît les vertus nutritives, nous avons les orties fraîches, délicieuses, à préparer comme épinard, et le taraxum officinal, ou dent-de-lion, dont les racines, longues et savoureuses, peuvent, sinon remplacer les asperges, du moins fournir une excellente nourriture, déjà employée au cours des famines du moyen âge. »

250,000 Irlandais combattants

Un Discours de M. Redmond

Manchester, 14 mars. — M. Redmond, chef du parti nationaliste irlandais, dans un discours fait cette après-midi, à Manchester, s'est exprimé ainsi :

« Je suis heureux de m'adresser aujourd'hui à une réunion qui n'est pas composée exclusivement d'Irlandais, mais d'Anglais et d'Irlandais unis pour la cause commune. L'Irlande a été admise par la démocratie anglaise sur un pied d'égalité dans l'empire à la fondation duquel elle contribua largement. (Applaudissements.) Actuellement, il n'y a pas moins de 250,000 Irlandais sous les drapeaux. Certains d'entre eux ont même traversé les mers pour venir remplir leur devoir vis-à-vis de la mère-patrie. (Applaudissements.) »

Pour avoir commercé avec les Boches

Melbourne, 14 mars. — Un négociant de la ville a été condamné à 5,000 fr. d'amende pour avoir essayé de faire du commerce avec l'ennemi. Le magistrat a déclaré qu'il infligerait dorénavant dans des cas semblables une peine de prison.

Au Conseil d'Etat

LA REGLEMENTATION DES BOUCHERIES

Le Conseil d'Etat vient de rejeter un pourvoi formé contre un arrêté du maire de Vire dont une disposition était ainsi conçue :

« Il sera délivré à tout acheteur, sans qu'il soit besoin d'aucune réquisition de sa part, un bulletin de pesée... Les viandes appartenant à des catégories différentes seront pesées et indiquées séparément. »

Le Syndicat des bouchers fondait sa réclamation sur ce qu'on ne saurait, suivant lui, admettre l'assujettissement des commerçants aux frais d'un tel bulletin, ni prescrire l'indication de pesées séparées.

Le Conseil d'Etat a estimé au contraire que sur ce point l'arrêté du maire de Vire est parfaitement légal. Il est intéressant pour les municipalités et pour le public de reproduire un passage de cet arrêt au point de vue de la pratique journalière :

« Considérant qu'en décidant que les bouchers et charcutiers seront tenus de délivrer à tout acheteur, même sans réquisition de sa part, un bulletin de pesée à leurs nom et adresse, indiquant en même temps que l'espèce de viande et la qualité des morceaux fournis le prix de l'unité de poids par morceaux de qualités différentes (exception faite, suivant les déclarations du maire, pour les pesées de pièces comprenant des morceaux de catégories diverses), ainsi que le poids et le prix de la viande livrée, et en spécifiant que toutes parties entrant dans la pesée devront être livrées à l'acheteur, et qu'en aucun cas le gigot de mouton ou d'agneau ne peut être pesé avec la patte, le maire de Vire a eu pour but de permettre au consommateur de vérifier l'exactitude de la livraison et d'assurer la sincérité du commerce; qu'il a pris ainsi des mesures destinées à assurer la fidélité du débit; qu'il appartenait également à l'autorité municipale, pour assurer l'efficacité du contrôle sanitaire, d'interdire toutes opérations de débit et de vente en arrière-boutique. »

Les Elections espagnoles

Désordres à Barcelone et à Bilbao

Madrid, 15 mars. — Les candidats ministériels ont obtenu la majorité aux élections. Une collision s'est produite entre républicains et partisans de Don Jaime, à Barcelone. De petits désordres ont eu lieu à Bilbao. Dans les autres provinces, la tranquillité n'a cessé de régner.

Les Evénements du Mexique

L'Intervention américaine envisagée

Madrid, 15 mars. — Le président du conseil, M. Dato, a déclaré qu'en conséquence de l'anarchie qui règne au Mexique et des crimes qui s'y commettent, l'intervention des Etats-Unis est presque inévitable. L'Espagne n'enverra plus de diplomates tant que la situation normale ne sera pas rétablie.

Tirages financiers

OBLIGATIONS SUEZ 5 %

Le numéro 300,602 gagne 150,000 francs.

Les deux numéros suivants gagnent 25,000 francs :

320.521 76,158

Les deux numéros suivants gagnent 5,000 francs :

34,250 318,765

Les vingt numéros suivant gagnent chacun 2,000 francs :

109,385 268,975 98,743 226,196 178,099 75,013
139,415 10,421 125,147 120,607 307,946 131,772
203,386 184,489 41,513 8,985 91,205 323,317
291,842 167,798

3,804 numéros sont remboursables au pair.

Ville de Paris 1865

Le numéro 26,289 gagne 150,000 fr.
Le numéro 388,087 gagne 50,000 fr.
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. :

330,237 9,896 250,361 81,054

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :

119,784 521,747 104,372 549,730 200,256

Les dix numéros suivants gagnent chacun 2,000 fr. :

1,630 574,241 113,143 520,017 218,492 277,230
369,319 439,921 294,059 445,546

3,776 numéros sont remboursables au pair.

BORDEAUX

Il y a 44 ans

LA GIRONDE du 16 Mars 1871.

La Conférence de Londres *vient de clore ses travaux après avoir annulé les articles du traité de 1856 relatifs à la neutralisation de la mer Noire.*

Remerciments à Bordeaux. — *Au moment de quitter Bordeaux, M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, a adressé au maire, M. Emile Fourcand, une lettre de remerciments. Nous en détachons les passages suivants :*

« Le chef du pouvoir exécutif, dans la séance du 10 mars, et le président de l'Assemblée, dans la séance du 11, ont adressé leurs remerciments à la municipalité et à la ville de Bordeaux; je crois devoir y joindre les miens et ceux des fonctionnaires à la tête desquels je me trouve momentanément placé.

» Je vous envoie donc l'expression de toute notre gratitude pour vous, Monsieur le Maire; pour tous les membres du Conseil, dont nous avons plus que doublé pendant plusieurs mois les fatigues et les préoccupations; pour la garde nationale et pour cette grande ville si éclairée, si patriotique, si libérale, qui a prêté un si énergique concours au gouvernement pendant la guerre, et entouré de tant de respect les séances de l'Assemblée nationale. »

D'autre part, le « Moniteur Universel » (Journal officiel) disait dans son bulletin :

« Plus d'un d'entre nous, attiré vers Paris par les effluves magnétiques qui émanent de la ville par excellence, par la magie des souvenirs, par l'admiration qu'inspire l'héroïsme et la compassion que l'on ne peut refuser à d'indicibles souffrances, aura cependant éprouvé une sorte de regret à la pensée de quitter la cité hospitalière qui nous offre depuis trois mois un si paisible abri ! »

La Santé de Mme Sarah Bernhardt

Le docteur Denucé a fait lundi, à Andernos, à Mme Sarah Bernhardt une visite à la suite de laquelle le bulletin suivant a été communiqué :

« Mme Sarah Bernhardt est toujours aussi bien que possible.

» DENUCÉ. »

Le Général Oudard à Bordeaux

Le général Oudard, inspecteur général et ancien commandant du 18e corps et de la 18e région, est actuellement à Bordeaux, où il va procéder à l'inspection des dépôts et camps d'infanterie.

344e et 257e

Nous avons publié récemment une flatteuse citation à l'ordre du 31e Corps d'Armée intéressant le 344e. Nous sommes heureux de reproduire un ordre du même corps d'armée paru le 10 mars dernier et ainsi conçu :

« Le 257e, suivant de près le 344e, a quitté le 7 mars la zone d'action du 31e corps d'armée. L'état-major de la 3e brigade part à son tour.

» A cette occasion, le général commandant le 31e corps d'armée tient à rendre hommage aux efforts accomplis et aux services rendus par cette brigade qui, pendant deux mois, n'a pas cessé de travailler et de progresser sur une partie vitale du front du corps d'armée.

» Je remercie, en particulier, le commandant de la 136e brigade, colonel Vernadet, dont l'énergie, l'activité, l'expérience ont stimulé et guidé le zèle de tous et permis d'obtenir des résultats marqués. »

On voit que si les enfants de la Gironde sont à la peine, ils sont aussi à l'honneur.

» Le général commandant le 31e corps d'armée,
» DELETOILLE. »

La Guerre commerciale

Exposition-musée commercial

Tirage de la tombola « la Poupée de France »

Le tirage de la tombola de la « Poupée de France » a eu lieu dimanche soir, à neuf heures et demie, à l'Exposition-Musée.

Voici les numéros gagnants par ordre de sortie :

197 108 95 32 23 61 93 135 67 214 212 241 18

Soit une poupée par dizaine de billets placés.

Les poupées devront être retirées au Syndicat d'initiative, 7, cours de Tourny, avant vendredi, à cinq heures du soir.

La machine à coudre Singer, offerte par le directeur de la Compagnie au profit de l'hôpital auxiliaire 124, a été remise à son heureux gagnant.

La campagne menée contre les produits germaniques par les organisateurs de la première Exposition-Musée commercial à Bordeaux obtient déjà d'heureux résultats. M. Lamy, président de la Chambre de commerce de Limoges, comme suite à la proposition qui lui a été faite par les membres du Comité des concours de province, pour la fabrication dans la région limousine du petit baigneur en porcelaine qui se met dans les gâteaux des Rois, qui était fabriqué par les Boches, et aussi la tête de la poupée, qui doit revenir toute française, vient d'adresser la réponse suivante :

« Monsieur le Commissaire général de l'Exposition-Musée, cours de Tourny, Bordeaux.

» Monsieur le Commissaire,

» J'ai bien reçu votre lettre du 5 mars et vous en remercie. Je suis tout à votre disposition pour faciliter les affaires entre les personnes qui s'adresseraient à vous et les fabricants de porcelaine de Limoges, en vue de substituer nos articles aux produits allemands.

» Je dois vous dire toutefois qu'en ce qui concerne les têtes de poupées et divers autres articles, il est à ma connaissance que plusieurs fabricants de Limoges sont déjà en relations avec diverses maisons, et je me plais à espérer que des relations commerciales intéressantes vont s'établir pour ces articles.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes très distinguées salutations.

» Le président de la Chambre de commerce,

» Signé : LAMY. »

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle à la connaissance des intéressés, qui s'ajoute à la création de produits français déjà acquise à Bordeaux : la fabrication des articles en caoutchouc, les produits à polir, remplaçant avantageusement le « kaol », et les bouchons 24 lignes venant directement des Landes, où un outillage spécial a été établi pour remplacer immédiatement la fabrication allemande et augmenter la collection des fabriques françaises établies en catalogue.

Le Sou du Blessé

M. Olivier Bascou, préfet de la Gironde, remercie le Sou du Blessé de son nouvel envoi d'argent s'élevant à la somme de 109 fr. 55 et destiné à l'Œuvre des Ateliers de guerre.

Œuvre des Victimes de la Guerre

Pour le moment, l'attention de l'Œuvre est plus particulièrement retenue par la situation des mutilés, des veuves et des orphelins; elle prie ses sociétaires de régler leurs cotisations de 1915 et elle rappelle que la cotisation de membre adhérent n'est que de 5 francs par an. En envoyer le montant à M. Daniel, délégué, au siège social, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

Les statuts sont adressés franco contre 20 centimes.

Comité de l'Aisne

Les habitants de l'Aisne arrivant des régions occupées par l'ennemi, et rapatriés en France, sont priés de vouloir bien envoyer d'urgence leur adresse à MM. G. Hanotaux et Couesnon, présidents du comité de l'Aisne, 72, faubourg Saint-Martin, mairie du dixième arrondissement, Paris.

Pour les Belges

La conférence de M. Wilmotte à l'Apollo a rapporté 707 fr. 30, qui ont été ainsi répartis : 25 % à la direction du théâtre; 183 fr. 15 à M. Curton, pour frais d'affiches et d'affichage; 25 fr. remis à une artiste locale; 23 fr. 30 de droits d'auteurs, etc. Restait 302 fr. 95, dont la moitié a été remise, pour les réfugiés belges, à la Société belge de bienfaisance du Sud-Ouest, et dont l'autre moitié a été réservée pour les Français nécessiteux de Bruxelles. M. Klobukowski, ministre de France résidant au Havre, recevra le don et le transmettra.

Faculté de Médecine et de Pharmacie

Sages-Femmes et Herboristes.

L'examen préparatoire institué par l'arrêté ministériel du 1er août 1879 et qui est actuellement exigé pour l'inscription des candidats au certificat d'herboriste de 1re classe et des aspirantes au titre d'élève sage-femme de 2e classe, aura lieu le jeudi 15 avril 1915 courant, à huit heures du matin, dans une des salles de la Faculté de médecine, place d'Aquitaine.

Les inscriptions pour cet examen seront reçues au secrétariat de la Faculté dans les quinze jours qui précèdent l'examen.

La liste des pièces à fournir sera adressée aux aspirants qui en feront la demande.

Les épreuves comprennent : 1. une dictée de vingt lignes; 2. deux problèmes d'arithmétique usuelle; 3. lecture; 4. interrogations sur le système métrique.

Nécrologie

Lundi matin, au milieu d'une assistance considérable, ont été célébrées en l'église Notre-Dame à Bordeaux, les obsèques de Mme L. Micé, veuve du regretté professeur de notre Faculté de médecine, recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, le ferme républicain qui occupa une place des plus importantes dans le monde savant bordelais.

De nombreux professeurs de notre Université, des membres du corps médical, des représentants de nos Sociétés scientifiques assistaient à cette douloureuse cérémonie, à la suite de laquelle le corps de la défunte a été transporté à Langon, pour être inhumé dans le caveau de la famille.

L'Atelier

Les membres de l'Atelier, Association professionnelle de peintres, sculpteurs, architectes et graveurs de notre ville, ont décidé d'apporter leurs concours à l'Œuvre patriotique et humanitaire de la Croix-Rouge, en organisant leur dixième Salon dans la Galerie Imberti, rue Porte-Dijeaux.

Cette nouvelle manifestation d'art local sera inaugurée du 15 au 20 avril prochain. Tous les frais seront prélevés sur la caisse de l'Association, afin de réserver intégralement les recettes aux Sociétés de la Croix-Rouge de notre ville.

Pour permettre à toutes les bonnes volontés de contribuer à cette œuvre, le prix d'entrée sera fixé à 0 fr. 25.

Il est juste de dire que M. Imberti, en accordant un prix exceptionnel pour la location de sa galerie, a facilité grandement cette heureuse organisation. Ce sont les blessés qui en profiteront.

Dans un Grenier...

Edmond Gonzalès, employé par M. E. Regour, marchand de chevaux, 21, rue Chabrely, n'a que dix-huit ans. Pourtant il se trouve fort bien dans le grenier de son patron, et, mollement étendu sur le foin, il goûte chaque nuit un repos bien gagné. Il dort, comme on dort à son âge, d'un sommeil que rien ne peut venir troubler.

C'est ce que le citoyen qui est venu faire une visite au grenier, l'autre nuit, a dû constater et qu'il a mis à profit pour fouiller consciencieusement les poches du pantalon du jeune Gonzalès.

A son réveil, celui-ci eut la désagréable surprise de constater la disparition de son portefeuille, contenant 9 billets de 100 francs, ainsi que divers objets de moindre valeur que contenaient ses poches.

Une enquête est ouverte, mais les chances sont faibles, on le comprend, de retrouver le voleur.

Un Balcon cède

Mlle Mélanie Laurier, vingt et un ans, domiciliée chez Mme Madrière, 43, rue des Ayres, voulant fermer des persiennes, passa sur le balcon. A ce moment, une large pierre dudit balcon, la dernière à droite, céda sous son poids — elle ne devait certainement pas tenir solidement — et Mlle Laurier, entraînée dans la chute, s'abattit sur le trottoir, de la hauteur du premier étage, et se foula la cheville; elle se plaint, en outre, de douleurs internes.

Un Coup de Couteau

Dans la soirée de dimanche, une discussion s'élevait, dans un restaurant, entre un musicien ambulant, le Belge Gaston D..., vingt-deux ans, domicilié 32, rue Sainte-Croix, et un certain J..., 5, rue Le-Renyart, qui, à bout d'arguments, frappa son adversaire d'un coup de couteau à la main gauche. La blessure ne présente heureusement aucune gravité.

Les Voleurs de Troncs

C'est décidément une bande qui, depuis quelques jours, se spécialise dans les vols des troncs destinés à recueillir les oboles des Bordelais en faveur des blessés, des prisonniers, des victimes de la guerre, et qui sont installés dans la plupart des magasins de notre ville.

Le dernier exploit de cette bande a été effectué dans la pharmacie Viratelle, 87, rue Lagrange. Mais la recette n'ayant pas, cette fois, paru suffisante au voleur, il a enlevé en outre une petite somme placée dans un tiroir-caisse non fermé à clé.

Nos plus fins limiers se sont mis en campagne, et il est certain que la bande sera mise bientôt dans l'impossibilité de continuer la série de ses exploits.

Collision d'Autos

Lundi, vers cinq heures de l'après-midi, s'est produite entre deux autos une collision qui aurait pu avoir de graves conséquences, mais pour laquelle, heureusement, seuls des dégâts matériels sont à enregistrer.

Voici les détails de l'accident : L'auto « 59-B-4 », conduite par le chauffeur M..., qui venait de la rue de Tivoli et transportait un officier général, se dirigeait vers la rue de l'Arsenal, quand, à une quinzaine de mètres seulement de la rue Camille-Godard, qui traverse ces deux rues, le chauffeur aperçut l'auto « 606-B-4 », conduite par un médecin-major, le docteur B..., qui venait de la rue Camille-Godard pour suivre la rue Labottière.

Le chauffeur de la première auto corna plusieurs fois, mais la voiture du médecin ne put être arrêtée à temps et prit en écharpe l'autre auto en lui faisant faire volte-face.

La position des deux voitures était critique, car l'auto « 59 B-4 » avait sa partie d'avant défoncée et engagée dans les roues arrière de l'autre voiture.

Malgré le choc très violent, aucune des personnes qui occupaient les deux autos ne fut blessée. Les dégâts matériels ne sont pas estimés.

Petite Chronique

Tombé d'un tramway, le soldat Léon E..., qui s'était contusionné sur diverses parties du corps, a été transporté à l'hôpital temporaire, rue de Nuits, par les soins du garde champêtre Robert et de M. Joseph Lavau, 8, allées Damour. M. le médecin-major lui a prodigué les premiers soins. L'accident s'était produit avenue Thiers, à hauteur du pont Bouthier.

Une collision s'est produite lundi après-midi, vers deux heures et demie, à l'angle du cours d'Albret et de la rue Rohan, entre un camion et un tramway de la ligne Saint-Augustin : dégâts purement matériels.

Perdus, un portefeuille en cuir, avec initiales E. H. entrelacées, contenant divers papiers d'affaires et des photographies, par un sous-officier du 144e d'infanterie. Prière de le rapporter à M. Morange, 58, rue de Ségur.

— Un sac à main en cuir noir, contenant une bourse en or, une boîte à poudre en argent et une certaine somme, a été perdu dimanche, à la Chartreuse, par la concierge de la Permanence.

La personne qui l'a trouvé est priée de le rapporter à cette adresse.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CIVIL (1re CHAMBRE)

Présidence de M. FOURNIER, président.

L'INSPECTION DES VIANDES FORAINES

Le Tribunal civil se déclare incompétent

Nos lecteurs ont été tous au courant de l'incident qui se produisit, il y a plusieurs mois, entre la municipalité de Bordeaux et un certain nombre de facteurs à la criée.

M. le Maire avait décidé, par arrêté, que toutes les viandes foraines apportées à Bordeaux devraient passer par l'abattoir municipal pour y être inspectées.

Ceux des facteurs à la criée qui refusèrent de soumettre à l'inspection les viandes foraines par eux reçues, virent ces viandes saisies pour être soumises à l'inspection. Les viandes reconnues propres à la consommation restèrent ensuite à leur disposition.

Ces facteurs avaient, devant la première Chambre du tribunal civil, intenté une action contre M. le Maire de Bordeaux, appelé en outre en son nom personnel comme ayant par abus de pouvoir dépassé ses fonctions de maire.

M. le Maire avait répondu par un déclinatoire d'incompétence, l'arrêté qu'il avait pris ne pouvant être légalement apprécié que par un tribunal d'ordre administratif.

Au début de son audience de lundi, la première Chambre du tribunal civil a rendu un jugement qui suit de tous points les conclusions déposées au nom de M. le Maire de Bordeaux. Le tribunal se déclare incompétent, renvoie les facteurs à la criée « devant les juges qui doivent en connaître ».

Avaient plaidé : Me Chartrou, pour la Ville; Me Lanauve, pour les facteurs à la criée.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. GRANGER DE BOISSEL, vice-président

A l'audience des flagrants délits correctionnels, lundi, le tribunal a condamné :

A un mois de prison, pour abus de confiance, Jeanne Lenfant, demeurant rue Léon-Valade, qui, ayant reçu d'un soldat africain 5 francs pour acheter des victuailles, a gardé cet argent.

— A un mois de prison, Henri Chapdelaine, électricien, vingt-quatre ans, rue de Châteaudun, au Bouscat, et Octave Moulinié, à Bordeaux, inculpés de vol et de complicité de vol d'un tricot au préjudice de l'armée.

THÉATRES

Théâtre - Français

« Manon », avec Léon David, Aline Vallandri, Payan, Dumontier, de l'Opéra-Comique, pour l'Ambulance des Employés de Commerce.

M. Charles Gruet, maire de Bordeaux, a bien voulu, par sympathie pour les employés de commerce et pour manifester le grand intérêt qu'il porte à l'Œuvre si patriotique de l'Ambulance militaire, présider la soirée de bienfaisance du samedi 20 courant, dans la salle du Théâtre-Français.

L'opéra-comique de Massenet « Manon » sera joué en entier, avec une distribution de tout premier ordre, qui comprend les artistes aimés de l'Opéra-Comique et Opéra : Aline Vallandri, Léon David, Payan, Bédué, Dumontier, Ronez, Mlles Morzier, Teste, Ryzet, d'Ellivack.

« Le Ballet du Roi », réglé par M. Belloni, sera dansé par Mlles Barbier et Piron, de l'Opéra, et vingt-quatre danseuses.

Location ouverte de 10 h. à 17 h. Tél. 17-55.

AVIS IMPORTANT. — La Chambre syndicale des employés de commerce fait appel auprès de ses membres actifs, honoraires, parents et amis pour qu'ils apportent leur concours à son œuvre patriotique, qui, tout en leur permettant une bonne action, leur procurera le plaisir d'assister à une soirée des plus artistiques.

Louer à l'avance pour être sûr d'avoir des places.

Théâtre de l'Apollo

Conférence de M. Blumenthal

La ville de Bordeaux acclamera dans quelques jours l'un des hommes les plus éloquents et les plus courageux d'Alsace-Lorraine, M. Blumenthal, ancien maire de Colmar, qui fera une conférence patriotique sous les auspices de la Société de géographie et de l'Alliance française et sous la présidence de M. Charles Gruet, maire de Bordeaux.

Il n'est personne en France, depuis quarante-quatre ans que l'Alsace était sous le joug de l'Allemagne, qui ne sache quel rôle, tout de fidélité à la patrie absente, M. Blumenthal n'a cessé de remplir dans nos deux provinces qui demain redeviendront françaises. Avocat à la cour d'appel de Colmar, où son éloquence et son caractère en imposaient à tous, il fut en toute occasion, et avec une indépendance et un courage qui bravaient la colère et les menaces des autorités allemandes, le défenseur de ses compatriotes persécutés. Il était aux côtés de l'abbé Wetterlé, de Zislin, de Hansi et des frères Samain, apportant à les défendre l'indignation vengeresse et l'ironie hautaine qu'il montrait au Reichstag où, député protestataire, représentant la ville de Colmar, il était pour les députés allemands la personnification de la France se souvenant toujours.

Location ouverte au Théâtre-Français, de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Trianon-Théâtre

« L'Amiral », la spirituelle comédie du répertoire de la Comédie-Française, fait en ce moment les délices des nombreux habitués du Trianon-Théâtre. L'interprétation de la pièce est, il est vrai, assurée dans les meilleures conditions scéniques par des artistes bien en possession de leurs rôles, et jouant avec autant de conviction sincère que de talent. Du côté féminin, ce sont Mlle Josette Derthy, tout à fait charmante « Jacquemine »; Mme Kettly, piquante et gentille « Annette »; Mme Gony, simple et bonne Mme Van der Beck. Du côté des hommes, M. Lastry est un « capitaine Marius » plein de rondeur et de verve méridionale, dans ce milieu flamand où il fait la guerre en héros pendant la bataille, en conquérant d'amour entre deux combats. M. Fontenay représente à merveille le bourgeois « Van der Trop », lourd de tempérament et de bonne bière, collectionneur passionné de tulipes, un peu craintif devant les envahisseurs, rassuré cependant par leur air bon enfant, car ces envahisseurs sont des Français; M. Fombelle incarne un « Flageollet » d'une réjouissante niaiserie, soldat toujours prêt à faire son devoir avec la même conviction au combat et à table; M. Rochebrune est un très convenable « Krélis ».

La séance cinématographique est suivie avec grand intérêt, et l'orchestre a droit aux meilleures félicitations.

C. P.

Alhambra-Théâtre

SOCIETE BELGE DE BIENFAISANCE DU SUD-OUEST

Suzanne Cesbron, Edm. Clément, dans « Lakmé »; Mme Magne; MM. Charles Léger, Ed. Lapeyre, Bedué; Mlles Lauby, Vaselli-Bazeille, les Katsapp, de l'Opéra de Pétrograd; Mlles Exebart, Delcher, Lalanne, Soulanges, premières danseuses.

C'est à huit heures et demie très précises que commencera demain mardi 16 mars, dans la salle de l'Alhambra, la grande soirée patriotique au profit de la caisse de secours des réfugiés belges.

Après le choral de César Frank et la Brabançonne, interprétés par le Cercle orphéonique de Bordeaux, un groupe choral féminin de cinquante personnes, sous la direction de M. Pastor (150 exécutants) et M. Lapeyre, du Grand-Théâtre de Nantes, on entendra Mme Magne, du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles. M. Ed. Clément et Suzanne Cesbron chanteront « le Rhin », de Fourdrain, et « l'Hymne aux Morts », de Pégnuy, musique de Février, spécialement orchestrés pour cette manifestation.

On donnera ensuite le premier acte de « Lakmé », dont l'interprétation comprenant les incomparables artistes Suzanne Cesbron et Edmond Clément sera de premier ordre avec MM. Bedué, Vaselli-Bazeille, Mlle Lauby, première dugazon du Grand-Théâtre de Bordeaux; Mmes Béral, Silvestre, Harzet et es chœurs.

Puis viendra « Nuit de Noël », de Gabriel Pierné, avec Charles Léger, dans le décor impressionnant d'une tranchée de première ligne sous la neige. Enfin, le triomphant ballet des Alliés, où les prodigieux danseurs russes, les frères Katsapp, de l'Opéra de Pétrograd, soulèveront de nouveau l'enthousiasme de dimanche dernier, et auxquels seront associées nos premières danseuses, Mlles Exebart, Delcher, Lalanne et Soulanges, des Grands-Théâtres de Bordeaux, de Marseille et de Nice, et les quarante danseuses, qui, après les danses japonaises, anglaises et françaises, défileront pour l'apothéose finale de la Victoire dans les décors merveilleux des maîtres Artus et Lauriol.

Le spectacle se terminera par l'Hymne funèbre et triomphal écrit par Lenepveu sur le poème de Victor Hugo, qui s'achève sur une « Marseillaise » entraînante, exécutée par deux cents exécutants, masses chorales et musicales.

L'orchestre, de soixante musiciens, sera dirigé pendant la soirée, pour la conduite de tous les chefs-d'œuvre, par M. Chauvet, directeur du Grand-Théâtre de Bordeaux.

Location chez Bermond, 9, rue Sainte-Catherine.

Concert des Alliés

C'est jeudi 18 mars qu'aura lieu dans les salons Louis XVI du café de Bordeaux le concert organisé sous le haut patronage du consul d'Angleterre, en faveur des réfugiés français et étrangers.

Rappelons qu'on doit y entendre M. Sellier, de l'Opéra; Mme Dyna-Beumer, Mme Gelibert-Lambert, Mme Raffait, Mlle Jacquinot, M. Gué, M. Roger Vincent, du Vaudeville.

On trouve des cartes dans divers magasins de la ville, et 2, place de la Comédie.

SAVON CADUM
POMMADE CADUM
BAUME OMEGA

M. Louis Nathan, pharmacien, 3, rue Scribe, à Paris, seul propriétaire de ces célèbres produits, tient à bien établir que pas plus lui que ses produits n'ont jamais rien eu de commun à aucun titre avec l'Allemagne, l'Autriche ou leurs nationaux. Ces spécialités sont fabriquées dans ses laboratoires, à Courbevoie, par un personnel français, avec des produits français.

CINÉMAS

THEATRE-FRANÇAIS

Les Films Gaumont - Actualités
« L'Enigme de la Riviera »

Le plus beau film artistique de la célèbre marque Gaumont « l'Enigme de la Riviera », sera donné tous les jours en matinée à deux heures et demie, et en soirée à huit heures un quart, avec 3,000 mètres de film inédit, instructif et varié, et les actualités de la Guerre européenne 1914-1915.

« L'Enigme de la Riviera », avec ses tableaux sensationnels : le Véglione de Nice, le Feu d'artifice sur la jetée-promenade, la plus curieuse présentation que l'on puisse donner au cinéma, donnant l'illusion complète, fera courir tout Bordeaux.

Prix modérés des places. Carnets d'abonnements reçus. Location ouverte de dix à dix-sept heures. Téléphone 17-55.

Mme Magne et M. H. Ferran en intermède

Dimanche 21 courant, matinée et soirée, intermède extraordinaire, avec M. Henri Ferran, de l'Opéra, et Mme Magne, du Théâtre Royal de Bruxelles.

Location ouverte.

TRIANON-THEATRE

Mardi 15 mars et les jours suivants : soirées à huit heures et demie. « Sur les Marches du Trône », film sensationnel en trois actes. « L'Amiral », comédie en deux actes, de M. Jacques Normand, interprétée par Mmes Gony, Berty, Kettly et MM. Geo Lastry, Rochebrune, Fombelle, Fontenay.

Jeudi 18 mars, matinée à deux heures et demie.

Samedi 20 et dimanche 21 mars, en soirées de gala, deux grandes représentations au bénéfice des blessés militaires, avec le concours de Mlle Alice Raveau, la célèbre cantatrice de l'Opéra-Comique.

Prix des places pour ces deux représentations : loges, 6 fr.; fauteuils, 5 fr.; balcons, 3 fr.; tribunes, 1 fr.

Location ouverte de deux heures à six heures.

SAINT-PROJET-CINÉMA

Deux nouveaux chefs-d'œuvre cinématographiques sont inscrits au nouveau programme de mardi 16 courant : Mariage fatal, grand film d'art, aux situations douloureuses remarquablement interprétées, et le Signal, qui remplit d'angoisse le spectateur. A voir aussi un très beau voyage en couleurs, des actualités et des comédies intéressantes au plus haut degré.

CHOCOLAT KLAUS

Dépôt, 56, rue de la Rousselle.

La Société du CHOCOLAT KLAUS

prévient ses nombreux clients que les administrateurs et le personnel sont de nationalité suisse et qu'elle continue la fabrication de ses produits dans la mesure du possible.

COURS ET CONFÉRENCES

FACULTE DES LETTRES. — Cours de langues et littératures du Sud-Ouest de la France (fondation municipale). Professeur, M. Bourciez. Leçon du mardi 16 mars, à quatre heures : Croyances de Gascogne; les illusions de la forêt.

Les Sports à Bordeaux

FOOTBALL ASSOCIATION

RESULTATS DU DIMANCHE. — L'Union Intercollégienne (2) a battu le Moulin-d'Ars par 7 buts à zéro.

Le F. C. bordelais a battu les Chênes de Bègles par 10 but à 1.

CYCLISME

Brevets militaires de la F. C. S. O.

Les délégués des Sociétés affiliées à la F. C. S. O. ont décidé de former un seul groupe pour tous les jeunes gens non mobilisés qui faisaient partie des Clubs de la Fédération avant la guerre.

La Fédération a, en outre, voté à l'unanimité d'ouvrir ses rangs aux cyclistes indépendants, surtout aux jeunes gens des classes 1916 et 1917, en vue de les préparer, par un entraînement rationnel, à diverses épreuves routières pour l'obtention de brevets militaires.

Tous ceux que cette communication intéresse sont priés de se trouver jeudi soir, 19 courant, à neuf heures, au siège de la F. C. S. O., 1, place Gabriel.

ÉTAT CIVIL

DECES du 15 mars.

Marie Bègue, 35 ans, place d'Aquitaine, 26.
Léon Dupin, 49 ans, chemin Lauzac, 27.
Louis de Saint-Denis, 53 ans, cours Victor-Hugo, 35.
Jean Gravée, 64 ans, r. François-de-Sourdis, 113.
Anselme Lamarque, 64 ans, rue Rosalie, 9.
Claudine Evillard, 63 ans, rue du Cancera, 39.
Marie Ducos, 75 ans, rue David-Johnston, 4.
Marguerite Picard, 83 ans, cité Grateloup, 7.

DEUIL Immédiat: ROBES MANTEAUX, CHAPEAUX
A la Dame Blanche, 109, cours Victor-Hugo. Téléph. 1017

CONVOIS FUNEBRES du 16 mars.

Dans les paroisses :

St-Bruno : 9 h. 15, M. Arthur Schneg, salle d'attente. — 2 h. 30, Mme Hignace, 55, rue Langlois.
Ste-Eulalie : 9 h. 45, Mme Videau, 26, place d'Aquitaine.
St-Pierre : 1 h. 30, Mlle L. Carrère, 3, rue Maucoudinat.
Ste-Croix : 2 h. 30, M. Anselme Lamarque, 9, rue Rosalie.
St-Nicolas : 4 h., Mme veuve Picard, 7, cité Grateloup.

Autre convoi :

4 h. 30, M. Joseph Pascarel, porte du cimetière.

CONVOI FUNÈBRE M. Joseph Videau, MM. Pierre, Louis et Michel Videau; Mlles Marie et Marguerite Videau, M. et Mme Paul Begué, M. et Mme L.-Armand Videau, M. J.-A.-Paul Begué et ses enfants, Mlle Henriette Begué, le docteur J. Guyot, professeur agrégé à la Faculté de médecine, Mme J. Guyot et leurs enfants, M. et Mme Georges Videau et leurs enfants, M. et Mme Henri Ragouet et leur fille, M. Paul Videau, Mme veuve J.-A. Pellé et ses enfants, M. et Mme J.-P. Pellé (de Valparaiso), M. et Mme Alberto Serrano et leurs enfants (de Santiago), Mlle Fanny Pellé, M. Luis Pellé (de Valparaiso), M. Louis Videau et ses enfants, Mme veuve J. Latrille, le docteur et Mme G. Secousse et leur fils, M. et Mme Henri Latrille et leurs enfants, M. et Mme Raoul Videau et leurs enfants, Mlle Marthe Videau, Mme W. Young et ses enfants, les familles Costa, Vergara, Otaegui (du Chili), Hanappier, Sérès, Albert Latrille, R. Latrille, Lacosse, Sensine, veuve Chéri Videau, Guillemin (de Saint-Morillon), Claverie (de Langoiran) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Joseph VIDEAU, née Marguerite BEGUÉ,

leur épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, et les prient de leur faire l'honneur d'assister à ses obsèques qui auront lieu le mardi 16 courant, dans l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à neuf heures un quart à la maison mortuaire, 26, place d'Aquitaine, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Henri Schueg (de Santiago-de-Cuba) et leurs enfants, M. Georges Schueg, Mme veuve A. de Parada, née Schueg, M. et Mme Emile Bacardi et leurs enfants, M. et Mme F. Bacardi et leurs enfants, M. et Mme J. de Parada, M. Henri de Parada, les familles Bacardi, Despaigne, de Férol, Edouard Guignard et Danguillecourt prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Arthur SCHUEG,

Cavalier au 15e Dragons,
Décédé à Libourne, le 13 mars 1915,
dans sa 20e année,

leur fils, frère, neveu, cousin et ami, qui auront lieu le mardi 16 mars en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, à huit heures trois quarts, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures un quart précises.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Ch. Laporte et ses enfants, Mme veuve Ed. Laporte, Mme et M. L. Cau-Cécille, officier d'administration de 1re classe du service de santé, chevalier de la Légion d'honneur, M. et Mme R. Talleyrand et leurs enfants, Mme veuve Constant Ichier, les familles Picot, Saubusse et Montroy prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Charles LAPORTE,

représentant
de la Maison Grenouilleau et Landais,

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le mercredi 17 mars en l'église Notre-Dame-des-Anges.

On se réunira à la maison mortuaire, 50, rue de Ségur, à sept heures trois quarts, d'où le convoi funèbre partira à huit heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme G. de Saint-Denis et ses enfants, Mme veuve E. de Saint-Denis, M. et Mme Marronneaud et leurs fils, M. Gratien Brian, les familles Dupon et de Saint-Denis prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Louis-Georges de SAINT-DENIS,

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le mercredi 17 mars en la basilique Saint-Michel.

On se réunira à la maison mortuaire, cours Victor-Hugo, 35, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE MM. Marcel, Henri, Georges Mondot, Mme Gaston Lafaye, née Mondot, et leur famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Eugène-Guillaume MONDOT,

leur père et parent, qui auront lieu aujourd'hui mardi 16 du courant en l'église Saint-Augustin.

On se réunira à la maison mortuaire, 105, chemin Dupuch, à deux heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à trois heures précises.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Léglise et fils, Pompes funèbres, Mérignac

CONVOI FUNÈBRE M. Pierre et Mlle Cécile Mayaudon, M. et Mme Edouard Mayaudon et leurs enfants, M. et Mme Louis Mayaudon, les familles Mayaudon, Magen-Rocher, Bélair, Chassaing prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Volmy MAYAUDON,
née Amélie MAGEN,

décédée à la Croix-de-l'Isle dans sa 65e année, leur mère, tante, nièce et cousine, qui auront lieu le mercredi 17 courant en l'église de Bassens.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la Chartreuse, à Bordeaux.

Réunion porte principale, à onze heures.

Pompes funèbres générales, (serv. de Bassens)

CONVOI FUNÈBRE M. Maurice Gauthier et ses enfants, Mme Daniel Coudein, Mme S. Chopy, M. et Mme Daniel Gauthier et leurs enfants, M., Mme et Mlles Raynaud, Mme Georges Gauthier et son fils, Mlle Cécile Gauthier, M. Paul Gauthier, M. et Mme Chanlou et leur fille, M. et Mme Jean Grison, M. Daniel Coudein, les familles Gauthier, Coudein, Mesnard, Grison, Gréhan, Bertin, Lacombe, Legros, de Lacaussade prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Maurice GAUTHIER,
née Léontine COUDEIN,

leur épouse, mère, fille, petite-fille, belle-sœur et sœur, cousine et nièce, qui auront lieu le mercredi 17 mars en l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, 50, cours Pasteur, à sept heures trois quarts, d'où le convoi funèbre partira à huit heures un quart.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Mme veuve Pierre Serre, née Ronteix, et son fils, Mme veuve Jean Ronteix, ses enfants et petits-enfants, M. et Mme G. Bayourthe et leur fille, MM. L. Ronteix et Chmitt ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Pierre SERRE,

tombé au champ d'honneur à la Forain, le 27 janvier 1915, à l'âge de trente ans, leur époux, père, gendre, beau-frère, oncle et neveu.

Une messe sera dite le jeudi 18 mars, à neuf heures un quart, dans l'église Sainte-Marie et pour l'anniversaire de M. Jean Ronteix.

La famille y assistera.

AVIS DE DÉCÈS ET REMERCIEMENTS

Mme veuve Quantin, Mme veuve de Cabannes, le capitaine et Mme Roux et leur fils, M. et Mme Maurice d'Eaubonne et leurs enfants, Mme veuve Bliquet, M. et Mme Marcel Paris, les familles de Cabannes, Saussac et Sigalas ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée en la personne de

Jean QUANTIN,

caporal de réserve au 1er régiment colonial de marche, division du Maroc, blessé mortellement au champ d'honneur, décédé le 29 décembre 1914, muni des sacrements de l'Eglise, à Bray-sur-Somme, où des messes ont été dites.

La famille adresse de bien sincères remerciments à toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Peydecastaing, Mme veuve Peydecastaing, M. et Mme Louis Durand-Dantin et leur fille, et leurs familles remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean PEYDECASTAING,

ainsi que celles qui leur ont envoyé des témoignages de sympathie, et les informent qu'un service sera célébré le jeudi 18 mars, à dix heures, dans l'église de Budos.

DOULEUR DE MÈRE

En fuyant d'Allemagne le jeune Philippe Werner, français de 20 ans, a pu faire savoir à sa mère où il espérait arriver. Celle-ci part à sa rencontre, traverse les lignes françaises et arrive au village où elle croit retrouver son fils. Une bataille formidable, une mêlée affreuse a lieu. Le combat fini, les français sont maîtres du village. La mère cherche son fils. Elle apprend que les Prussiens l'on emmené en disant qu'ils allaient le fusiller. — Incommensurable douleur de cette française qui veut sauver son enfant. Récit tragique et vrai, tel est **FEMME D'ESPION** *l'admirable roman que commence* **JEAN BRIGNAC** *dans le N° 18 du*

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ de La Petite Gironde

qui publie chaque semaine en couleurs
L'HISTOIRE ANECDOTIQUE DE LA GUERRE
En Vente chez tous nos dépositaires et correspondants. 5c.

Ce que disent les Journaux

Notre Cause

De M. Louis Dubreuilh, dans l'**Humanité** :

« Il est temps qu'en l'éclairant complètement, absolument sur les responsabilités initiales de la guerre et sur le contenu et la nature de la paix que nous poursuivons, nous dressions pour tout pays l'opinion publique face à ses dirigeants attardés à des tractations dépriмantes ou sournoises. Il convient que nous fassions apparaître en pleine lumière comment et pourquoi nous avons répondu à la plus brutale et à la plus scélérate des agressions, comment et pourquoi, après être entrés dans cette guerre, nous y demeurons et quels résultats nous en escompons à son issue, après notre victoire. Il faut que nous disions que nous ne nous battons ni pour asservir ni pour depecer, mais pour nous sauver nous-mêmes et, avec nous, sauver les autres et créer une Europe habitable à tous.

» Notre cause, la cause de la démocratie française, de la démocratie anglaise, de la démocratie belge et de la démocratie russe aussi, qui saura bien à son tour, à la faveur des événements, se dégager et s'affirmer, cette cause, dis-je, se confond avec la cause de la démocratie universelle. »

Les Petits Peuples

De M. L. Dumont-Wilden, dans le **Matin** :

« La nation française, dans cette guerre, donne énormément. Elle a donné à ses soldats, elle a donné aux soldats alliés, elle a porté secours à ses réfugiés, elle a ouvert ses villes, ses maisons, sa bourse aux réfugiés belges, qui ont trouvé partout, en France, l'aide la plus fraternelle. Mais le cœur de la France est inépuisable. Les Serbes ont droit à toute sa sympathie, ils l'obtiennent déjà. Ils ont, dès à présent, une place admirable dans cette légende de la guerre que nous voyons se former autour de nous. A l'héroïque figure du roi Albert, acceptant d'un cœur ferme le plus dur des sacrifices pour l'honneur de son pays, s'oppose, pour lui faire pendant, le personnage du vieux roi Pierre, se faisant porter tout perclus au milieu de ses troupes en retraite pour leur offrir de mourir avec elles, et leur communiquant l'élan qui leur valut la victoire. Ce sont deux images de la guerre également propres à exciter l'imagination. Elles symbolisent, dans cette guerre du droit, l'effort des petits peuples. »

Ouvrage avili

Du **Figaro** (M. André Beaunier) :

« L'Allemagne était consacrée à l'œuvre de guerre. Il n'y a, dit-on, pas de sots métiers. Si les collectivités humaines peuvent se proposer des missions plus nobles que la guerre, plus fécondes, la guerre a ses splendeurs : nous ferions tort à nos soldats en méconnaissant les vertus que la guerre développe, si nul poète ou si Corneille n'a rien imaginé d'aussi sublime qu'une des journées d'un de nos milliers de héros. Seulement, il ne fallait pas dégrader la guerre, comme les Boches ont dégradé la leur, et non la nôtre. L'ouvrier qui profane sa tâche quotidienne, quand il n'aurait qu'à la sanctifier (si humble fût-elle) par la qualité de son âme attentive, nous déconcerte et nous dégoûte. Eh ! bien, c'est ce qu'ont fait les troupes de Guillaume II : le métier militaire, elles l'ont, quant à elles, transformé en un métier d'apaches cruels, chapardeurs et lubriques. »

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 16 mars 1915

(130)

TROMPE-LA-MORT

PAR

JULES MARY

QUATRIEME PARTIE

Un Drame au Régiment

VI

Les Deux Pères

(Suite).

— Tu n'as rien de plus à me dire?

— Non... Ne vous ai-je pas révélé, à vous, tout ce que je cache aux juges?

— Ainsi, tout ce que tu as sur le cœur?

— Vous venez de l'apprendre.

— Que puis-je faire pour toi?

— Il faut m'abandonner à ma destinée...

— N'existe-t-il aucune chance?

— Aucune...

— Je... je te sauverai peut-être... mon pauvre enfant.

— Ne l'essayez pas, c'est inutile. J'ai tout examiné. Il n'y a, nulle part, aucun moyen de salut...

Etrange scène entre ces deux hommes, presque glaciale, toute de contrainte chez l'un comme chez l'autre...

Mais quel drame violent, quelle émotion tragique dans ces deux cœurs !

Roger, un instant accablé, reprenait :

— A présent, retirez-vous, mon père... ne vous rendez pas plus malade à cause de moi... et moi, de mon côté, j'ai besoin, aussi, d'un peu de courage...

Salvatour fit quelques pas vers son fils...

— Avant de te quitter, mon pauvre enfant, ne veux-tu pas...

Il retint un sanglot, et tendit les bras. Il suppliait Roger pour une tendresse suprême... un baiser d'adieu...

Ses bras tremblaient misérablement, sa figure se crispait... ses lèvres se tordaient dans des gémissements qu'il ne pouvait plus contenir.

Roger ne s'avança point... Il ne tendit pas les mains... Il ne répondit pas à l'étreinte demandée...

Le misérable bégaya :

— Tu... ne veux pas?

Roger ferma les yeux, se tut et resta immobile.

Alors, Salvatour se recula, avec une indicible terreur... Plus de doute... Le fils savait tout... Roublou avait parlé...

Le gardien-chef entra. La visite était terminée. Les deux hommes se séparèrent sans une parole, et sans plus un regard...

La prison de La Roche-sur-Yon est située au centre de la ville, derrière le palais de justice, dont la façade est sur la place Napoléon. L'entrée se trouve dans la rue de la Préfecture, non loin du théâtre. Rien de rébarbatif dans ce bâtiment, qui ressemblerait plutôt à un vieil hôtel d'allure seulement un peu triste. Et de fait, c'est ainsi qu'on l'a appelé longtemps dans le pays : les chemineaux, qui venaient y chercher asile pendant l'hiver, en attendant de revoir le bon soleil des grandes routes poudreuses, le surnommaient l'hôtel Lambert, du nom de son gardien-chef; preuve qu'ils y étaient bien soignés.

C'est là que, depuis des mois, se désespérait le duc Clément de Tiffanges.

La nouvelle instruction de l'affaire n'avait produit, au point de vue juridique, aucun résultat.

Nous disons au point de vue juridique...

Aucune preuve matérielle n'avait été découverte de nature à démontrer la culpabilité d'un autre que Tiffanges.

Et rien non plus n'avait prouvé son innocence.

Au point de vue moral, il n'en était pas de même, nous l'avons dit. Mais qu'est-ce que la preuve morale de l'innocence, lorsque toutes les autres concourent à démontrer la culpabilité?...

Voilà pourquoi Trompe-la-Mort se désespérait.

Longtemps il avait conservé la secrète espérance qu'un hasard lui livrerait Salvatour... Maintenant, c'était fini.

Il allait comparaître devant la cour d'assises. La session venait de s'ouvrir. Le 20 octobre, les jurés, l'âme indécise, n'oseraient pas revenir sur les affirmations de ceux qui, onze années auparavant, presque jour pour jour, l'avaient fait condamner... et le verdict serait le même et l'enverrait, cette fois, au bagne...

Depuis trois semaines, il n'avait pas revu Michel. Dans les premiers temps, il ne s'en était pas inquiété. Michel, aux grandes manœuvres, lui écrivait. Puis, tout à coup, Micheline était venue. Elle lui avait raconté l'attentat de Bois-Chaud, en le rassurant toutefois sur la santé de son frère : on le sauverait.

Mais elle n'avait pas dit un mot de Roger Salvatour.

Or, le hasard, qui est souvent plus fort que toutes les logiques du monde, venait de fixer la même date du 20 octobre pour le dénouement sensationnel de l'affaire Tiffanges et de l'affaire Salvatour.

Le même jour, à la même heure, pendant que la cour d'assises jugerait le malheureux Kaddaou el Maoute, le conseil de guerre jugerait Roger!

L'un, à La Roche-sur-Yon; l'autre, à Nantes...

Deux jours avant, dans la matinée, au moment où le duc achevait son repas, la porte de sa cellule s'ouvrait... Il jetait un cri de joie...

Michel et Micheline étaient là, sur le seuil, tremblants d'émotion.

Michel, incomplètement remis, s'était pourtant senti la force de faire ce voyage, mais il était très pâle et paraissait souffrir encore.

Il alla s'asseoir sur le lit du prisonnier, pendant que Micheline prenait place sur l'escabeau.

Quant au duc, il resta debout.

Les deux enfants, depuis quelques jours, traversaient une grave crise de conscience, se débattaient dans de douloureuses, angoissantes incertitudes.

Ils venaient trouver leur père pour se confier à lui, pour lui demander conseil, car de tout ce qu'ils savaient, pouvaient dire, étaient prêts à révéler, dépendaient le salut et l'honneur de Tiffanges.

— Père, dit Michel, nous venons te rendre compte de ce que nous avons fait et te demander si tu nous approuves... Mais avant tout il faut que tu saches pourquoi nous avons agi ainsi que tu l'apprendras...

— D'avance, j'approuve, mon fils...

Mais Michel secouait la tête :

— Qui sait! Ecoute d'abord!...

Jadis, Michel et Micheline n'avaient pas été habitués à tutoyer leur père. Il semblait, après tant de malheurs, que leur tendresse ne pouvait se rapprocher un peu plus du pauvre homme qu'en lui donnant cette marque d'affection intime et familière.

— Père, la situation de Roger ressemble à la vôtre. Il est accusé avec des preuves qui rendent son acquittement difficile, et cependant il ne peut venir aucun doute à notre esprit : Roger est innocent. Les preuves morales, insuffisantes aux yeux des juges, sont suffisantes pour nous... Cette preuve, vous la connaissez... Roger aime ma sœur, et il sait que Micheline l'aime... Est-ce que cela ne suffit pas à prouver, en dehors même de tout ce qui ressort de la noblesse de son caractère, qu'il ne peut avoir songé à une pareille infamie?...

— Nous ne pouvons y arrêter un instant notre soupçon, Michel... Roger est victime, comme moi... Continue...

— Nous avons songé à le sauver... Père, j'ai la conviction que Roger n'ignore plus rien des crimes de Salvatour... Et alors, il doit traverser une crise effroyable de tortures sans nom...

— Mais qui te fait croire?

— J'ai beaucoup réfléchi à l'étrange entrevue, à laquelle on m'avait mystérieusement convié, de Limpartial et de Salvatour... à l'auberge de « La soif a du bon ». Je me suis longtemps demandé pourquoi j'avais été ainsi prévenu et dans quel but cette trahison à mon profit... J'ai fini par conclure que Salvatour, accablé d'épouvantes, essayait d'échapper à Limpartial et que le Renégat avait voulu le retenir par la peur... la peur de voir le fils de Tiffanges, moi, proclamer la vérité... Car Limpartial poursuit de son côté contre nous son but d'inexorable vengeance... Il ne nous pardonnera jamais la marque infâme qu'il porte sur le front...

» Après l'entrevue, ils ont dû tomber d'accord sur la résolution de m'écarter de leur chemin... Limpartial avait réussi... Ce qui suit est donc la conséquence logique de cette résolution... Le Renégat a dû chercher un complice... Pourquoi ne serait-ce pas Roublou?... Avec des influences, il n'est pas impossible de faire envoyer un réserviste dans un régiment choisi, et Roublou est venu accomplir sa période au 65e avec la mission de me tuer... Or, j'ajoute, père, que ce misérable ne pouvait agir par préméditation contre Roger, et qu'en le faisant accuser, pour éloigner de lui-même les soupçons, c'est le hasard qui l'a servi...

— Oui, dit Trompe-la-Mort, le hasard... le miracle... Depuis longtemps je n'espérais plus que dans un miracle, et le voici...

Il avait prononcé ces paroles singulières d'une voix de rêve.

Michel et Micheline n'osèrent lui en demander l'explication.

— Roublou s'est suicidé, par remords, par terreur, ou, comme on l'a dit, par désespoir d'amour. Qu'importe!... N'est-il pas logique de croire qu'avant de mourir il a voulu décharger sa conscience en donnant à Roger le moyen de salut qui lui manquait, en avouant son crime?

— C'est probable.

— Et sans se douter qu'il condamnait du même coup le fils à garder le silence, puisque Roger ne se sauverait qu'en accusant son père.

(A suivre.)

Armée

ETAT-MAJOR GENERAL

Le général de brigade Félineau est placé, à dater du 15 mars 1915, dans la 2e section du cadre de l'état-major général de l'armée.

INFANTERIE

Promotions. — Les promotions à titre temporaire, et pour la durée de la guerre, ci-après sont approuvées :

Au grade de chef de bataillon : Bonnal, capitaine hors cadres d'état-major, affecté au 2e d'infanterie.

Au grade de sous-lieutenant et maintenus à leur corps : Darmuzal, adjudant-chef, au 49e d'infanterie; Blondel, adjudant au 49e d'infanterie; Cardineau, adjudant au 293e d'infanterie; Cella, Berge, Marty, Castex, Séguélas, adjudants au 15e d'infanterie.

Au grade de sous-lieutenant, à titre temporaire, dans l'infanterie, les sous-officiers de cavalerie Lagnien, maréchal des logis au 27e dragons, affecté au 9e d'infanterie; Dussère, maréchal des logis au 10e hussards, affecté au 212e d'infanterie; Saran, maréchal des logis au 12e escadron du train, affecté au 115e d'infanterie.

Réserve. — Au grade de capitaine : Jourdan, lieutenant au 266e; Perrot, lieutenant au 266e; Webel, lieutenant au 266e; Vignerot et Laurence, lieutenants au 344e; Morelieras, lieutenant au 278e d'infanterie, maintenus.

Au grade de lieutenant : Dufumier, sous-lieutenant au 325e d'infanterie; Barondeau, sous-lieutenant au 344e; Charles, sous-lieutenant au 314e, maintenus.

Au grade de sous-lieutenant : Poulain, adjudant au 96e d'infanterie; Taurines, sergent fourrier au 96e d'infanterie; Fadeville, sergent au 96e; Izambart, sergent au 257e; Augier, adjudant au 266e; Gaillard et Volland, sergents au 277e; Mengarduque, Guérin et Piard, adjudants au 277e; Doray et Pajou, sergents au 314e; Véron, adjudant; Messin, sergent au 325e; Delauzon, de Jumilac, adjudants au 335e; Ouy, sergent fourrier, et Sulpice, sergent au 344e; Capmartin, Sabatier et Berthelet, adjudants au 15e; Valmier, adjudant au 250e; Talle, Besnard, Jamot et Gauthier, adjudants au 307e; Genot, adjudant au 93e; Forant, sergent au 338e; Gourdonnaud et Beaune, adjudants au 338e d'infanterie, maintenus.

Armée territoriale. — Au grade de sous-lieutenant, Manauton, adjudant au 142e territorial d'infanterie, maintenu.

Mutations. — Les mutations ci-après sont approuvées :

Roy, chef de bataillon au 14e d'infanterie, passe au 11e; Faure, chef de bataillon au 3e d'infanterie, passe au 9e; Darré, chef de bataillon au 207e d'infanterie, passe au 7e; Depuymorin, chef de bataillon au 7e d'infanterie, passe au 9e; Girault, sous-lieutenant au 285e d'infanterie, passe au 296e; Lamy, sous-lieutenant au 285e d'infanterie, passe au 296e; Dubourg, sous-lieutenant au 10e d'infanterie affecté au 13e bataillon de chasseurs; Triol, capitaine au 257e d'infanterie, passe au 147e; d'Hausen, capitaine au 25e dragons, affecté au groupe cycliste de la 9e division de cavalerie; Charreyron, sous-lieutenant au 63e d'infanterie, passe au 50e.

Réserve : Au 277e d'infanterie, Mercier, chef de bataillon au 314e; au 279e, de Guiroye, capitaine au 143e; au 243e, Bessout, lieutenant de réserve au 344e; au 308e, Seignitz, sous-lieutenant de réserve, à la disposition des troupes coloniales; au 107e d'infanterie, Menesplier, sous-lieutenant de réserve au 63e d'infanterie; au 9e, Auvinet, capitaine de réserve de cavalerie au 5e cuirassiers.

Territoriale : Au 145e territorial d'infanterie, Monnier, capitaine au 139e; au 128e, Péret, lieutenant au 128e (service des G. V. C.); au 123e, Morel, chef de bataillon, fonctionnaire des eaux et forêts hors cadres (fonctions administratives).

CAVALERIE

Promotions : Les promotions à titre temporaire pour la durée de la guerre ci-après sont approuvées :

Au grade de sous-lieutenant : De Gaujac, maréchal des logis au 9e chasseurs; Roques, adjudant de réserve au 9e chasseurs; Rousseau, maréchal des logis au 15e dragons, maintenu.

Mutations. — Lafont, chef d'escadron au 8e régiment de hussards, passe au 15e dragons détaché à l'état-major de la 10e division); Carre, chef d'escadron breveté d'état-major particulier, passe au 5e régiment de cuirassiers; Séverac, major au 10e hussards, passe chef d'escadron au même régiment; Bourlot, major au 1er régiment de hussards, passe chef d'escadron au même régiment; Noizet, capitaine au 28e dragons, passe au 25e dragons; Du Petit-Thouars, sous-lieutenant au 8e cuirassiers, passe au 13e dragons.

Réserve. — De Franqueville, lieutenant de réserve au 11e dragons, passe au service éventuel des remontes de la 18e région, est détaché au dépôt de La Rochelle; Bourely, lieutenant de réserve au service éventuel des remontes de la 18e région, est mis à la disposition de l'inspection permanente des remontes; Gonnard, sous-lieutenant au 11e d'infanterie, est affecté au 10e dragons; Cairaud, sous-lieutenant au 19e dragons, est affecté au 1er spahis marocains.

INTERPRETES MILITAIRES

Les officiers interprètes dont les noms suivent ont été promus dans la **réserve** :

Au grade d'officier interprète de 1re classe, les officiers interprètes de 2e classe Loiseau (17e région), Tave (16e région).

Dans la territoriale : Au grade d'officier interprète de 1re classe, pour la durée de la guerre, Lorin, officier interprète de 2e classe (18e région).

SERVICE DE L'INTENDANCE

Sont nommés dans le cadre auxiliaire du service de l'intendance :

Au grade d'officier d'administration de 3e classe (subsistance) : Les adjudants du cadre auxiliaire : Brua, à la 17e section de commis et ouvriers militaires; Lucas, à la 12e section de commis et ouvriers militaires.

PROMOTIONS

Infanterie

Les promotions, à titre temporaire et pour la durée de la guerre ci-après, sont ratifiées :

Au grade de sous-lieutenant et maintenu à son corps : M. Ferre, adjudant au 157e d'infanterie.

Vétérinaires militaires

Est ratifiée, la nomination au grade de vétérinaire aide-major de 2e classe de réserve, à titre temporaire et pour la durée de la guerre, de M. Plante, vétérinaire auxiliaire, au 18e escadron du train des équipages militaires.

Pour l'ŒUVRE de la CROIX-ROUGE
Affranchissez tous vos lettres avec son timbre à 15 centimes.
Dans tous les Bureaux de Poste et Bureaux de Tabac.

La Bravoure française

Citations à l'Ordre de l'Armée

Les militaires dont les noms suivent sont cités à l'ordre de l'armée :

17me CORPS D'ARMÉE

De Lavergne de Vezeaux, médecin-major de 2e classe au groupe de brancardiers du 17e corps : S'est consacré de la façon la plus utile et la plus compétente à ses fonctions et y a trouvé l'emploi de toutes ses qualités et de toutes ses aptitudes. Par sa haute valeur professionnelle, sa préoccupation constante de la santé des troupes, ses recherches de laboratoire et la pratique des vaccinations antityphoïdiques conduite avec la plus grande ténacité, a rendu les plus signalés services au corps d'armée.

Gèze, chef d'escadron au 57e régiment d'artillerie : A su donner au groupe qu'il commande une tenue au feu et une souplesse remarquables, permettant à tout instant, de jour et de nuit, d'obtenir, même sous le feu le plus violent de l'artillerie allemande, l'instantanéité et la rigoureuse précision des tirs. Dans la nuit du 7 au 8 janvier, a arrêté net une contre-attaque allemande et a fait subir des pertes considérables à l'ennemi.

Villemot, capitaine de réserve au 57e régiment d'artillerie : Par son application constante, son initiative toujours en éveil, sa bravoure calme et résolue, a su faire de sa batterie, exclusivement composée de réservistes, une très belle unité de combat qui, en plusieurs circonstances et notamment le 7 janvier, a fait subir de grandes pertes à l'ennemi.

Mayer, sous-lieutenant au 57e régiment d'artillerie : S'étant spontanément offert pour se rendre, malgré une grêle de projectiles, à un poste avancé d'observation, a été blessé à la main, est resté à son poste et a continué l'observation jusqu'à ce qu'une deuxième blessure grave reçue à la cuisse gauche, l'ait mis dans l'impossibilité de se tenir debout.

Ganneval, sous-lieutenant au 59e régiment d'infanterie : A repoussé une contre-attaque dirigée sur le point qu'il occupait à quelques mètres des tranchées ennemies, a assuré la conservation de ce point, contribué à son organisation défensive et, observant avec le plus grand sang-froid, a signalé exactement des rassemblements ennemis à notre artillerie, qui a pu les disperser par son feu (3 février 1915).

Floret, sous-lieutenant au 59e régiment d'infanterie : Par deux fois, dans la soirée du 2 février, s'est précipité dans un entonnoir de mine où avait été décimé un premier détachement; y a fait deux prisonniers. N'ayant pu s'y maintenir la nuit, en a chassé l'ennemi dès l'aube, l'a fait organiser défensivement et occuper définitivement le 3 février.

Pierre Lavigne, adjudant au 59e régiment d'infanterie : Après l'explosion d'une mine, s'est précipité, avec sa section, dans l'entonnoir, y devançant l'ennemi, s'y est maintenu malgré les efforts de celui-ci; y a été tué le 2 février 1915.

Vidal, sergent au 59e régiment d'infanterie : Après l'explosion d'une mine, s'est précipité avec sa section dans l'entonnoir, y devançant l'ennemi; s'y est maintenu malgré les efforts de celui-ci; n'ayant plus que trois hommes valides autour de lui, a permis, par sa courageuse ténacité, l'arrivée d'une section de renfort. A été blessé le 2 février 1915.

Raymond Serpantier, sergent au 59e régiment d'infanterie : Chargé avec quelques pionniers d'organiser les défenses d'un entonnoir creusé par l'explosion d'une mine, a protégé le travail de ses hommes en lançant personnellement plus de cinquante bombes sur l'assaillant, jusqu'à ce qu'il soit tombé, tué par une balle.

Clanet, sergent au 59e régiment d'infanterie : A contribué par son sang-froid et son activité inlassable au maintien de l'occupation d'un point de la ligne attaquée à deux reprises par l'ennemi; a été blessé (2 février 1915).

Philippe Saurat, sergent au 59e régiment d'infanterie : Le 3 février au matin, s'est élancé le premier dans l'entonnoir d'une mine, a gagné le parapet voisin des tranchées allemandes et l'a fait occuper par sa demi-section. A été tué par une balle en plein front.

Laborie, sergent au 59e régiment d'infanterie : Ayant reçu l'ordre, le 2 février, à la tombée de la nuit, de se maintenir au puits de mine du barrage français, a fait tous ses efforts pour accomplir sa mission. Plusieurs fois repoussé, a pris position avec ses hommes, sur le parapet du puits, et, par son feu, a, pendant toute la nuit, interdit aux Allemands l'accès de l'entonnoir.

Galy, soldat de 2e classe au 59e régiment d'infanterie : Pendant que sa section occupait et organisait un entonnoir produit par l'explosion d'une mine, est resté toute une journée en observation au bord de l'entonnoir dans une position particulièrement dangereuse, dirigeant le lancement des bombes sur les points par où l'ennemi cherchait à déboucher.

Delmas, soldat de 2e classe, réserviste au 59e régiment d'infanterie : Dans la nuit du 3 au 4 février, a renvoyé plusieurs bombes allemandes dans les tranchées ennemies; a été grièvement blessé à la figure et aux mains par l'explosion d'une de ces bombes, a excité le courage de ses camarades avant d'être emporté au poste de secours.

Robin, soldat de 2e classe, réserviste au 59e régiment d'infanterie : Donnant le plus bel exemple de bravoure, toujours volontaire pour accomplir des missions périlleuses. Grièvement blessé le 3 février, a donné encore à ce moment un bel exemple de calme et de sang-froid.

Gabriel Chazaud, capitaine au 14e régiment d'infanterie : A fait preuve depuis le début de la campagne des plus solides qualités militaires tant comme commandant de sections de mitrailleuses que comme commandant de compagnie. S'est notamment distingué au cours des attaques des 8, 20, 21 et 22 décembre 1914. Est tombé mortellement frappé, le 24 décembre, dans une des tranchées nouvellement conquises alors qu'il cherchait à étendre notre occupation malgré un feu violent d'infanterie et d'artillerie ennemies.

Henri Collinet, sous-lieutenant au 14e régiment d'infanterie : A brillamment enlevé sa section à l'assaut d'une tranchée ennemie, le 8 janvier. Est tombé glorieusement à quelques pas de celle-ci.

Rodes, chef de bataillon au 14e régiment d'infanterie : Par les habiles dispositions qu'il a su prendre, le 8 janvier, est parvenu à reconquérir une portion de terrain perdue dans la nuit et à s'emparer de nouvelles tranchées. Commande, en toutes circonstances, remarquablement son bataillon avec une énergie et un sang-froid dignes d'éloges.

Emile Pierrot, lieutenant de réserve au 2e régiment d'artillerie lourde (2e groupe) : Blessé et revenu sur le front après guérison. S'est prodigué pour l'observation du tir d'artillerie. A été tué dans une tranchée de première ligne au moment où, malgré une rafale violente de l'artillerie ennemie, qui l'avait privé de l'usage de son téléphone, il s'efforçait de se rendre à un poste téléphonique pour transmettre des renseignements concernant son tir.

Pous, chef d'escadron à titre temporaire au 2e régiment d'artillerie lourde (2e groupe) : Revenu sur le front à peine guéri d'une blessure, s'est dépensé sans compter et a dirigé, de jour et de nuit, l'observation et le tir d'un groupement d'artillerie lourde. A fait preuve en cette circonstance de beaucoup de dévouement, de zèle et d'habileté pour les attaques des 20 au 24 décembre et des 8 et 9 janvier.

Joseph Brondes, capitaine au 88e régiment d'infanterie : Tombé glorieusement, le 30 décembre 1914, à la tête de sa troupe, alors que, donnant à tous le plus bel exemple de courage, il s'élançait le premier à l'escalade pour enlever de vive force une tranchée allemande très fortement défendue.

Jean Léger, sous-lieutenant de réserve au 88e régiment d'infanterie : Tombé mortellement atteint, le 30 décembre 1914, alors que, précédant sa section, il franchissait le parapet pour s'élancer derrière son capitaine à l'assaut d'une tranchée allemande en position dominante et fortement défendue.

Gachadouat, sous-lieutenant au 88e régiment d'infanterie : A l'attaque des tranchées, le 8 janvier, a conduit d'un seul bond, ses soldats au pied de la tranchée ennemie, au mépris des obus allemands venant écraser le parapet, a sauté le premier dans la tranchée de droite.

Roumégous, sous-lieutenant au 88e régiment d'infanterie : S'étant proposé pour effectuer une reconnaissance dans un village occupé par l'ennemi, y a pénétré hardiment et de vive force dans la nuit du 8 janvier, a effectué heureusement sa mission et a ramené vingt et un prisonniers.

Pierre Chalès, sous-lieutenant de réserve au 88e régiment d'infanterie : Tombé glorieusement, le 30 décembre, à la tête de sa section, alors que, à la voix d'un chef hardi, il entraînait sa troupe dans le deuxième assaut d'une tranchée ennemie très fortement défendue.

Alfred Pradel, lieutenant de réserve au 7e régiment d'infanterie : A été glorieusement tué à la tête de sa compagnie en la conduisant à l'attaque de tranchées ennemies sous un feu intense d'artillerie et d'infanterie (30 et 31 décembre).

Ducassé, sous-lieutenant au 88e régiment d'infanterie : A pris, quoique légèrement blessé, le commandement de sa compagnie après que le capitaine eut été mortellement atteint, et a maintenu sa troupe durant deux jours dans des tranchées récemment conquises, sous une pluie de projectiles de toutes sortes, repoussant sans cesse les attaques des Allemands qui essayaient de reprendre le terrain qu'il venait de leur enlever (30 et 31 décembre, tranchées blanches).

Jaubert, chef de bataillon au 88e régiment d'infanterie : Après que son bataillon eut pris part à une attaque meurtrière, a fait preuve d'une force morale très grande et d'un complet ascendant sur sa troupe en exécutant l'ordre qui lui avait été donné d'aller sans désemparer, sur un autre point, attaquer un bois. Grâce à ses habiles dispositions, a mené à bien cette opération avec le moins de pertes pour sa troupe (30 et 31 décembre, tranchées blanches).

Chaillot, chef de bataillon au 88e régiment d'infanterie : A occupé avec son bataillon un point récemment conquis et l'a organisé sous le feu. Grâce à son ascendant sur sa troupe et aux habiles dispositions qu'il a prises, a maintenu la possession du terrain conquis malgré une grêle de projectiles et les incessantes contre-attaques de l'ennemie 30 et 31 décembre, tranchées blanches).

Laffon, sous-lieutenant au 38e régiment d'infanterie : A rapidement et intelligemment organisé la lisière d'un bois d'où il venait de chasser l'ennemi (30 et 31 décembre, tranchée blanches).

Vaulande, lieutenant de réserve du génie, compagnie 7/13 : A l'attaque des tranchées allemandes, le 8 janvier, chargé d'organiser défensivement les tranchées conquises dès qu'elles seraient enlevées, a donné l'exemple du plus brillant courage en se portant à l'assaut à la tête de son détachement et de la colonne d'assaut qu'il a vigoureusement entraînée jusqu'à l'extrémité des tranchées. S'est ensuite parfaitement acquitté de sa mission de mise en état de défense.

CORPS D'ARMÉE COLONIALE

Baudenom, lieutenant au 7e régiment d'infanterie coloniale : Le 30 décembre, étant seul officier à sa compagnie, a réussi par son énergie, son sang-froid et sa ténacité, à refouler l'ennemi de notre troisième ligne jusqu'à la première et à maintenir sa position à vingt mètres des Allemands pendant trente-neuf heures, sans repos et sans vivres, tenant à tout moment le commandant du secteur au courant de sa situation.

Duny, sous-lieutenant au 7e régiment d'infanterie coloniale : Le 31 décembre, son capitaine ayant été blessé, a pris le commandement de la compagnie, et, ayant reçu l'ordre de s'emparer à la baïonnette d'une tranchée ennemie, s'est élancé le premier sur le parapet, donnant le plus bel exemple de courage. A été grièvement blessé.

Chevalier, soldat au 7e régiment d'infanterie coloniale : Bel exemple d'énergie et de courage au combat du 20 décembre. A été blessé deux fois, et ne s'est retiré que sur l'ordre de ses chefs.

Louis Cosme, capitaine au 33e régiment d'infanterie coloniale : Tombé glorieusement au combat du 28 septembre, après avoir pris d'assaut, avec sa compagnie, une tranchée allemande.

Edon, capitaine au 33e régiment d'infanterie coloniale : A fait preuve au combat du 28 décembre 1914 d'une vigueur et d'une bravoure admirables en enlevant à la tête de sa compagnie des tranchées ennemies sous un feu violent.

Costa, sous-lieutenant au 33e régiment d'infanterie coloniale : Au combat du 28 décembre, s'est emparé avec deux sections d'une tranchée allemande, malgré le feu violent d'une mitrailleuse installée à cinquante mètres.

Marchand, sous-lieutenant au 33e régiment d'infanterie coloniale : Au combat du 28 décembre, a fait preuve de la plus grande énergie en s'emparant, à la tête de sa section, d'une tranchée allemande, malgré le feu violent de mitrailleuses.

Foropon, sous-lieutenant au 33e régiment d'infanterie coloniale : Au combat du 28 décembre, sa section ayant été décimée par le feu des mitrailleuses qu'elle était chargée d'enlever, n'en a pas moins continué l'attaque avec quelques survivants pour détourner de l'attaque principale le feu des mitrailleuses.

Fiolle, médecin aide-major de 2e classe au 33e régiment d'infanterie coloniale : A fait preuve du plus grand courage à l'attaque des tranchées ennemies en suivant avec ses brancardiers les deux colonnes d'assaut et a réussi à ramener dans nos lignes de nombreux blessés.

Bloin, soldat de 2e classe au 33e régiment d'infanterie coloniale : Le 28 décembre, son caporal ayant été tué, a pris le commandement de son escouade et, bien que blessé à la figure d'un coup de baïonnette, a su, par son courage et son sang-froid, maintenir la discipline du feu et l'ordre parmi ses camarades.

(A suivre.)

Chronique du Département

St-Sulpice-et-Cameyrac

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — Le sergent Abel Suc a été tué à l'ennemi.

Beautiran

GLORIEUX MUTILE. — Parmi les prisonniers de guerre qui viennent de rentrer en France se trouve notre compatriote Léon Eydet, grièvement blessé et interné en Allemagne, où il a été amputé de la jambe droite. Il est en convalescence dans un hôpital à Bordeaux.

TROUVAILLE. — M. J. Delile, régisseur de Mme Léridon de Négroni, a trouvé une très belle fourrure de dame, qui a été déposée au café de la Gare.

Cadillac-sur-Garonne

A L'ORDRE DU JOUR. — Darblade, sergent : A enlevé brillamment sa section à l'assaut de retranchements ennemis malgré un feu très violent. A eu la jambe fracassée d'une balle, a néanmoins conservé le commandement de sa section, donnant pendant l'action le plus bel exemple de courage. »

— Jean-Baptiste Darblade, soldat : « Jeune recrue allant au feu pour la première fois a donné à tous l'exemple de la plus belle bravoure, a excité l'admiration de tous les anciens en se portant en avant le premier de tous sous un feu très violent. A eu son frère, sergent, blessé très grièvement à ses côtés. »

Le Tourne

A L'ORDRE DU JOUR. — Notre compatriote Camille Grelety, membre de l'Amicale tournaise, a accompli de nuit un acte de courage et de dévouement en allant sous le feu rechercher les cadavres qui gisaient à proximité des tranchées allemandes.

Arcachon

ACTE DE PROBITE. — M. Honoré Lair, gardien de bureau des postes, ayant trouvé deux billets de banque dans la salle d'attente du bureau d'Arcachon principal, s'est empressé de faire des recherches et de remettre cette somme au perdant.

CROIX-ROUGE. — Quarante-quatre dames ou jeunes filles, membres du comité d'Arcachon, se sont fait inscrire pour passer à la fin du mois l'examen d'infirmières auxiliaires de guerre.

Malgré leur dévouement, les infirmières de la Croix-Rouge diplômées dès le temps de paix ne pouvaient, en présence du développement nécessaire des hôpitaux, arriver à remplir tous les postes indispensables.

Un nouveau diplôme fut créé, accessible en temps de guerre pour les sociétaires de la Croix-Rouge qui faisaient déjà dans ses hôpitaux un stage comme volontaires.

Le comité d'Arcachon ouvrit, le 1er mars, un cours préparatoire à ce diplôme dans son hôpital 16 bis, et grâce à l'inlassable complaisance des médecins-chefs de ses deux hôpitaux, le docteur Lalesque et le docteur Lehman, lesquels, malgré leurs absorbantes fonctions, ont bien voulu se charger à jour passé de faire les cours, les auditrices assidues ajoutent courageusement aux fatigues de l'hôpital l'application studieuse à la leçon des maîtres.

Soulac-sur-Mer

LES AMIS DE SOULAC

Les Billets à prix réduits du Dimanche

La guerre ne doit pas empêcher la continuation de la vie économique du pays, car elle y trouve les ressources qui la conduiront plus aisément vers son but, la victoire. C'est pourquoi le gouvernement nous exhorte — nous qui de nos foyers sommes les alimentateurs de nos combattants — à continuer les affaires, à reprendre celles qui furent suspendues, et même à en créer de nouvelles.

Dans cet ordre d'idées, chaque localité française peut s'employer efficacement. La nôtre, Soulac, ne demande pas mieux, et au moment où s'ouvre la belle saison, son rôle de station marine lui paraît avec juste raison plus important que jamais.

Certes, elle ne songe pas aux frivoles plaisirs balnéaires, le moment serait mal choisi; mais elle sait que ses amis du dimanche, ceux de Bordeaux ou d'ailleurs, aspirent à se reposer — ne se repose-t-on pas dans les tranchées ? — une fois par semaine de leur laborieuse contribution civile à la défense du pays, dans son site familier, calme et salubre, fondement de sa réputation.

Les amis de Soulac, venant parmi nous tous les huit jours, exciteraient notre commerce, lequel, on le pense bien, fut fort éprouvé par un hiver pénible, où les sacrifices pour nos soldats, nos blessés, nos réfugiés, nos assistés, furent si nombreux.

Faciliter le voyage de nos amis est donc une question primordiale; aussi notre Conseil municipal a-t-il exprimé dans un vœu son désir que soient rétablis les billets à prix réduits du dimanche.

Ce vœu a été transmis par M. le Sous-Préfet de Lesparre à M. le Préfet, dont la sollicitude éclairée n'a pas besoin des considérations que nous venons de présenter pour lui faire donner la suite favorable que Soulac et ses amis attendent avec confiance.

Coutras

ACTE DE PROBITE. — Le jeune Gabriel Jaubert, élève de l'école publique de Coutras, a trouvé samedi matin, sur la voie publique, une montre, que l'on peut réclamer à la mairie.

St-Médard-de-Guizières

ADJUDICATION. — L'adjudication des boues et bourriers des rues de Saint-Médard aura lieu le dimanche 21 mars, à quatorze heures. Le cahier des charges est déposé à la mairie, où il est tenu à la disposition des intéressés.

VIN DU SOLDAT. — Les vins offerts à nos braves troupes par les propriétaires de la commune seront livrés le mercredi 17 mars, en gare de Saint-Médard, où ils seront mis en wagons-réservoirs.

REQUISITION DE BETAIL. — Une nouvelle réquisition de bétail aura lieu incessamment. Le contingent communal est fixé à dix têtes, dont un tiers de vaches seulement. Le prix minimum payé pour ces dernières sera de 90 fr. le quintal métrique.

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique de Paris

Situation générale du 15 Mars

Le temps a été assez beau sur l'ouest de l'Europe.

Quelques pluies sont tombées sur la Suisse et l'est de la France; elles étaient accompagnées de neige sur le nord de l'Europe. En France, on a recueilli 4mm d'eau au Puy de Dôme, 2mm à Besançon, 1mm à Belfort et Cette; on signale ce matin de la bruine à la Pointe de Bretagne, du brouillard dans l'Est.

La température a baissé légèrement dans les régions du Nord. Elle se relève en Scandinavie et en Russie. Le thermomètre marquait ce matin 1o à Pétrograd et Berne, 4 à Nantes, Toulouse et Belfort, 5 à Lyon et Paris, 6 à Rome et Dunkerque, 7 à Marseille, 8 à Biarritz, 11 à Alger.

Dans les stations élevées, on notait 1o au fort de Servance, —1 à Briançon et au Puy de Dôme, —10 au mont Mounier.

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

ROYAL-CINEMA. — L'ouverture du Royal-Cinéma a eu lieu samedi soir, sous la présidence de M. Passerieux, maire de Bergerac.

La direction a dû refuser beaucoup de monde, car la soirée a été un véritable succès. Les films très nets et très intéressants sont accompagnés par un excellent petit orchestre.

HAUTES-PYRÉNÉES

TARBES

OBSEQUES D'UN SOLDAT. — Vendredi à deux heures ont eu lieu les obsèques du caporal Marcel Coppin, âgé de vingt-deux ans, originaire de Douai, dont la famille est réfugiée à Boulogne-sur-Mer, décédé à l'hôpital temporaire 104, de la rue Eugène-Ténot.

Le deuil était conduit par le père et l'oncle du défunt.

Les parents étaient accompagnés de MM. Gibrac, adjoint au maire, et Péhaut, conseiller municipal, représentant la municipalité; Lavigne, avocat; Roques et Mayer, négociants; Paul Duffour, infirmier volontaire civil.

La direction de l'hôpital 104 et de nombreuses dames de l'Union des Femmes de France, le personnel et quelques blessés pensionnaires de cet établissement, une délégation des Vétérans des armées de terre et de mer et des anciens combattants de 70, avec leurs drapeaux respectifs, assistaient également aux obsèques et formaient un long et imposant cortège.

Le cercueil était couvert d'un drap aux couleurs nationales, du costume militaire du défunt, de nombreuses couronnes et de fleurs naturelles offertes par l'Union des Femmes de France et le personnel de l'hôpital.

Au cimetière de la Sède, où le corps de Marcel Coppin a été inhumé, M. Lavigne, avocat, en l'absence de M. le commandant Besançon, empêché, a prononcé des paroles d'adieu qui ont ému l'assistance.

UN PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE. — Nous lisons dans le « Bulletin des Armées » : respetc. »

« Des maîtres de bonne volonté se sont présentés pour remplacer ceux qui sont sur le front. Ainsi, c'est une jeune fille licenciée qui enseigne la philosophie au lycée de Tarbes, et les grands garçons l'écoutent avec respect.

CASINO ELDORADO. — Pour la représentation cinématographique du mardi 16 mars, la direction de cet établissement fera passer « les Fiancés de 1914 », drame militaire, qui ne sera donné qu'une fois en raison des engagements antérieurs.

Le soir à six heures et demie, cinéma militaire, prix d'entrée, 0 fr. 25.;

ETAT CIVIL du 12 mars.

Naissances : Jeanne-Renée Lamon, quartier de Gestas; un garçon et une fille à la Maternité.

Décès : Jean-André Dourau, 19 jours, impasse du Forail; Pierre Escale-Bénedeyt, 63 ans, quai des Moulins; Marie Catenat, 91 ans, rue du IV-Septembre, 13.

Décès militaire : Jean-Baptiste Dupont, soldat au 14e d'artillerie, 36 ans, rue de l'Ayguerote.

Communications, Avis & Renseignements

ASSOCIATIONS DIVERSES

SOCIETE DES DAMES EMPLOYEES DE COMMERCE. — Assemblée générale annuelle et obligatoire le dimanche 21 mars, à quatre heures de l'après-midi, au siège social, rue Boudet, 18 bis. Ordre du jour : Rapport de la secrétaire générale, rapport de la trésorière, vote de fonds à la Caisse de retraites, questions diverses.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

SEANCE DE LA VACCINATION. — Une séance de vaccinations et revaccinations publiques et gratuites aura lieu le jeudi 18 mars courant à l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils, de deux heures à quatre heures.

ARRET D'EAU. — Par suite des travaux de fontainerie à exécuter sur les conduites d'eau de la ville, il sera fait, pendant la journée de mardi 16 courant, de huit heures du matin à six heures du soir, un arrêt d'eau : rues Lagrange, Lechapelier, de la Roquette, de Blanquefort et de Laseppe (1 à 60).

Recherches de Soldats

Les Soldats recherchés et les Soldats qui recherchent leurs familles

Prière aux blessés revenus d'Allemagne ou des pays envahis de vouloir bien donner des nouvelles de Henri Boyer, soldat au 144e régiment d'infanterie, 7e compagnie, disparu le 23 août, présumé blessé et prisonnier. Ecrire à M. Boyer, 51, rue de La Roche, Saintes.

Prière aux grands blessés revenant d'Allemagne ou des pays envahis qui pourraient donner des nouvelles du caporal Charles Thenadey, du 211e de ligne, 17e compagnie, disparu le 24 août, d'en aviser M. Thenadey, 9, rue du Temps-Passé.

Prière aux blessés revenus d'Allemagne ou des pays envahis, qui pourraient donner des nouvelles de Henri-Roger Gaillard, soldat au 57e régiment d'infanterie, 11e compagnie, et de Jean-Gustave Gonthier, même régiment, même compagnie, blessés et disparus le 28 avril, de s'adresser à M. Gaillard, 10, rue Judaïque, Bordeaux.

Ceux qui pourraient donner des nouvelles de Joseph Sadouillet, soldat au 257e régiment d'infanterie, 20e compagnie, disparu le 20 août, sont priés d'aviser Mme Sadouillet, 105, rue Judaïque. Bordeaux.

Prière à ceux qui auraient des nouvelles du soldat Louis Dumora, du 144e d'infanterie, 3e compagnie, disparu depuis le 24 août, en Belgique, d'écrire à M. Dumora, 100, rue Bonnefin, à Bordeaux-Bastide.

Prière aux blessés revenus d'Allemagne de bien vouloir donner des nouvelles sur les soldats Lucien David, 7e colonial, 5e compagnie; Louis David, sergent au 18e d'infanterie, 8e compagnie, disparu au mois d'août en Belgique. Ecrire à Mme David, rue du Cancéra, 17, Bordeaux.

Prière aux grands blessés ou autres prisonniers revenant d'Allemagne ou des pays envahis qui pourraient donner des nouvelles du soldat Jean-Fernand Blot, du 257e d'infanterie, 24e compagnie, 1re section, blessé et fait prisonnier le 20 août, de vouloir bien le faire savoir à Mme Blot, place Saint-Pierre, à La Réole (Gironde).

Jean Thays, soldat au 7e colonial, à Bordeaux, peloton des élèves caporaux, camp du Chêne-Vert, par Mérignac, demande des nouvelles de ses parents, demeurant rue Arago, 37, à Lille (Nord), et de ses amis.

On demande des nouvelles de Charles Simon, du 57e d'infanterie, 1re compagnie, blessé et disparu le 14 septembre. Ecrire à Mme veuve Simon, rue Paul-Camelle, 105, à Bordeaux.

Prière à toute personne qui pourrait donner des nouvelles de Joseph Bourgela, soldat au 20e d'infanterie, 9e compagnie, 3e bataillon, à Marmande, disparu le 29 août, d'écrire à Mme Lucia Bourgela, épouse Portes, à Maulichères, par Riscle (Gers).

Prière aux grands blessés revenant de captivité qui pourraient donner des nouvelles du soldat Jean-Louis Clémenceau, du 144e d'infanterie, 2e compagnie, disparu le 24 août, de les adresser à M. Clémenceau, négociant à Ambarès (Gironde).

NOUVELLES COMMERCIALES

GRAINS ET FARINES

Bordeaux, 16 mars.

Blés. — On cote : Blé roux d'hiver, n. 2, disponible, 34 fr. 50 à 35 fr. les 100 kilos, nus, pris à bord Bordeaux; blés du Centre et du Poitou, 32 fr. 25 à 32 fr. 50 les 100 kilos, gares départ; blés du rayon, 26 fr. 75 à 27 fr. les 80 kilos, aux usines.

Farines. — On cote : Farine américaine, 45 fr. les 100 kilos, logés, quai ou magasin Bordeaux; farines premières de cylindres du Haut-Pays, 45 fr. les 100 kilos, logés, gares Bordeaux; farines premières de cylindres du Centre, 44 fr. 50 à 44 fr. 75 les 100 kilos, logés, gares Bordeaux.

Issues. — On cote : Son gros écaille, 18 fr. à 17 fr. 75 les 100 kilos; son ordinaire, 17 fr. 25 à 17 fr. les 100 kilos; repasse fine, 21 à 22 fr. les 100 kilos; ordinaire, 17 fr. à 17 fr. 25 les 100 kilos, nus, gares Bordeaux; repasse Plata, 16 fr. les 100 kilos, logés, magasin Bordeaux.

Maïs. — On cote : Maïs roux Plata, sur avril, 24 fr. 25 les 100 kilos, logés, quai Bordeaux; maïs bigarré d'Amérique, sur fin mars, 24 fr. 50 les 100 kilos, nus, pris à bord Bordeaux; maïs blanc des Landes, 18 fr. 75; roux, 19 fr. 75 les 75 kilos, logés, départ.

Avoines. — On cote : Avoine grise d'hiver du Poitou, 30 fr. les 100 kilos, nus, gares Bordeaux; grises de Bretagne, 30 fr. les 100 kilos, nus, quai Bordeaux; grises d'Espagne, 30 fr. à 31 fr., logés, gares ou quai Bordeaux.

Orges. — On cote : Orge du pays, 25 fr. 50 à 25 fr. 75 les 100 kilos, nus, gares Bordeaux.

Seigle. — On cote : Seigle du pays, 25 fr. 50 à 26 fr. les 100 kilos, nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10,000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou quai Bordeaux.

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 15 mars.

Espèces	Amenés	Vendus	Les 50 kil. de viande nette: 1re qté	2e qté	3e qté	Extrêmes
Bœufs	356	348	107à112	102à107	97à102	92à113
Vaches	112	102	95 100	90 95	85 90	80 102
Veaux	118	118	104 108	100 104	95 100	90 110
Moutons	1.350	1050	110 114	105 110	100 105	95 115

Agneaux amenés, 340; renvoi », vendus de 8 à 20 fr. la pièce.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE CENON

Du 15 mars, de 7 à 8h du matin.

	Amenés	Vendus	Prix par tête
Veaux nourrissons	34	34	1re qté, 20 à 25f; 2e, 10 à 15f
Génisses	12	12	1re qté, 25 à 30f; 2e, 15 à 20f

Veaux gras amenés 8, vendus de 102 à 106 fr. les 50 kil.

Ce marché est ouvert aux bestiaux de toutes catégories.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 16 mars.

Sucre blanc, de 61 fr. 75 à 62 fr. 25; sucre roux, de 54 fr. 50 à 55 fr. 50; sucre raffiné, de 94 fr. à 94 fr. 50.

Huile de lin, 67 fr. 75.

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris-La Villette, 15 mars.

Bœufs. — Amenés, 1,619; invendus, 28. 1re qualité, 2 fr. 12; 2e qualité, 2 fr. 02; 3e qualité, 1 fr. 90. Prix extrêmes : de 1 fr. 72 à 2 fr. 20.

Vaches. — Amenées, 917; invendues, 16. 1re qualité, 2 fr. 12; 2e qualité, 2 fr. 02; 3e qualité, 1 fr. 90. Prix extrêmes : de 1 fr. 68 à 2 fr. 20.

Taureaux. — Amenés, 267; invendus, 6. 1re qualité, 1 fr. 98; 2e qualité, 1 fr. 92; 3e qualité, 1 fr. 80. Prix extrêmes : de 1 fr. 63 à 2 fr. 06.

Veaux. — Amenés, 1,048; invendus, 14. 1re qualité, 2 fr. 40; 2e qualité, 2 fr. 14; 3e qualité, 1 fr. 94. Prix extrêmes : de 1 fr. 64 à 2 fr. 60.

Moutons. — Amenés, 12,451; invendus, 1,100. 1re qualité, 2 fr. 60; 2e qualité, 2 fr. 40; 3e qualité, 2 fr. 20. Prix extrêmes : de 2 fr. 06 à 2 fr. 08.

Porcs. — Amenés et vendus, 3,729. 1re qualité, 2 fr. 20; 2e qualité, 2 fr. 14; 3e qualité, 1 fr. 94. Prix extrêmes : de 1 fr. 74 à 2 fr. 26.

Diminution dans les arrivages. Vente active. Prix en plus-value de 2 fr. aux 100 kilos pour le gros bétail; de 4 fr. pour les moutons; de 6 fr. pour les porcs. Par contre, les veaux accusent une baisse de 8 fr.

Revue de la Semaine

PRODUITS RÉSINEUX

Situation générale

A part les quelques tentatives de légère baisse esquissées par le marché de Londres pendant toute la semaine dernière, les « positions » mondiales de l'essence de térébenthine présentent peu de changements. Le mouvement rétrograde signalé par Londres va exactement de sch. 42/3 à 41/6, soit une différence en dessous de 9 deniers, en un peu moins d'une semaine. Nous persistons à penser que la baisse en question est davantage le fait de manœuvres spéculatives que celui de « données » sérieuses; l'Amérique continue à éprouver les mêmes difficultés d'exportations sur l'Europe, que l'on sait; l'importance probable des exploitations résineuses de la nouvelle saison ne semble pas devoir être très considérable, aussi bien en France qu'aux Etats-Unis; les stocks londoniens — malgré l'activité des arrivages français sur l'Angleterre — se font chaque jour de plus en plus faibards : toutes conditions, nous apparaît-il, pour que le mouvement de faiblesse en question ne puisse s'accuser beaucoup.

La Suisse et l'Italie font d'importantes demandes dans le Sud-Ouest français, sans qu'il soit possible d'y donner suite, puisque l'état de prohibition à l'exportation subsiste envers ces pays. Nous savons que des citernes d'essence expédiées vers ces frontières ont dû rebrousser chemin et revenir à leur point de départ.

A Dax, quelques achats de térébenthine ont été effectués sur la base de 70 fr., départ des usines.

A Bordeaux, on cote aux environs de 81 fr. les 100 kilos, logés, franco Bordeaux.

***

La quasi impossibilité, pour les Etats-Unis d'Amérique, d'expédier actuellement sur l'Europe accuse le malaise des affaires résineuses yankees. Vers la fin de février 1915, on constatait en stocks à Savannah des réserves térébenthineuses se chiffrant par 33,832 fûts, contre 17,545 en 1914, 18,851 en 1913 et 27,494 en 1912.

Les « secs » sont également en stocks imposants, dans les divers entrepôts des ports de la côte atlantique américaine : rien qu'à Savannah, il y avait, vers fin février, 136,278 barils de résine, contre 138,980 en 1914, 121,838 en 1913 et 94,248 en 1912.

De telles accumulations pèsent forcément sur les cours américains et ne sont pas, non plus, sans « inquiéter » les cotes européennes « futures ». Pour l'instant, l'essence, à Savannah, s'échange autour du prix de 42 cents; il est clair que sitôt la libre navigation reprise en faveur des résineux américains, nous assisterons au « débouché » des produits yankees sur les marchés européens. Mais, d'abord, la pleine liberté d'exportation des résineux américains ne se produira sans doute pas demain; ensuite, il reste à savoir quels seront les « besoins » de tout ce nord de l'Europe, si cruellement bouleversé dans les heures actuelles, et vers lequel tous les yeux sont fixés. Autant de facteurs encore obscurs du problème qu'il faudrait connaître pour pouvoir résoudre la grande question...

***

Les produits secs, en France, ne donnent lieu qu'à peu d'échanges. Ces temps-ci, les acheteurs offraient 15 fr. 50, départ des usines, pour les brais clairs, mais les vendeurs étaient rares. Les colophanes sont sans mouvement.

A Londres, la résine noire commune est invariable, depuis une quinzaine de jours, à sch. 11/3; le grade G. fait sch. 14/6, et on cote la nuance W. W. à sch. 18/.

Em. BX.

HÉMORROÏDES
Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les *Hémorroïdes*, car c'est une des affections les plus répandues, mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament l'Elixir de
VIRGINIE NYRDAHL
qui les fait disparaître sans danger. Goût délicieux. *Envoi gratuit et franco de la brochure explicative ainsi que d'un petit échantillon réduit au dixième en découpant cette annonce et l'adressant : Produits NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris.*
Le véritable produit connu sous le nom d'Elixir de Virginie porte toujours la signature de garantie Nyrdahl. Toutes pharmacies

CONSTIPATION
tous les 2 ou 3 jours un Grain de Vals au repas du soir régularise les fonctions digestives.

VIENT DE PARAITRE :
MANUEL FORMULAIRE
DES
Demandes de Pensions
Des veuves et orphelins de militaires non fonctionnaires tués à l'ennemi, ou morts de leurs blessures ou maladies reçues ou contractées à la guerre.
Par Edg. TRIGANT-GENESTE,
Sous-Préfet honoraire,
Ex-Professeur de Pratique administrative.
Cet ouvrage, pratique et conforme à la circulaire du 19 février 1915, rendra les plus grands services aux intéressés et aux administrations appelées à participer à la constitution des dossiers de pensions, aux maires notamment.
Prix : 1 franc.
Dans tous les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».
Envoi franco contre mandat-poste adressé au directeur de la « Petite Gironde », à Bordeaux.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.
Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni.

BOURSE DE PARIS

DU 15 MARS

3 %, 71 35.
3 % amortissable, 76.
3 1/2 libéré, 91 05.
Maroc 1914, 424.
Tunis 1892, 347 50.
Congo lots, 65.
Egypte unifiée, 89 50.
Egypte 3 1/2, 79 25.
Extérieur, c. 40, 89 15.
Extérieur, c. 240, 87 55.
Extérieur, c. 480, 86 60.
Russe 1867, 84.
Russe c. 1re et 2e, 76 25
Russe 1891, 62 75.
Russe 1896, 58 75.
Russe 1906, 90 75.
Russe 1909, 80 75.
Russe 4 1/2 1914 l., 87 70.
Ottoman 1914, 66 50.
Serbe 1906, 400.
Serbe 1913, 72 50.
Turc unifié, 65.
Cie Algérienne, 966.
Banque de Paris, 900.
Crédit Foncier, 693.
Banque française Rio-Plata, 200.
Foncier Egyptien, 580.
Lyon, 1,030.
Midi, 921.
Orléans, 1,125.
Ouest, 735.
Nord d'Espagne, 343.
Saragosse, 348.
Briansk ord., 324.
Tréfiler. du Havre, 220
Ariège, 515.
Rio, gr. coup., 1,507.

Penaroya, 1,228.
Sosnowice, 785.
Nord-Sud, 110.
Panama, 101.
Suez, 4,355.
Suez fondateurs, 1,815
Parisienne dist., 416.
Electr. de Paris, 518.
Sels Gemmes, 250.
Provodnik, 408.
V. de Paris 1871, 375 75.
V. de Paris 1875, 493.
V. de Paris 1876, 492.
V. de Paris 1892, 285 50.
V. de Paris 1898, 325.
V. de Paris 1904, 322.
V. de Paris 1912, 217 25.
Foncières 1879, 472.
Foncières 1883, 350.
Foncières 1885, 361.
Foncières 1895, 369.
Foncières 1903, 400 25.
Foncières 1909, 216.
Fonc. 1913, lib., 420.
Fonc. 1913 n. l., 409.
Fonc. 1913 4 %, 435.
Comm. 1879, 425.
Comm. 1891, 325.
Comm. 1892, 357 50.
Comm. 1899, 352.
Comm. 1906, 400 50.
Est 3 % nouveau, 364.
Fusion anc., 363 50.
Fusion nouv., 368.
Lyon 2 1/2, 329.
Midi 3 % anc., 366.
Midi 3 % nouv., 374.
Nord 3 % anc., 368.

Nord 3 % nouv., 370.
Nord 2 1/2, 332.
Orléans 4 %, 432.
Orléans 3 % anc., 370.
Orléans 3 % nouv., 370.
Orléans 2 1/2, 340.
Ouest 3 % anc., 373.
Nord d'Esp. 1re, 338 50.
Riazan 4 %, 360.
Est-Oural 4 %, 400.
Port Rosario 5 %, 449.
Dnièprovienne, 2,370.
Stiegler, 22.
Blanzy, 665.
Ekaterinovka, 650.
Catemou ord., 43 50.
Huelva, 950.
Suberbie, 169.
Suberbie, part, 53.
Monaco, 3,750.
Monaco, 5e, 754.
Colombia, 980.
Wyoming ord., 32 25.
Grosnyi priv., 2,000.
Crow-Mines, 103.

De Beers ord., 268.
De Beers préf., 326.
East Rand, 43.
Horseshoe, 59 50.
Goldfields, 40.
Lena, 49 50.
Modderfontein, 125.
Elliot, 78 50.
Primrose, 21.
Randmine, 122 50.
Shansi, 18 75.
Spassky, 54 50.
Spies, 21.
Utah Copper, 272.
Village, 44.
Balia, 304.
Caoutchouc, 64 50.
Eridania, 420.
Hartmann, 382.
Lianosoff, 365.
Malacca, 90 75.
Montecatini, 108.
Platine, 460.
Toula, 1,052.
Tubes, 380.

COURS DES CHANGES

Londres, 25 29 1/2 à 25 39 1/2; New-York, 5 25 1/2 à 5 30 1/2; Suisse, 96 1/2 à 97 1/2; Italie, 92 1/2 à 94 1/2; Hollande, 2 09 à 2 11; Espagne, 5 14 1/2 à 5 24 1/2; Rouble, 2 14 1/2 à 2 29 1/2.

Marché très ferme et actif. Le 3 % s'avance de 71 10 à 71 35, et le turc est en hausse à 65 fr. contre 61 50. Hausse des valeurs de pétrole et des mines d'or.

Poumons — Les CACHETS du — Bronches
Docteur DUMOULIN
Guérissent
Toutes les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES
Médication nouvelle, puissante et régénératrice des *Poumons* et des *Bronches*, basée sur les Progrès actuels de la Science et l'Etude Physiologique du *Tissu Pulmonaire*, et recommandée par de nombreuses attestations dans les Rhumes, Enrouement, Toux opiniâtre, Oppression, Emphysème, Asthme, Laryngite, Catarrhe, Bronchite aiguë ou chronique, Pleurésie, Pneumonie, Fluxion de Poitrine, Tuberculose.
La boîte pour un traitement de quinze jours, 3f75.
EN VENTE : Toutes bonnes Pharmacies, ou *franco* contre un mandat-poste de 3f95 à M. Ch. LEPAGE, pharmacien spécialiste à Rochefort-sur-Mer; les 6 boîtes *f*co cont. un mandat de 22f50. Dépôts pour Bordeaux : Phies Bousquet, St-Projet, Bellouard et Cie.

UN PRÊTRE guéri lui-même offre GRATUITEMENT le moyen de se guérir en 24 heures des HÉMORROÏDES
Ecr. à M. CARRÈRE, Curé à Rioux-Martin (Charte) Timbre pr réponse

RETARD Traitement infaillible, immédiat, sans danger, de confiance. Discrétion. Fco 5 fr. COUDERC, phien, 11, place Matabiau, Toulouse. Rens. grat.

VIN côtes, les 220 lit., fût neuf, port, rég., t. compris, c. remb. net. Ech. 0f40. Henri AZALBERT jeune, Narbonne. 56f

VIN pièce, régie, port compris, contre remb. Ech. 0f60. Cie de MONTEMAR, Narbonne 70 et 56f

Fque CONFISERIE demande ouvriers sucreruitiers et gommiers. Ecr. av. réf., âge et journée dés. 5, crs République, Villeurbanne, pr. Lyon (Rhône).

Perdu tour de cou fourrure, de la rue Capdeville à la route de Saint-Médard, ou dans le tram du boulevard aux Pins-Francs (Caudéran). Prière de le rapporter 3, rue de Lerme, au 2me.

Vous serez CERTAIN d'avoir du MUSCAT DE FRONTIGNAN authentique AVEC la bouteille de la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES MUSCATS NATURELS DE FRONTIGNAN. HÉRAULT

BUREAU DES DOMAINES de Bordeaux
Rue Sainte-Catherine, 102
VENTE
de
Matières et Objets hors de service
Le jeudi 25 mars 1915, à 14 heures, au Magasin général de Bordeaux, quai de Queyries, 87, il sera procédé par le receveur des Domaines à l'adjudication aux enchères publiques, de : 3,000 kilos environ de toile d'emballage, 300 kilos de feuillard et 550 kilos de charbons pour lampes électriques.
Au comptant et 5 % en sus du prix principal, sans garantie de qualité. Les marchandises devront être enlevées aussitôt après la vente.
Le Receveur des Domaines, BONNAL.

VENTE AUX ENCHÈRES
(Liquidation judiciaire)
Le mercredi 17 mars, à deux heures, cours Pasteur, 71,
Matériel de Magasin
Mobilier de Bureau
Me BOUDIN commissaire-priseur.

ON demande jeune garçon de 14 à 16 ans pour distributions de journaux à domicile. Magasin « Petite Gironde », 257, rue Judaïque.

A LOUER pendt durée guerre petite maison meublée, seule, 2 ch., ch. de bonne, s. à manger, cuisine, eau, gaz, électr., 4, rue Wustenberg. S'y adresser de 10 heures à midi.

A LOUER de suite meublé ou non meublé appartement très confortable, composé de six pièces et une cuisine. Prix avantageux. S'adresser sur place, 45, rue de Lachassaigne, tous les jours, de deux à cinq heures.

A LOUER meub. de mon partic. 2 ch., cab. toil., salon, au bes. salle à m., cuisine, eau, gaz, élect., téléph., jard. On divis. Adr. jnal.

A louer propté 10 hect., propice élevage. Ecr. Allègre, Libourne.

MORATORIUM, loyer, procéd. et tte diffic. civ., comm., prix tr. modéré pr consult. et démarche. Dorcy, 32, r. Ste-Colombe.

SALIES-DE-BÉARN
L'Hôtel du Parc est ouvert.

Avis aux Mamans Guérison facile sans opération. des végétations adénoïdes, des polypes naso-pharyngiens, de l'inflammation des amygdales. Notice gratis VERDIER, phien 25, rue Léon-Say, Talence (Gironde).

Achèterais voiture d'enfant état neuf, occas. Ecr. M. M., jnal.

Sténo-dactylo conn. trav. bureau demande emploi, sérieuses référ. Ecr. V. D., Agence Havas, Bdx.

LES TABLETTES DU LIBAN
A l'extrait de Poumons de Chèvre, Eucalyptol, Formol, Gemme des Cèdres du Liban
(Méthode Pasteur, Brown-Séquard)
sont les meilleurs préservatifs de l'Influenza, des Angines et des Bronchites; guérissent rapidement les Rhumes récents et en quelques mois les Affections pulmonaires.
La boîte, 1 fr. 50, dans toutes les pharmacies.
Dépôt général : ARBEZ, pharmacien, Bordeaux.
Envoi franco.

LAMPES de POCHE
Revendeurs demandez tarif franco.
OMNIUM
143, Av. Parmentier, Paris.
GROS — DÉTAIL

VIN EXTRA 20f l'hne 27, r. Peyronnet VINICOLE NOUVELLE 22f l'hne
VINS BLANCS toutes qualités.

VINS BLANCS et ROUGES Suis acheteur. Envoyez prix et échantillons CASTERA, 56, quai Paludate.

VIN Rouge 11 degrés, l'hne 22f, Blanc extra, la b/que 50f, CASTERA, 56, quai Paludate.

MEUBLÉ à céd. s. argent contre garant., recet. 20f p. jr moy. (aff. except.), mal., tr. pressé. Lalanne, 7, rue de Candale, Bdx.

ON dem. un ouvrier coiffeur, 1, cours La Fontaine, Blaye.

GLACIÈRES & COMPTOIRS
Pour toute Branche d'Alimentation
COMPTOIRS dessus étain, pr Cafés, Bars, etc
TIMBRES et MEUBLES d'OFFICE en étain
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES
E. Berthezène, 153, r. d'Arès, Bordeaux

GRANDS PORTRAITS, 10f
Pose directe ou d'après photo
FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx

Dame anglaise dipl. donne leçons, cours, examens et commercl. Mme Holt, 13, rue Fleurus.

Jne fille, 19 ans, demande emploi quelconque. Ecr. Fernande, chemin Roul, 54, Talence.

SUIS ACHETEUR TOUS TITRES
Capitalisation, vie, hypothèque.
Ecr. Max, 32, r. du Sentier, Paris.

Suis acheteur torpédo 4 places, modèle récent, 10-12 HP, 4 cyl. Maleville, libraire, Libourne.

RIDEAUX TOLE ONDULÉS
VOLETS, PERSIENNES FER
RIDEAUX LAMES BOIS
Monte-Charges, Monte-Plats
PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE
SOCIÉTÉ GUTENBERG
35 à 41, rue des Sablières.

Etude de Me CONSTANT DU FRAYSSEIX, notaire à Cognac (Charente).
VENTE par adjudication publique, le jeudi 25 mars 1915, à quatorze heures,
D'un Fonds de Commerce de Négociant en Eaux-de-Vie, exploité à Cognac par la Société P. LAUGERAT ET Cie
Comprenant la marque commerciale et la clientèle et l'achalandage.
Mise à prix : 500 fr.
L'acquéreur aura la faculté de prendre le matériel servant à l'exploitation du fonds aux conditions fixées dans le cahier des charges.
Pour tous renseignements, s'adresser à Me Constant du Fraysseix, notaire détenteur du cahier des charges.

PLACE D'AGEN
ADJUDICATION
le 31 mars 1915, à 14 heures, à l'hôtel de ville d'Agen, pour la fourniture de :
1,500 quintaux métriques de foin;
1,700 quintaux métriques de paille;
750 quintaux métriq. d'avoine;
300 quintaux métriq. de maïs;
300 quintaux métriques d'orge.
Livraisons moitié tous les vingt jours.
Les droits d'octroi sont à la charge de l'autorité militaire.
Les soumissions seront accompagnées d'une pièce établissant la qualité de Français.
Pour tous autres renseignements, s'adresser à la sous-intendance d'Agen.
Le sous-intendant,
Ch. LEFÈVRE.

PRÊTS SUR TOUTES GARANTIES
JAMES, 246, r. Sainte-Catherine.

CONDUCTEUR pr machines rotatives demandé avec bonnes références. S'adresser bureau du journal.

COUCHER
A LA BELLE ÉTOILE
par les froides nuits d'hiver, sans feu, sans abri, après avoir combattu toute la journée, souvent trempé jusqu'aux os sans pouvoir se sécher, c'est ce que font, c'est ce que supportent chaque jour nos soldats, dont nous ne saurons jamais assez admirer et reconnaître l'héroïsme. Mais de combien de bronchites, catarrhes, pleurésies et, hélas ! de phtisie contractées dans les tranchées ou au bivouac, la race française paiera-t-elle la lutte actuelle.
Aussi nous ne saurions trop recommander à ceux qui auront à soigner des soldats convalescents de leur faire prendre le remède par excellence des affections des bronches et de la poitrine : le Goudron-Guyot.
L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.
Exigez sur l'étiquette la *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.
Prix du Goudron-Guyot : 2 francs le flacon.
Le traitement revient à 10 centimes par jour — et guérit. En vente dans toutes les Pharmacies.
P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Prix du flacon : 2 fr. 50.
CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste un flacon échantillon de Goudron GUYOT ou de Capsules GUYOT, à toute personne qui lui en fait la demande de la part de la *Petite Gironde*.

JE NE FUME QUE LE NIL

Petites Annonces Économiques
PARAISSANT les MARDIS et VENDREDIS
Elles sont reçues la veille jusqu'à DIX HEURES
Minimum par insertion : 2 Lignes
(La Ligne comprend 25 Lettres, Chiffres et Ponctuations).

Demandes d'Emploi
0 fr. 50 la ligne

Anc. empl. et voyagr droguerie médic., référ., dem. empl. dans pharmacie. Ecr. E. E., jnal.

Cuisinière dem. maison bourg. ville ou env. Bordx. Adr. jal.

Dame dem. emploi écritures, caisse ou autre. Référ. Ecr. D. 52, Agence Havas, Bordeaux.

Dame ayant mag. confiserie, voie très commerçante, cherche dépôt alimentation ou luxe. Ecrire A. A. 70, journal.

Dame, 36 ans, très commerçante, dés. entrer de maison commerce, alderr ménage si possible, connaît tr. bien art. chaussure, prét. mod. Ecr. M. J. 13, jl.

Ex-fondé de pouvoir maison vins, sér., él. affres, cherche situation. J. L. 2, bur. journal.

Homme, 41 ans, non mobilisable, connaissant travaux de bureau, dem. emploi sérieux. Ecrire C. J. 38, bur. du journal.

Jne ménage dem. pl. valet de ch. ou cocher, fem. de ch. ou cuis. oubnetl fre, C. L., r. Haillan, 24bis.

Jne fille, brevet élément., dem. empl. payé ou au pair, de famille, bur., mag. ou école. Martrenchard, la Moulette, Bergerac.

Jne homme 30 a., n. mob., con. jard., d. pl. mon bourg. A. Z. 100, jl.

Jne fille, 26 ans, très sérieuse, bnes référ., dem. place demlle compagn., s'occup. pers. souffr., connt intérieur, voyag. Adr. jal.

Ménage sérieux, 50 ans, dem. place garde propriété. Références. M. E. 8, bureau journal.

Mère désire placer sa fille, 16 a., c. bon. d'enft ou pte bon. déb. à tt faire. S'adr. 1, rue Serr.

Maître de chai 38 ans, tonnel., lib. serv. milit., connaiss. vins et eaux-de-vie, se déplacerait, demande place. Adresse bureau du journal, R. L. 1867.

Off. bles. réf., ingr indust. agric., dirigert gde proprté ou usine. Ecr. Institutrice, Générac (Gde).

Réfugiée belge, 25 a., comptable dans 1re maison d'Anvers, dem. empl. semblable ou vendse. Exc. référ. Ecrire H. K., bur. jal.

Union des dames sténo-dactylographes (secrét. 156, crs St-Jean) met à la disposition de MM. les Négociants de très bonnes employées de bureau sténo-dactylo, avec ou sans machine, ayant solide instruct. primaire supér., ainsi que des débutantes.

Viticulteur sérieux offre gérer vignoble, vente vin. Adresse au bureau du journal.

Offres d'Emploi
0 fr. 75 la ligne

Bon ouvrier horloger demandé suite. Aux Ouvriers-Réunis, boul. Louis-Blanc, Limoges.

Contremaître électricien non mobilisable, connaissant bien les installations intérieures, est demandé pour la région. Très bonnes références exigées. S'adresser 152, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, Bordeaux.

Dem. vacher célibat., nourri, logé, p. garder, traire petit troup. Devillegoureix, Gradignan.

Dem. b. à t. f., mais. bourg. de campagne, Mornet, Cavignac

Jeune garçon 14-15 ans présenté parents, service maison, auto. Nourri, blanchi, logé, partie habillé; gages, 10 fr. p. mois. Sérieuses références demandées. Château Champblanc, Cherves-de-Cognac (Charente).

Demandé, jeune homme de 15 à 16 a., r. Notre-Dame, 102.

Dem. coupeur cuir balanc., b. payé, 211, rue Ste-Catherine.

On dem. très bonne couturière en robe flou et tailleur dés. se placer comme femme de chambre à Paris, avec très bonnes références verbales. Villa Hélène, Bagnères-de-Bigorre.

On dem. un domestique-vigneron et laboureur. S'adresser 171, rue Lecocq, Bordeaux.

On dem. j. h. 16-17 ans pour courses, 46, allées de Tourny.

Ouvriers raboteurs demandés. Duplaa, 185, r. Ste-Catherine.

On dem. employé magasinier expéditeur non mobilisable. S'adresser maison « La Confection », 19, rue Pelleport, Bordx.

On dem. chef brocheur cuir. S'ad. 25, r. Permentade, Bdx.

Pour dames, 100 fr. p. m. Ecr. Nachab, 13, r. de Pineau, Bx-Bde.

Vignerons, granger, travailleurs de terre, Français, Belges ou Espagnols, bons salaires, sont demandés à Panisseau-Sigoulès (Dordogne).

Occasions
MOBILIERS, etc.
1 fr. la ligne

Achat livres, antiq. Georges, bouq. c. Pasteur, 10, Bx. Ouv. ledim.

A vendre sulfateuse Trijasson état neuf et moteur à gaz Gardner, 8 chev., très bon état, 152, rue de l'Eglise-Saint-Seurin.

A céd. mach. écr. vis., b. marq., 100 fr., 17, crs 30-Juillet, 2 à 4 h.

Mach. écr. Underwood à céd., bon prix, 33, r. Esprit-d.-Lois.

On demande Mailligand presque neuf. Ad. bur. journal.

On dem. pet. attelage complet, poney ou âne. Lafon, 8, rue Porte-Saint-Jean, Bordeaux.

On achète petit poney av. harnais. Mathiesen, 6, r. Ferrère.

Pousse-pousse enfant, pliant ou non, occasion, demandé. Offre journal A. O. 14.

Remington no 7, 2 coul., tabul. décimal, 150 fr.; 3 mach., écriture visible, 150, 200, 250. J. K. 4, jl.

AUTOS & CYCLES

Av. Lion-Peugeot 9 HP. 1910, récte révisée, canot auto 6 HP. Ad. jl.

Autobus 10 plac., conviendrait pour commt, à vdre ou à 1er. S'adr. P. Bosc, à Listrac (Girde).

Av., jol. cond. intre Peugeot, 10 HP, 2 pl., visib., 27, r. Boudet.

On achète bne bicyclet. dame. Faire off. av. prix B.A.E., jal.

Offres de Location
1 fr. la ligne

Limit. forêt habn 10 p., dépces arb. fruit., meub. 600 fr. sais., vide 500 fr. an. Ecr. Dubard, Léognan.

Demandes de Location
1 fr. la ligne

On dem. louer à la campagne maison vide 5 à 6 p., jardin, environs et communicat. faciles Bdx, 300 fr. Ecr. A. G. 15, bur. jal.

On dem. bur. meubl., téléph., au centre, px mod. Ecr. G. K. 8, jl.

Travaux à Façon
1 fr. la ligne

Avis aux propriétaires. — M. Combes, ouvrier peintre, rue Mondenard, 47, prévient les propriétaires qu'il se met à leur disposition pour tous travaux de peinture à la journée ou à l'entreprise à des prix très modérés.

Automobilistes, faites remettre à neuf vos pneus. Manufact. caoutchouc Baudou, Les Eglisottes (Gde). Solidité, rapid.

Bon menuisier à façon dem. travail, rue Léon-Valade, 19.

Tapissier décorateur à façon. Sommiers neufs et réparat., sièges, tentures, matelas, déménagements, etc., Marcel Faure, tapissier, 29, r. Dauphine, Bdx.

Fonds de Commerce, Industries
1 fr. 50 la ligne

Av. commerce vins, restaurt, 200 fr., cse maladie. Adr. jal.

Pension de Famille
1 fr. la ligne

On cherche famille bourg. bon. éducat., qui se charg. élever enfant. Bonne rétrib. mensuelle. Ecr. Marmas, pte rest., Narbonne.

Ventes et Achats d'Immeubles
TERRAINS. PROPRIÉTÉS
1 fr. 50 la ligne

Av. ou à 1er en Vendée mais. camp. tr. conf., serv. enclos. Bur. jl.

Pour industrie, vaste terrain 6 hect., quai La Souys, à Bdx, à vendre tout ou partie. S'adresser Me Brezzi, notaire à Pessac.

Offres et Demandes de Capitaux
1 fr. 50 la ligne

Avdre 50 obligat. 100 fr., rap. 10 %. Ecr. K. 3, Ag. Hav., Bx.

Cours et Leçons
1 fr. la ligne

Dame diplômée donne leçons franç., px mod. Ec. M. P., jl.

Dem. pers. pr don. leç. écrit. rondo. S'adr. 23, rue Naujac.

Dame professeur, officier d'Académie, donnerait leçons ou éducation particulière. Sérieuses références. Adresse journal.

Jeune demoiselle dem. échange leçons russe contre anglais. 12, rue Crampel, Mallatzky.

Professeur latin, franç., grec, 8, place d'Aquitaine (au 1er).

Perdus ou Trouvés
1 fr. la ligne

Chienne noire réfugiée 273, rte de Saint-Médard, Caudéran.

Perdu mercredi un petit carnet bleu, trajet librairie Nercam-Nouvelles-Galeries. Rapp. cours Saint-Médard, 68. Récompense.

Perdu samedi, gare Midi à rue Bouquière, parapluie hme. Rap. concierge, 94, c. d'Alsace. Réc.